



International Programme on the Elimination of Child Labour (IPEC)



International
Labour
Office

IPEC Evaluation

**« Projet d'appui pour la mise en oeuvre
d'un Programme Assorti de délai (PAD)
au Sénégal »**

**P.250.07.147.063
SEN/03/50/USA**

Evaluation finale indépendante par un consultant extérieur

Décembre 2007

Ce document n'a pas été édité par un professionnel.

NOTE ON THE EVALUATION PROCESS AND REPORT

Cette évaluation indépendante a été dirigée par la Section Conception, évaluation et documentation de l'IPEC (DED) en suivant une approche consultative et participative. La section DED s'est assurée que toutes les principales parties prenantes ont été consultées et informées tout au long de l'évaluation mais aussi que cette dernière a été effectuée selon les plus hauts critères de crédibilité et d'indépendance ainsi qu'en conformité avec les normes d'évaluation établies.

L'évaluation a été faite par une équipe de conseillers externes¹. La mission sur le terrain a eu lieu en décembre 2007. Les opinions et les recommandations qui sont incluses dans le rapport sont celles des auteurs et elles ont contribué comme telles à l'étude et la planification sans pour autant constituer la perspective de l'OIT ou de n'importe quelle autre organisation impliquée dans le projet.

Cette évaluation de projet a été financée par le Département du Travail des Etats-Unis. Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les points de vue ou les politiques de ce ministère. Le fait que des marques commerciales, des produits commerciaux ou des organismes y soient mentionnés ne signifie pas non plus qu'ils soient cautionnés par le Gouvernement des Etats-Unis.

¹ Saskia Brand

SOMMAIRE

ABRÉVIATIONS	IV
RÉSUMÉ ANALYTIQUE	V
<i>Principales conclusions</i>	<i>v</i>
<i>Recommandations</i>	<i>vi</i>
INTRODUCTION.....	1
1. CONTEXTE ET DESCRIPTION DU PROJET.....	1
<i>Contexte sénégalais</i>	<i>1</i>
<i>Contexte du projet</i>	<i>1</i>
<i>Description du projet</i>	<i>2</i>
2. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION	2
<i>Portée</i>	<i>2</i>
<i>But de l'évaluation</i>	<i>3</i>
3. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION	3
4. SITUATION FINALE DU PROJET	5
RÉSULTATS ET CONCLUSIONS	9
5. CONCEPTION DU PROJET	9
6. CRÉATION D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE	12
7. MISE EN ŒUVRE DU PROJET	18
8. ACTION DIRECTE.....	24
9. SUIVI ET GESTION DU PROJET	30
10. DURABILITÉ	30
11. LES LEÇONS APPRISSES ET LES BONNES PRATIQUES.....	31
<i>Les leçons apprises</i>	<i>31</i>
<i>Bonnes Pratiques</i>	<i>31</i>
ANNEXE A : TABLEAU DES PROGRAMMES D'ACTION	33
ANNEXE B : TABLEAU D'ÉVALUATION DES INDICATEURS.....	40
ANNEXE C : TABLE D'ÉVALUATION DES HYPOTHÈSES	42
ANNEXE D: SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE L'ÉVALUATION À MI-PARCOURS	43
ANNEXE E : GUIDE D'ENTRETIEN.....	45
ANNEXE F : QUESTIONNAIRE DES PARTIES PRENANTES ET ANALYSE DES RÉPONSES	55
<i>Évaluation finale projet IPEC-USDOL - Questionnaire</i>	<i>55</i>
<i>Analyse</i>	<i>56</i>
ANNEXE G : CALENDRIER DES RENCONTRES ET PERSONNES RENCONTRÉES.....	57
<i>Liste des personnes rencontrées</i>	<i>58</i>
ANNEXE H : RÉFÉRENCES	62
ANNEXE I: COMPOSITION DU COMITÉ INTERSECTORIEL NATIONAL.....	63

Abréviations

ACTEMP	Bureau pour les Activités des Employeurs
ACTRAV	Bureau pour les Activités des Travailleurs
AE	Agence d'Exécution
AGR	Activités Génératrices de revenus
AEMO	Action Educative en Milieu Ouvert
BIT	Bureau International du Travail
CAP	Connaissances Attitudes et Pratiques
CIN	Comité Intersectoriel National
CIR	Comité Intersectoriel Régional
CTE	Cellule contre le Travail des Enfants
CTP	Conseiller Technique Principal
DSRP	Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
GERME	Gérer Mieux son Entreprise
IPEC	International Programme on the Elimination of Child Labour
KAP	Connaissances, Attitudes, Pratiques
LUTRENA	Lutte contre la Traite des Enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre
MFPTEOP	Ministère de la Fonction Publique, du Travail, de l'Emploi et des Organisations Professionnelles
NPM	Directeur National de Projet
OIT	Organisation International du Travail
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PA	Programme d'Action
PAD	Programme Assorti de Délais
PDEF	Programme Décennal de l'Education et de la Formation Professionnelle
PFTE	Pires Formes du Travail des Enfants
SIMPOC	Programme d'information statistique et de suivi sur le Travail des Enfants
SPIF	Cadre Logique d'Impact de Programme
SSTE	Système de Suivi du Travail des Enfants
TE	Travail des Enfants
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TPR	Rapport Technique d'avancement (Technical Progress Report)
UCW	Understanding Children's Work – Comprendre le travail des enfants
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation
UNICEF	United Nations Children's Fund
USDOL	United States Department of Labor

Résumé analytique

Principales conclusions

Description du projet

Le projet IPEC d'appui au PAD a été financé par le Département du Travail des Etats-Unis pour un montant total de 2 000 000 de dollars US. Il a été mis en œuvre en collaboration avec le gouvernement du Sénégal, les représentants des partenaires tripartites, de la société civile, des partenaires au développement et de l'UNICEF. Un accent particulier a été mis sur la création d'une base solide pour une action systématique et efficace contre le travail des enfants dans les années futures, et sur le développement d'un cadre politique cohérent avec les capacités institutionnelles et techniques requises pour renforcer l'appropriation nationale et l'engagement à l'objectif d'éliminer les PFTE dans les plus brefs délais.

Conception du projet

Dans l'ensemble, le projet a été bien conçu, mais il est ambitieux en ce qui concerne le financement, le temps imparti, la taille de l'équipe, et la capacité des partenaires clés. La conception a pris en compte les politiques et programmes existants et était pertinent dans son contexte sociopolitique.

Environnement d'exécution

Une cellule sur le travail des enfants (CTE) a été créée au sein du Ministère du Travail, ainsi qu'un comité intersectoriel national et six comités intersectoriels régionaux. Coordonné par la CTE, un programme assorti de délais (PAD) a été élaboré dans un processus participatif impliquant les six régions du projet d'appui, et la question du travail des enfants a été intégrée dans le deuxième Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). La CTE et le CIN (Comité Intersectoriel National) ont bénéficié de diverses formations, dans le but de renforcer leurs capacités en matière de coordination et de suivi des efforts visant à la réduction du travail des enfants. En dépit de cette formation et de l'étroite collaboration avec l'IPEC, le ministère du Travail affiche peu d'appropriation de la question. Les autorités nationales, régionales et locales ont besoin de plus de renforcement de capacités en matière de planification stratégique et de mobilisation des ressources. Néanmoins, il existe beaucoup de potentiel pour capitaliser sur les résultats obtenus par le projet, et pour renforcer les liens existants entre les parties prenantes. Pour une coordination nationale efficace, un problème à surmonter est la coexistence de deux comités directeurs nationaux à savoir : le Comité intersectoriel national (CIN) et le comité directeur de l'UNICEF / Ministère de la Famille. La représentation dans le CIN devrait être à un plus haut niveau et stable, afin de permettre à la structure de devenir un véritable organe de coordination, indépendant de l'IPEC. Même si la plupart des institutions membres ont un champ d'action national, le fait que seules les six "régions-IPEC" soient représentées dans le CIN montre que l'appropriation du PAD n'est pas encore suffisante. Le fait que seules les six "régions IPEC" soient représentées dans le CIN montre que le niveau d'appropriation du PAD n'est pas encore suffisant. Des possibilités existent pour renforcer davantage la collaboration avec les différents ministères, l'UNICEF, les médias, les travailleurs et les employeurs.

Bien que quelques ressources aient été mobilisées par le biais de la synergie avec le projet GERME, il est sans doute intéressant d'examiner si des ressources supplémentaires pourraient être acquises à travers le DSRP. À cet égard, une étroite collaboration entre l'IPEC et le ministère du Travail serait utile.

Mise en œuvre

La qualité globale des résultats a été appréciable. Ce qui devrait marquer la différence entre un projet d'appui et un programme national normal est une stratégie essentiellement orientée vers le renforcement des capacités et la mise en place de structures durables, pour qu'éventuellement le pays puisse voler de ses propres ailes. Bien qu'IPEC Sénégal ait réussi à réaliser des résultats significatifs à cet égard, la réflexion dans ce sens pourrait être poussée davantage. Le renforcement des capacités a, jusqu'à présent, été axé sur l'échange de l'information plutôt que sur l'acquisition de compétences,

comme la planification stratégique, la mobilisation des ressources, l'organisation d'ateliers et d'ingénierie pédagogique (dans le cadre de la formation des formateurs). Si l'IPEC mettait davantage l'accent sur le transfert de compétences et impliquait plus de tierces parties en tant que formateurs, il pourrait en même temps contribuer davantage au renforcement des capacités nationales, et gagner du temps pour se concentrer sur d'autres aspects, tels que l'intégration du travail des enfants dans d'autres programmes, la création d'un système de suivi du travail des enfants (SSTE), et relier les structures aux niveaux national, régional, départemental et communautaire.

Action directe

La qualité globale des programmes d'action directe est satisfaisante. Même si la notion d'enfants « à risque » n'a pas toujours été bien définie, dans l'ensemble, les vrais bénéficiaires ont été ciblés. Tous les partenaires sont conscients des questions de genre, mais pourraient davantage mettre en question les rôles de genre existants, afin de créer de nouvelles opportunités pour les bénéficiaires et de réimpliquer les hommes dans l'éducation de leurs enfants.

Les besoins ont été convenablement pris en compte et l'adhésion au projet est assez forte. Il y a une grande variation dans les prises en charges par enfant, ce qui s'explique surtout par le niveau de services fournis.

Gestion du projet

L'équipe d'IPEC est surchargée, ce qui pourrait être résolu en réorganisant le travail et en embauchant plus de personnel.

Recommandations

- 1 Davantage de renforcement des capacités des partenaires, notamment du ministère du Travail, en termes de planification stratégique, de mobilisation de ressources et de compétences en formation.
- 2 Veiller à ce que dans les rapports du DSRP, des données soient fournies pour l'indicateur du travail des enfants.
- 3 Plaider pour la création d'un seul comité directeur national pour le travail des enfants.
- 4 Plaider pour une représentation plus stable et à un plus haut niveau des partenaires dans le CIN.
- 5 Inclure les cinq autres régions dans le CIN et renforcer les liens avec l'échelon régional par la création de mécanismes pour une circulation efficace de l'information et des plans d'action basés sur le PAD (Programme Assorti de Délais), et non sur l'IPEC.
- 6 Réfléchir à des moyens de rendre les partenariats existants plus opérationnels (notamment avec le Comité intersyndical, l'UNICEF, et la cellule du DSRP) et renouer les liens avec les organisations patronales.
- 7 Veiller à l'opérationnalisation du plan d'action national du PAD après son adoption par le gouvernement, de sorte que les domaines d'action prioritaires et les ressources nécessaires sont mis en évidence, le plan de travail est élaboré de manière plus détaillée et un plan de Suivi Evaluation (y compris les indicateurs de performance) est développé.
- 8 Inclure plus de renforcement de capacités à travers la formation sur les compétences pratiques, comme la planification stratégique, la mobilisation des ressources, le développement d'ingénieries pédagogiques et d'ateliers (pour permettre la reproduction et le développement de la formation dispensée par l'IPEC).
- 9 Organiser les PA (Programmes d'Action) en cohortes pour permettre la tenue d'un atelier de formation au début du projet.
- 10 Associer de tierces parties dans la formation, aussi dans les soucis de contribuer davantage au renforcement des capacités nationales et d'utiliser plus efficacement les ressources d'IPEC.

- 11 Mettre plutôt l'accent sur l'intégration du travail des enfants dans les autres politiques, en créant un système de suivi du travail des enfants (SSTE), et en reliant les structures aux niveaux national, régional, départemental et communautaire.
- 12 Les ONG et l'IPEC devraient réfléchir à des stratégies visant à toucher et à impliquer les hommes, et les inciter à investir dans l'avenir de leurs enfants.
- 13 Définir un coût optimal par enfant et les services minimums nécessaires pour obtenir des résultats durables.
- 14 Élargir l'équipe du projet de l'IPEC avec un agent chargé du S-E, qui pourrait prendre en charge une partie des visites de terrain, donner plus de formation aux ONG et analyser les données.
- 15 L'IPEC devrait protéger ses employés contre un excès de travail structurel, en embauchant plus de personnel et en réorganisant la répartition du travail.

Recommandations pour des projets futurs

- 16 Prévoir un examen critique - une ou deux fois au cours du projet - du cadre stratégique en termes d'objectifs, de résultats, de stratégies et d'indicateurs et repositionner le projet par rapport au contexte national.
- 17 Être plus précis dans la formulation des objectifs, des résultats et des indicateurs pour faire en sorte que la progression vers les objectifs devienne mesurable.
- 18 S'assurer que les ambitions sont proportionnelles aux ressources disponibles.
- 19 Mettre plus d'accent sur le renforcement des capacités de l'administration régionale et départementale afin de créer des liens entre l'échelon local et national, mettre en place un niveau supplémentaire de mobilisation de ressources et inciter le gouvernement national à plus d'action.
- 20 Prendre en compte les facteurs de retard prévisibles lors de l'élaboration d'un plan de travail et adapter les ambitions en conséquence.

Introduction

1. Contexte et description du projet

Contexte sénégalais

Le Gouvernement du Sénégal a été un agent actif dans la lutte contre le travail des enfants depuis 1993, date à laquelle il a entrepris la première étude nationale sur ce phénomène. Cela a été suivi par une série d'évaluations diligentes entre 1994 et 1998, le premier programme national du travail des enfants avec l'IPEC de 1998 à 2001, et un second programme pendant les deux années qui ont suivi. Le gouvernement a signé les conventions 138 et 182 respectivement en 1999 et 2000, et a émis quatre décrets nationaux en juin 2003. Ces décrets étaient destinés à:

- Définir la notion d'enfant et déterminer les conditions spécifiques dans lesquelles il/elle est autorisé(e) à travailler (Décret 3748) ;
- Définir et déclarer illégales les pires formes du travail des enfants (Décret 3749) ;
- Établir une liste des emplois dangereux interdits aux enfants et aux jeunes (Décret 3750) ;
- Déterminer les catégories d'entreprises et les types de travaux interdits aux enfants et aux jeunes, ainsi que l'âge auquel s'applique l'interdiction (Décret 3751).

Contexte du projet

Le Gouvernement du Sénégal et l'IPEC ont suivi une approche participative et multidisciplinaire dans l'élaboration du PAD (connu au Sénégal comme plan cadre national). Avec le soutien de l'IPEC et le financement de USDOL et du gouvernement français, le gouvernement sénégalais a entrepris une analyse de la situation du travail des enfants dans différents secteurs, dont les résultats ont été validés par des ateliers nationaux auxquels participaient les principales parties prenantes (des organisations de travailleurs et d'employeurs, des ONG, des bailleurs de fonds, la société civile). Les principaux éléments du cadre logique du PAD ont été préparés par les parties prenantes nationales lors d'un atelier de planification tenu à Dakar le 26 mai 2003. D'autres aspects des cadres d'impact ont été discutés plus tard les 27 et 28 mai 2003.

Le gouvernement devait développer les éléments élaborés au cours de l'atelier de planification en un cadre opérationnel de PAD pour toutes les interventions contre les PFTE au Sénégal. Avec ce cadre, le gouvernement a pour objectif de jeter une base solide, à travers la mise en œuvre d'un ensemble cohérent d'interventions, pour l'élimination des PFTE d'ici à l'an 2015.

Les principaux éléments du cadre du PAD, qui a été élaboré depuis la conception du projet, sont:

- L'harmonisation des lois et règlements nationaux avec les instruments nationaux et internationaux relatifs aux PFTE, en particulier les Conventions 182 et 138 de l'OIT.
- Une application plus efficace des lois et règlements relatifs aux PFTE.
- L'amélioration de l'accès et la qualité de l'éducation pour tous les enfants, notamment à travers la mise en œuvre du Programme décennal pour l'éducation et la Formation Professionnelle.
- Des stratégies spécifiques pour certaines PFTE, à commencer par l'exploitation des enfants à travers la mendicité, le travail domestique des enfants et les emplois dangereux dans l'agriculture et la pêche ;
- Le renforcement des capacités institutionnelles et techniques pour la planification, la mise en œuvre, la coordination et le suivi évaluation de programmes.

Description du projet

Le projet IPEC d'appui au PAD a été financé par le Département du Travail des Etats-Unis, pour un montant total de 2 000 000 de dollars US. Il a été mis en œuvre en collaboration avec le gouvernement du Sénégal, les représentants des partenaires tripartites, la société civile, les partenaires au développement, et l'UNICEF. Un accent particulier a été mis sur le fait de jeter une base solide pour une action consistante et efficace contre le travail des enfants dans les années à venir et sur le développement d'un cadre politique cohérent ainsi que les capacités institutionnelles et techniques requises pour renforcer l'appropriation nationale et l'adhésion à l'objectif de l'élimination des PFTE dans les plus brefs délais. Le projet comportait sept objectifs immédiats⁴ :

No	Objectifs immédiats
1	Capacité nationale accrue pour la lutte contre les pires formes de travail des enfants (PFTE)
2	Un cadre juridique harmonisé est connu de tous et respecté
3	La capacité du système éducatif à susciter l'intérêt et la rétention des enfants exposés aux risques ou au travail des enfants a été renforcée
4	La base de connaissances pour la planification, l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des interventions de lutte contre le travail des enfants au Sénégal a été améliorée
5	La société sénégalaise est consciente des effets néfastes des PFTE.
6	Des stratégies efficaces dans la lutte contre l'exploitation des enfants à travers la mendicité ont été développées et sont en cours d'exécution.
7	Les enfants seront soustraits et empêchés de s'engager dans le travail dangereux et d'être exploités dans les activités domestiques, agricoles et dans la pêche.

En plus de la création d'un environnement propice à l'élimination effective des PFTE, le projet devait assurer directement la prévention, le retrait, la réhabilitation, et la protection des enfants exploités dans le travail. Un total de 9 000 enfants ont été ciblés pour le retrait (3 000) et pour la prévention (6 000) des emplois dangereux et d'exploitation par l'offre de services éducatifs ou autres. Le projet était axé sur six des onze régions du Sénégal (Dakar, Diourbel, Fatick, Kaolack, Thiès et Saint-Louis) et sur l'exploitation des enfants à travers la mendicité, le travail domestique des enfants et les travaux dangereux dans les domaines de la pêche et de l'agriculture. La durée initiale du projet était de trois ans, mais, en juillet 2006, une année supplémentaire, sans frais, a été accordée par le Département du Travail des Etats-Unis.

2. Objectifs de l'évaluation

Portée

L'évaluation a porté sur le Projet d'appui du BIT/IPEC, ses réalisations et sa contribution à l'ensemble des efforts nationaux pour parvenir à l'élimination des PFTE, ainsi que sur le cadre national du PAD.

⁴ Les activités sous le troisième objectif étaient financées par le gouvernement de France et ne sont prises en compte dans le cadre de cette évaluation.

L'évaluation a porté sur le projet dans son ensemble et les liens et synergies entre chacun de ses volets. Elle a également examiné la manière dont le projet, en plus de la réalisation de certains objectifs, a contribué à l'approche nationale du PAD et aux domaines stratégiques plus larges ainsi qu'à la question du travail des enfants dans le pays. L'évaluation traite de l'appréciation des aspects clés du programme, comme la stratégie, la mise en œuvre, les objectifs à atteindre, l'impact des travaux menés durant la phase de mise en œuvre, l'efficacité, la pertinence et la pérennité.

But de l'évaluation

L'évaluation a été menée dans le but de tirer les leçons de l'expérience acquise au cours de la période de mise en œuvre. Elle montre comment ces leçons peuvent être appliquées dans la planification d'activités futures, dans les interventions courantes ou en projet du BIT/IPEC, ainsi qu'en termes plus larges de lutte contre le travail des enfants dans le contexte des Programmes Assortis de Délais.

L'évaluation prend en compte des facteurs et des évolutions pertinents dans le processus national du PAD afin de déterminer la contribution du Projet d'Appui du BIT/IPEC à la création d'un environnement favorable, et en tant que facilitateur dans le développement de l'ensemble du cadre stratégique national du PAD. Étant donné que l'approche du PAD est relativement récente (depuis 2001), le caractère novateur et l'élément « apprentissage dans la pratique » de la démarche a été pris en compte.

L'Étude sur l'impact de programme était axée sur l'évaluation de l'impact au niveau des programmes et plans à différents niveaux en ce qui concerne l'intégration du travail des enfants. L'évaluation met l'accent sur la façon dont de tels programmes et plans ont intégré les questions du travail des enfants et comment cela peut être attribué au projet du BIT/IPEC et aux efforts du BIT.

Les résultats de l'évaluation seront utilisés dans le cadre de la planification stratégique et l'orientation possible pour d'autres phases des différents projets, y compris les modèles d'interventions. Les résultats devraient également être utilisés par l'IPEC pour la conception de futurs programmes et l'allocation des ressources.

3. Méthodologie de l'évaluation

Composition de l'équipe

L'équipe d'évaluation était composée une consultante internationale⁵ et chef d'équipe, et de un consultant national⁶, qui était chargé de mener une étude d'impact de programme dans le cadre de l'évaluation globale. Le chef d'équipe avait comme responsabilité l'examen des TdR, de la documentation et des questions d'évaluation, l'élaboration d'une méthodologie d'évaluation, la participation à une réunion préparatoire, la réalisation d'entretiens et de visites sur le terrain, la supervision de l'étude d'impact de programme ainsi que la rédaction de l'avant projet et du rapport final. Le consultant national a participé à toutes les rencontres et visites, tout en se concentrant plus particulièrement sur l'impact de programme. Il a simultanément rédigé un rapport séparé, dont les principaux résultats sont intégrés dans le rapport final d'évaluation.

Examen des documents

Les évaluateurs ont passé en revue les documents suivants : le document de projet, le rapport de l'évaluation à mi-parcours, le budget du projet, le cadre stratégique, le plan de suivi et évaluation, les rapports d'état d'avancement, les rapports techniques d'évolution, les plans de travail, le matériel de formation, les rapports de recherche, le plan cadre national, les rapports de formation et les procès-verbaux des réunions du Comité intersectoriel.

⁵ Dr. Saskia Brand

⁶ Dr Ibrahim Gaye

Briefings

L'évaluateur avait eu, avant son voyage, un entretien téléphonique avec le responsable du département d'évaluation du BIT, et une téléconférence avec les responsables de projet de USDOL à mi-chemin du voyage. Un troisième entretien était programmé après le travail sur le terrain avec le responsable de bureau de l'IPEC. L'objectif de ces entretiens était de parvenir à une compréhension commune quant aux questions prioritaires d'évaluation, les sources de données disponibles et les instruments de collecte des données, et pour obtenir les points de vue d'IPEC Genève et du bailleur de fonds sur le projet. Les thèmes ci-après ont été abordés : la logistique de l'évaluation, les principales questions et priorités de l'évaluation, les documents d'évaluation, les rôles et responsabilités de l'équipe d'évaluation, la gestion et la communication, ainsi que l'appréciation générale de l'interlocuteur sur les réalisations du projet.

Les entretiens

Des rencontres étaient programmées avant les visites sur le terrain par le personnel du projet IPEC, conformément aux requêtes des évaluateurs et en accord avec les termes de référence. L'équipe d'évaluation a mené des interviews individuelles et de groupes avec les personnes suivantes:

- Les principaux partenaires intervenant au nom du gouvernement national (Ministère du travail, de l'éducation, des affaires sociales, de la famille, de la justice et des finances)
- La Cellule du travail des enfants
- La cellule du DSRP
- Le Comité Inter Syndical
- ACTEMP
- l'UNICEF

Quatre programmes d'action ont été visités : deux de la première génération (PLAN et ENDA), et deux de la seconde génération des PA (ASEM et APROFES). Sur le terrain, des discussions individuelles et des focus groupes ont été organisées avec les équipes de projet, l'administration locale, les bénéficiaires, les parents, les enseignants et les formateurs, les comités locaux de suivi du travail des enfants, les comités de gestion des écoles et les associations de parents et d'enseignants. L'équipe a visité des ateliers et des classes et a inspecté des trousseaux à outils et des matériels fournis par le projet. L'équipe a également observé les activités génératrices de revenu développées par le projet et a interrogé les familles devenues autonomes grâce au projet. Compte tenu des contraintes de temps, l'équipe s'est séparée à deux reprises au cours des visites sur le terrain et a mené des entretiens séparément. Toutefois, tous les résultats ont été discutés et analysés ensemble.

Le calendrier des réunions et la liste des personnes rencontrées figurent dans les annexes, ainsi que le guide des entretiens. La confidentialité a été garantie à tous les interlocuteurs.

Restitution sur le terrain

Vers la fin de la visite sur le terrain, les évaluateurs ont présenté au personnel local du BIT, aux membres du Secrétariat technique, au représentant du donateur, et aux représentants des agences d'exécution les résultats préliminaires, les conclusions et les recommandations. La présentation a été suivie d'une discussion plénière sur les résultats et la voie à suivre. À la fin de la rencontre, tous les participants ont rempli un formulaire comportant des questions sur la pertinence du projet et la compréhension qu'ils ont des définitions du retrait et de la prévention (voir les annexes pour le formulaire et l'analyse de cette enquête).

4. Situation finale du projet

Objectifs	Produit	Situation
<i>IO1 : Capacité nationale accrue pour la lutte contre les PFTE.</i>	<i>1.1 Production d'un cadre global d'intervention du PAD pour l'éradication des PFTE.</i>	<i>Cadre global d'intervention du PAD finalisé et attend d'être adopté par le gouvernement. Adoption prévue pour décembre 2007 Site Web achevé (en attendant l'approbation du BIT)</i>
	<i>1.2 Les questions relatives au travail des enfants sont intégrées au Programme de réduction de la pauvreté du Sénégal</i>	<i>Indicateur intégré dans le DSRP 2 Aucune autre assistance technique n'était possible sans l'adoption du plan cadre.</i>
	<i>1.3 Un Comité intersectoriel pour superviser, suivre et coordonner la mise en œuvre du cadre global d'intervention créé.</i>	<i>Des comités intersectoriels nationaux et régionaux ont été créés et formés, de même qu'un secrétariat technique national restreint.</i>
	<i>1.4 Le renforcement des capacités d'une cellule en charge du travail des enfants au sein du Ministère du Travail</i>	<i>Une CTE a été créée et formée Une formation sur le S-E aura lieu suite à l'adoption du plan cadre.</i>
	<i>1.5 Le personnel des Ministères clés et des ONG partenaires au niveau central et dans les provinces est techniquement équipé</i>	<i>Finalisé</i>
<i>IO2 : Un cadre juridique harmonisé est connu de tous et respecté</i>	<i>2.1 Harmonisation des documents juridiques (réglementation et code du travail,..) avec les instruments nationaux et internationaux appropriés</i>	<i>La législation a été passée en revue Les consultations ont été tenues. L'avant-projet de synthèse de 3 études juridiques (par l'IPEC, l'UNICEF et Save the Children) est prêt. Le séminaire avec les inspecteurs du travail est prévu pour le mois de décembre 2007 afin d'identifier les incohérences dans la législation nationale L'harmonisation même n'a pas encore été faite⁷</i>
	<i>2.2 Renforcement des institutions chargées</i>	<i>L'atelier pour identifier les lacunes d'application a été tenu</i>

⁷ Etions pas fait au moment de la mission sur le terrain pour la collecte d'information, mais un séminaire avec les inspecteurs du travail était prévu avant de la fin du projet afin d'identifier les incohérences dans la législation nationale.

Objectifs	Produit	Situation
	<i>de faire respecter la loi</i>	<i>Des inspecteurs du travail ont été formés Un réseau d'inspecteurs du travail a été formé⁸ La suite de la formation des inspecteurs du travail est prévue pour décembre 07.</i>
	<i>2.3 Les acteurs sensibilisés aux objectifs, au contenu et à l'application des lois et règlements réaménagés</i>	<i>La convention 182 de l'OIT a été traduite en 3 langues et 6000 exemplaires ont été distribués parmi les acteurs nationaux et locaux Le décret relatif aux PFTE a été traduit en 3 langues et 6000 exemplaires ont été distribués parmi les intervenants nationaux et locaux La convention 138 de l'OIT est actuellement en cours de traduction</i>
<i>IO3: La capacité du système éducatif à susciter l'intérêt et la rétention des enfants exposés aux risques du travail des enfants a été renforcée.</i>	<i>Les activités prévues au titre de cet objectif sont financées par la Coopération française et ne sont donc pas prises en compte dans cette évaluation. Il est néanmoins important de mentionner qu'un PA avec le Ministère de l'éducation a permis d'empêcher quelque 6000 enfants de s'engager dans le travail des enfants.</i>	
<i>IO4: La base de connaissances pour la planification, l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des interventions de lutte contre le travail des enfants au Sénégal a été améliorée</i>	<i>4.1 Des données nationales sur le travail des enfants sont disponibles</i>	<i>Une enquête nationale sur le travail des enfants a été effectuée et le rapport validé le 11 octobre 2007. Il est actuellement en cours d'impression pour une diffusion à grande échelle (1000 exemplaires)</i>
	<i>4.2 Des études de base sont réalisées sur la domesticité des enfants et sur la main d'œuvre infantine dans l'agriculture et la pêche dans les zones ciblées</i>	<i>Une étude de base portant sur 6 régions a été effectuée et a été validée le 11 décembre 2007. Il est actuellement en cours d'impression pour une diffusion à grande échelle (1000 exemplaires)</i>

⁸ De même, une formation de suivi des inspecteurs du travail est prévue en décembre 07.

Objectifs	Produit	Situation
	<i>4.3 Les bonnes pratiques sont documentées et disponibles</i>	<i>12 bonnes pratiques ont été documentées en octobre 2005 3 bonnes pratiques ont été documentées en septembre 2006</i>
<i>IO5: La société sénégalaise est consciente des effets néfastes des PFTE</i>	<i>5.1 Les principaux leaders d'opinion (journalistes, guides religieux, leaders communautaires) sont formés et organisés en réseau</i>	<i>Le réseau des journalistes pour les droits et la protection de l'enfant de même que celui des parlementaires pour les questions de population (y compris les enfants) ont été formés en 2006 Le comité intersyndical a été formé en 2007. Un PA dans la région de Diourbel a permis de former les leaders communautaires et religieux dans 3 départements. Dans le contexte de chaque PA, des leaders d'opinion locaux et régionaux ont été sensibilisés et mobilisés contre les PFTE.</i>
	<i>5.2 Des campagnes de sensibilisation sont organisées et exécutées</i>	<i>La journée internationale contre le travail des enfants (12 juin) a été, chaque année, un événement majeur, attirant la télévision nationale, la radio, les journaux et environ 1000 visiteurs. L'ONG PLAN Sénégal a également organisé une grande campagne à Ngoundiane (Thiès), le 12 juin 2007 Un documentaire de 30 minutes sur les activités de l'IPEC au Sénégal a été réalisé et sera diffusé en janvier sur la télévision nationale, couplé d'un débat en direct. Des matériels de sensibilisation ont été produits et distribués. Ils comprennent des affiches (4000 exemplaires), des conventions traduites (6000 exemplaires), un décret traduit (6000 exemplaires), des calendriers (4000 exemplaires.), et des trousseaux (500.) Une grande campagne nationale de sensibilisation est prévue pour janvier'08 avec l'artiste Coumba Gawlo</i>
<i>IO6: Des stratégies efficaces dans la lutte contre l'exploitation des enfants à travers la mendicité ont été développées et sont en cours d'exécution</i>	<i>6.1 Base de connaissances développées sur l'utilisation des enfants dans la mendicité</i>	<i>Une étude UCW sur les enfants dans la mendicité a été menée dans la région de Dakar (effort conjoint de la Banque Mondiale/UNICEF/IPEC) Une étude similaire a été effectuée par l'IPEC dans la région de Thiès (1er avant projet disponible).</i>
	<i>6.2 Les principaux</i>	<i>Des assises nationales conjointement organisées par</i>

Objectifs	Produit	Situation
	<i>groupes concernés (dont les guides religieux et les leaders communautaires) sont sensibilisés</i>	<i>le Ministère de la famille et l'IPEC sont en cours de préparation et sont prévues pour janvier 2008. On estime à 300 le nombre de leaders religieux qui y participeront et la conférence sera présidée par le président du pays.</i> <i>Un document pour diriger la conférence est en cours de finalisation.</i> <i>Les ateliers pour les journalistes et le parlement des enfants sont en préparation et auront lieu avant la conférence.</i>
	<i>6.3 Des stratégies sont développées pour lutter contre l'exploitation des enfants à travers la mendicité, ciblant des catégories précises d'acteurs concernés.</i>	<i>Les stratégies nationales ne peuvent être définies qu'après la conférence de janvier.</i> <i>Deux PA ont abordé la mendicité des enfants et ont soustrait respectivement 50 (Claire Enfance) et 30 (ASEM) enfants de la mendicité.</i>
<i>IO7: Les enfants seront soustraits et empêchés de s'engager dans le travail dangereux et d'être exploités dans les activités domestiques, agricoles et dans la pêche.</i>	<i>7.1 Des modèles d'intervention dans les PFTE choisies sont développés et acceptés par les acteurs</i>	<i>Ateliers et consultations tenus</i> <i>Aucun véritable "modèle" n'a été développé, mais tous les programmes d'action directe ont été conçus selon le même plan basé sur la documentation des bonnes pratiques existantes.</i> <i>Les partenaires ont partagé leurs expériences lors des deux ateliers de bonnes pratiques organisés en 2005 et 2006.</i>
	<i>7.2 Des services éducatifs et autres offerts aux enfants ciblés</i>	<i>Avec le financement de USDOL, 8 PA, apportant un appui direct, ont été mis en oeuvre.</i> <i>En tout, des services ont été fournis à 9531 enfants (2595 retirés et 6936 empêchés) (voir également le tableau du programmes d'action dans les annexes)</i>
	<i>7.3 Contribution à l'autonomisation économique des familles des enfants ciblés.</i>	<i>En tout, 840 familles sont devenues économiquement autonomes par la formation et l'accès au crédit.</i> <i>Deux administrations locales ont intégré l'élimination du travail des enfants dans leurs budgets annuels et leurs plans d'action; un autre a promis de le faire pour 2008 (les budgets sont actuellement en cours d'élaboration)</i>
	<i>7.4 Un système communautaire de suivi du travail des enfants est mis en place</i>	<i>Dans chaque domaine d'intervention des 8 PA, des systèmes communautaires de suivi sont désormais en place.</i> <i>Un consultant a élaboré une base de données, comprenant les données de chaque système de suivi local. Cette base sera transférée à la cellule du travail des enfants d'ici à la fin de l'année 2007.</i>

Résultats et conclusions

5. Conception du projet

Les objectifs du projet étaient-ils clairs et compris par tous les partenaires?

Les différents objectifs du projet ont été bien compris par les partenaires et l'adhésion était forte⁹. Le but global du projet, c'est-à-dire offrir l'appui au PAD étaient compris par le partenaire clé néanmoins il y avait un manque d'action concret. La cellule du travail des enfants est, à ce jour encore, entièrement dépendante de l'IPEC. Malgré la formation donnée, la direction du travail et le Ministère tout entier, ainsi que les comités intersectoriels manifestent peu de signes d'appropriation du PAD et continuent à compter sur l'IPEC pour de nouvelles initiatives. La seule explication possible à cela est un manque de dynamisme, de capacité ou de volonté de coordonner le programme, en dépit de l'appui déclaré pour le PAD (voir aussi le chapitre suivant).

La conception du projet répondait-elle à des besoins identifiés et était-elle pertinente dans son contexte?

La conception du projet était basée sur un exercice du SPIF (Cadre stratégique d'impact de programme) tenu en Mai 2003, avec tous les partenaires clés. Pendant cet exercice, un cadre global préliminaire a été élaboré pour le PAD. Les objectifs du projet reflètent les priorités fixées pendant cet exercice, qui concordent avec les objectifs du premier Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et du Programme Décennal d'Education et de Formation Professionnelle (PDEF) dont les bases constituent les 8 Objectifs du Millénaire. La conception du projet a également pris en compte le projet sur les PFTE par l'UNICEF et le Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale, projet qui a duré de 2002 à 2006, et a prévu une étroite collaboration avec ces deux institutions pour améliorer la synergie et l'efficacité.

Le projet et une suite logique de l'expérience antérieure de l'IPEC au Sénégal et les efforts réalisés par le gouvernement (voir la section sur le Contexte du Sénégal). Les concertations nationales tenues en Mai 2003 (l'exercice du SPIF) ont amené le gouvernement à exprimer la nécessité de développer une politique nationale pour l'élimination du travail des enfants, à assurer la coordination, le développement et l'intégration des programmes et projets destinés à empêcher et à réduire le travail des enfants, à développer des stratégies de mobilisation de ressources et à assurer le suivi des mesures prises¹⁰.

Pendant que le PAD semblait être l'étape logique suivante, l'IPEC et probablement le gouvernement lui-même ont surestimé la capacité technique de ce dernier à coordonner et suivre les efforts et à assurer la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre d'un programme assorti de délai. Si le projet n'a pas atteint tous les objectifs, cela est, pour une grande part, dû à ce manque de capacité, notamment, de son principal partenaire, Le Ministère du Travail, mais également du Ministère de l'Education, du pouvoir décentralisé, de l'inspection du travail et de l'inspection des écoles. L'on a encore besoin davantage de renforcement de capacités à différents niveaux du gouvernement, et il pourrait être intéressant de mettre plus l'accent sur le renforcement des compétences de l'administration régionale et des départements afin de créer des liens entre le niveau local et national. Ces niveaux ont des budgets plus importants que le niveau local et plus de capacités et de ressources humaines. Stratégiquement, ils pourraient jouer un rôle pouvant inciter le niveau national à prendre des mesures. Par contre, la capacité technique des ONGs partenaires a été correctement évaluée. Le projet a pu faire un bon usage de leurs compétences, qui se sont accrues au cours des années de collaboration avec (entre autres) l'IPEC.

⁹ Sur les 14 personnes ayant rempli le questionnaire distribué à l'atelier des partenaires, 13 ont jugé les objectifs très pertinents (4-5 sur un barème à 5 points) et une a indiqué une position neutre (3 sur le même barème).

¹⁰ Plan cadre national (Plan d'Action National), 2007.

L'exercice du SPIF a permis aux partenaires d'identifier les besoins du pays et de développer des stratégies adéquates pour les aborder, bien que les données disponibles pour cibler les bénéficiaires de l'action directe fussent encore limitées. De manière idéale, les deux grandes études qui ont été faites pendant le projet d'appui auraient précédé l'élaboration du volet Action directe. Ceci aurait permis à l'équipe du projet de fixer des objectifs plus spécifiques pour les régions, pour les secteurs du travail des enfants, les groupes d'âge et de genre.

Les hypothèses étaient-elles réalistes et bien définies?

Les hypothèses étaient bien définies et réalistes dans la plupart des cas. Six sur dix se rapportaient à la capacité et à la volonté politique du gouvernement, et ne se sont pas déroulées comme prévues. La sixième hypothèse n'était pas réaliste : « Pendant toute la durée du projet, l'effectif des organes dotés d'une capacité d'application de la loi, l'Inspection du Travail surtout, sera en nombre suffisant pour assurer le fonctionnement satisfaisant du système de suivi du travail des enfants dans les domaines et les secteurs choisis ». Le Sénégal n'a que cent dix inspecteurs du travail, tous basés au niveau régional (pas un seul n'est posté au niveau du département, à plus forte raison au niveau des communautés), et seules deux sur onze régions disposent d'un moyen de transport pour les inspecteurs. (Voir le tableau dans les annexes pour une évaluation complète par hypothèse).

La conception du projet est-elle logique et cohérente?

Les objectifs du projet ont suivi logiquement le cadre préliminaire de Mai 2003, et les résultats et activités étaient clairement liés aux objectifs. Le cadre logique, dans son ensemble, montre de la vision et une compréhension approfondie des étapes nécessaires pour atteindre les objectifs de développement. Néanmoins, l'on peut faire quelques observations:

- Il aurait été bénéfique au projet si certains objectifs et résultats avaient été quantifiés. Par exemple, il est impossible de savoir si « un cadre légal harmonisé est connu » de tous. Si l'objectif avait été d'accroître les connaissances du cadre légal d'un pourcentage X d'un public donné, il aurait été plus facile de déterminer le taux de réussite du projet. La seconde partie de cet objectif (« un cadre légal harmonisé est respecté ») est même plus problématique, parce qu'à part le fait que l'on ne sait jamais avec certitude si une loi est entièrement respectée - même le fait de le mesurer de façon approximative impliquerait un inspectorat du travail hautement qualifié et mobile qui couvrirait toutes les localités dans lesquelles les enfants travaillent régulièrement. La section précédente a déjà montré que ceci serait impossible au Sénégal en ce moment.
- Concernant le cinquième objectif (la sensibilisation), il aurait été utile d'intégrer l'élaboration d'une stratégie de communication et d'un plan d'action avec les partenaires formés comme activité, pour assurer la cohérence et la continuité dans les reportages sur le travail des enfants. En outre, l'inclusion des enquêtes CAP au début et à la fin du projet, mais aussi au début et à la fin de tous les PA, aurait permis au projet de mesurer l'impact sur cet objectif.
- L'activité 1.4.4 (l'établissement d'un système complet de suivi du travail des enfants) aurait dû être un objectif en soi, englobant plusieurs résultats et activités. C'est un processus impliquant plusieurs acteurs, en non pas uniquement une activité devant être exécutée par l'équipe de l'IPEC.

Les programmes d'action ont tous été développés de la même façon et constituent de ce fait une solide base de données et d'expériences, qui peut être utilisée pour rehausser l'action directe au Sénégal.

Les objectifs pouvaient-ils être atteints de façon réaliste avec les ressources allouées et dans le délai imparti?

Le degré de réalisation possible des objectifs dépend directement de la manière dont ils sont formulés. Comme indiqué ci-dessus, l'on ne peut pas établir le taux de réussite d'un projet suivant un objectif rédigé en des termes si généraux qu'il ne peut pas être mesuré. C'est notamment le cas du second et du cinquième objectif.

Dans l'ensemble, toutefois, l'on devrait noter que le projet était très ambitieux vu le niveau du financement, la taille de l'équipe de l'IPEC, la durée du projet, et la capacité des partenaires dont

l'IPEC dépend pour la réalisation des objectifs. Ceci peut être attribué d'une part au fait que ce projet faisait partie de la première génération de projets « d'appui au PAD », et d'autre part à la double approche de créer un environnement favorable ainsi que d'atteindre des cibles importantes par l'action directe. Bien que cette approche soit une force majeure de l'IPEC, elle est très exigeante. Une plus grande équipe et/ou davantage de temps aurait beaucoup aidé.

Dans quelle mesure les indicateurs sont-ils pertinents pour mesurer l'impact?

La plupart des indicateurs sont pertinents ; certains auraient pu être formulés de façon plus précise, ou beaucoup plus en termes de chiffres et de pourcentages, permettant un survol rapide de la réalisation progressive de l'objectif. Certains des résultats et des indicateurs ne dépendent pas de l'IPEC, telle que l'harmonisation des lois. Il aurait été mieux de formuler un indicateur lié au travail préparatoire effectué par l'IPEC pour permettre l'harmonisation des textes légaux. Voir le tableau dans les annexes pour une évaluation complète par indicateur.

La stratégie de viabilité était-elle clairement définie à la phase de conception?

La stratégie globale de la viabilité était très claire et apparaît dans tous les aspects de la conception du projet. En effet, l'intégralité du renforcement des capacités nationales et le volet environnement favorable sont développés pour assurer des résultats durables. Les stratégies de viabilité dans l'action directe n'ont pas été spécifiquement abordées dans le document de projet, mais elles étaient un élément essentiel de chaque PA et se reflétaient dans le choix des partenaires: la priorité était donnée aux ONG qui avaient une expérience de longue date dans le domaine d'intervention et seraient capables d'assurer la continuité des services, à travers leurs relations avec de multiples donateurs.

Comment le SPIF a-t-il été utilisé comme outil de planification par les partenaires clés?

Le SPIF était la base du projet en revue, mais aussi celle du PAD. Il a été utilisé pendant les concertations régionales, ainsi que pour l'élaboration du plan final d'action nationale (le plan cadre). Il n'a pas été utilisé en dehors de ce cadre.

Conclusions sur la conception du projet

Dans l'ensemble, le projet était bien conçu, mais ambitieux en ce qui concerne le niveau de financement, le temps imparti, la taille de l'équipe et la capacité des partenaires clés. La conception a pris en compte les politiques et les programmes existants et était pertinente dans son cadre sociopolitique.

Recommandations pour des projets futurs:

- Prévoir un examen critique - une ou deux fois au cours du projet - du cadre stratégique en termes d'objectifs, de résultats, de stratégies et d'indicateurs et repositionner le projet par rapport au contexte national.
- Être plus spécifique en formulant les objectifs, les résultats, et les indicateurs, pour s'assurer que la progression vers les objectifs est mesurable.
- S'assurer que les ambitions sont proportionnelles aux ressources disponibles.
- Mettre plus d'accent sur le renforcement des capacités de l'administration régionale et de départementale afin de créer des liens entre le niveau local et national, créer un niveau supplémentaire de mobilisation de ressources et inciter le gouvernement national à plus d'action.

6. Création d'un environnement favorable

Quel a été le niveau d'implication du gouvernement?

Principal partenaire de l'IPEC, le Ministère du Travail a été impliqué essentiellement à travers sa cellule du Travail des Enfants (CTE) et le Comité Intersectoriel National (CIN) présidé par le Directeur du Travail. À travers ces deux institutions, le Ministère du Travail a reçu un rôle de coordination, en ce qui concerne tous les efforts visant à réduire le travail des enfants, et spécifiquement concernant l'élaboration et la mise en œuvre du PAD. La CTE, qui a été créée en Février 2004, en plus de produire des rapports trimestriels, devait mobiliser les ressources, créer et entretenir une base de données, et assurer le suivi et l'évaluation de toutes les activités. La cellule se compose d'un coordinateur du travail des enfants, d'un statisticien, et d'un assistant administratif. Deux mois avant l'évaluation finale, le coordinateur a quitté pour un autre emploi et n'avait pas encore été remplacé. Aucun des membres n'est nommé à plein temps et le travail de la CTE vient au second plan par rapport à leurs tâches primaires au ministère. Malgré les premiers engagements du gouvernement, la CTE n'a aucun espace de bureau ni un budget. Ses membres travaillent dans différents bâtiments et se réunissent dans des bureaux communs ou dans une salle de réunion. Parce que la CTE n'est pas une unité administrative indépendante, pour toute dépense, une approbation doit être obtenue de la direction, même si elle a accès aux fournitures de bureau de cette dernière (cartouches d'imprimante, papier, etc.). Si elle avait été une division, elle aurait eu son propre budget de fonctionnement. La cellule a été équipée de trois ordinateurs et imprimantes par l'IPEC, il y a trois ans. Par manque d'entretien, un ordinateur est maintenant, de façon permanente, hors d'usage et les deux autres ne sont que partiellement fonctionnels. La cellule n'a aucun moyen de transport ou de communication. Ses membres ont bénéficié d'un certain nombre de formations données par l'IPEC, à la suite desquelles leurs connaissances des questions du travail des enfants et des conventions se sont améliorées, ainsi que leurs capacités en conception de projets. Notamment le coordinateur a accompagné l'IPEC dans plusieurs visites de terrain.

En collaboration étroite avec l'IPEC, la CTE a pu obtenir un certain nombre de résultats. Sa plus importante réalisation a été la coordination de l'élaboration du PAD, qui impliquait l'organisation de plus de vingt réunions aux niveaux régional et national. En outre, elle a facilité la création des comités intersectoriels, nationaux et régionaux, supervisé l'étude SIMPOC (Programme d'information statistique et de suivi sur le Travail des Enfants), et à un moindre degré, l'étude de base dans six régions. Elle a été impliquée dans l'élaboration des quatre décrets liés au travail des enfants, dans la formation des inspecteurs du travail et la création de réseau qui s'en suivit ainsi que dans l'identification des lacunes et des incohérences dans la législation. La cellule a également travaillé avec l'unité du DSRP sur la définition et l'insertion d'un indicateur sur les PFTE dans le second DSRP, et a participé à la célébration de la Journée Mondiale contre le Travail des Enfants (12 Juin). Les membres de la CTE entretiennent des relations cordiales de travail avec l'équipe de l'IPEC et ils se concertent de façon régulière.

À ce jour, la CTE est encore fortement dépendante de l'IPEC sur le plan des initiatives, du financement et de la planification stratégique. Les membres l'ont admis : « c'est l'IPEC qui nous fait fonctionner ». Ni la CTE, ni la Direction n'ont montré des capacités en mobilisation des ressources, bien que des occasions se soient présentées par l'insertion du travail des enfants dans le DSRP. La cellule n'a pas de plan d'action ; ses activités sont définies par le projet d'appui au PAD. Pendant que ses membres étaient visiblement satisfaits des études réalisées dans le cadre du projet USDOL-IPEC, ils n'avaient pas développé de stratégie pour utiliser les résultats à leur profit ou assurer un large accès aux rapports. Le manque d'initiative peut, en partie, être attribué aux conditions dans lesquelles la cellule doit travailler, mais le fait que les opportunités n'ont pas été saisies pour créer une situation plus favorable reflète par-dessus tout un manque de capacité en planification stratégique. L'instabilité institutionnelle du Ministère renforce cet état de fait. Au cours du projet d'appui, il y a eu cinq ministres du travail, deux directeurs, deux assistants administratifs pour la cellule et, comme indiqué, le membre avec plus d'expérience de la CTE a aussi quitté et n'a pas encore été remplacé. Ces changements ont non seulement affecté le fonctionnement de la CTE, mais ont également été la

principale cause des retards dans l'élaboration du PAD et son adoption par le gouvernement du Sénégal.

D'autres ministères se sont révélés plus dynamiques. Le Ministère de l'Education a son plan d'action décennal (PDEF), qui aborde quelques causes clés du travail des enfants : le manque d'accès physique et académique à l'école et de la qualité de l'éducation. Les résultats recherchés dans ces domaines ont été entièrement incorporés au PAD. Le Ministère, à travers sa Direction de l'Enseignement Primaire, se concentre entre autres sur :

- L'accroissement du taux d'inscription des filles (par des campagnes annuelles de porte à porte).
- La diversification de l'offre éducative par la création d'écoles franco-arabes (pour résoudre le problème de la résistance culturelle/religieuse à l'éducation).
- Les cours de vacances (pour empêcher les enfants de s'engager dans le travail des enfants pendant l'été, une cause fréquente d'abandon des études).
- Des cours de soutien aux enfants qui risquent d'abandonner.
- Le financement de projets pédagogiques dans les écoles pour améliorer la qualité de l'éducation (projets validés par l'inspection des écoles ; à ce jour la moitié de l'ensemble des 7000 écoles ont bénéficié de financement).

Le Ministère a diverses sources de financement pour la mise en œuvre de ces activités (la Banque Mondiale, l'AFD, la coopération japonaise). Avec l'IPEC, la Direction de l'Education de Base a exécuté un Programme d'Action financé par la coopération française à travers lequel 6000 enfants ont été empêchés de s'engager dans le travail des enfants.

Le Ministère de la Famille, à travers sa Direction de la Protection de l'Enfance, est également un partenaire actif dans la lutte contre le travail des enfants. Il a obtenu une partie importante (203 millions de Franc CFA) du budget annuel du gouvernement pour son programme sur l'élimination des PFTE, mis en œuvre en collaboration avec et co-sponsorisé par l'UNICEF. La Direction copréside le CIN, occupe un rôle important dans la préparation des Assises Nationales sur la mendicité des enfants, et a participé à l'étude UCW (Comprendre le Travail des Enfants) sur la mendicité des enfants. Le Ministère était impliqué dans l'élaboration du DSRP. En plus de l'UNICEF, il a obtenu un financement de Plan International et de Save the Children. Dans son plan d'action de 2008, il prévoit la création d'une base de données nationale sur la protection des enfants. La directrice a affirmé qu'elle est intéressée par la création d'une base de données et d'un système de suivi qui couvre tous les aspects de la protection et du travail des enfants. Elle a bénéficié de deux formations par l'IPEC sur les conventions et la traite des enfants (dans le cadre du projet LUTRENA). Une collaboration étroite existe entre la Direction, l'IPEC et la CTE. Depuis le dernier changement de gouvernement en Juillet 2007, le programme sur les PFTE a été transféré de la direction à celui du cabinet, à la suite de quoi la direction de la Protection de l'Enfance a perdu un peu le fil de son évolution.

Le Ministère de la Justice travaille avec l'IPEC sur la question des enfants en conflit avec la loi et qui ont besoin de protection sociale. Sur l'ensemble du territoire national, le Ministère dirige trois centres de formation et cinq abris à travers son service d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO). Les centres dispensent la formation professionnelle, des activités culturelles et sportives et des services de protection et de rééducation. Dans les régions d'intervention de l'IPEC, les centres d'AEMO participent aux comités Intersectoriels régionaux. Le service n'a pas de financement proprement dit du gouvernement, mais bénéficie des contributions françaises et de l'Union Européenne, entre autres, pour construire des centres AEMO dans tout le pays. Il a établi une collaboration avec des ONGs telles que ENDA-Graf dans le cadre de projets ciblant des enfants de la rue et des enfants dans l'industrie de la pêche. Il a aidé le projet ENDA-IPEC dans la réalisation de l'enregistrement des naissances et les activités de sensibilisation.

Le Ministère des Finances est impliqué dans l'élimination du travail des enfants à travers sa division pour la population et la cellule du DSRP. La politique nationale de la population (mise en œuvre avec la collaboration du FNUAP) se concentre, entre autres, sur l'inscription des filles et l'accès à l'éducation des enfants handicapés, d'où l'intérêt de la participation de la division aux activités de

l'IPEC et au PAD. Le coordinateur a bénéficié de deux formations et a travaillé sur l'élaboration du PAD. La cellule du DSRP a travaillé étroitement avec l'IPEC et la CTE sur l'insertion d'un indicateur relatif à l'élimination des PFTE dans le DSRP. Elle considère le travail des enfants comme un problème transversal qui ne peut être résolu que par une action coordonnée dans différents domaines. Les quatre volets du DSRP ont tous un lien avec l'élimination du travail des enfants. Ceci est une importante réalisation du projet par laquelle les questions du travail des enfants ont été incluses dans le suivi général de la pauvreté.

La cellule du DSRP peut aider le Ministère du Travail à mobiliser des fonds pour la mise en œuvre du PAD, si ce dernier s'engage à participer aux réunions budgétaires en cours et aux rencontres avec les donateurs. Le représentant de la cellule a fait remarquer que son service avait demandé, à plusieurs reprises, à la direction du travail de fournir des données sur la situation du travail des enfants pour l'évaluation du premier DSRP, mais la demande n'a jamais été satisfaite. En conséquence, l'indicateur du travail des enfants est actuellement le seul indicateur qui n'a pas de données. Malgré son importance déclarée, si aucune information ne peut être donnée sur cet indicateur, il est peu probable qu'il soit maintenu.

Le CIN a-t-il été efficace dans l'exécution de ses devoirs ?

Tous les Ministères ci-dessus indiqués sont membres du Comité Intersectoriel National, ainsi que du secrétariat technique qui fonctionne comme une sous-commission du CIN. Le CIN comprend les représentants de 20 ministères, les gouverneurs des 6 régions du projet, les organisations d'employeurs, le comité intersyndical, les leaders religieux, un certain nombre d'organismes (UNICEF, PNUD, Banque Mondiale, UE, des ambassades, quelques ONGs, et le réseau des journalistes pour les droits et la protection des enfants) (voir l'annexe I pour sa composition exacte). Ses tâches sont :

- d'assurer la coordination de tous les efforts visant la prévention et l'élimination du travail des enfants au Sénégal ;
- d'aider les acteurs dans la mise en œuvre de leurs programmes d'action ;
- de mettre en place un système de planification, de suivi et évaluation, et d'examen des activités dans le domaine de l'élimination du travail des enfants.

Au départ, le CIN devait se réunir tous les trimestres, mais il a été aussitôt décidé que les réunions auraient lieu une fois par an, pendant qu'une commission restreinte, le secrétariat technique, se réunirait plus souvent. Le CIN a fait six réunions en tout, qui visaient les buts suivants:

- Le lancement du projet d'appui
- La préparation de l'élaboration du PAD
- L'évaluation de la progression du projet d'appui
- La revue de l'avant projet du PAD.
- Le partage d'information sur les activités de la Journée Mondiale 2005 contre le Travail des Enfants
- La validation du PAD

À part les rapports individuels entre les membres du CIN et les agences d'exécution, le Comité National n'a joué aucun rôle dans l'action directe. Le secrétariat technique a activement participé au choix des propositions et des partenaires du PA et était invité à tous les séminaires et sessions de formation organisés par l'IPEC, tandis que le coordinateur était impliqué dans une certaine mesure dans l'exécution et le suivi des projets, mais n'a pas été impliqué dans la mise en œuvre ou le suivi du projet.

Le fait que tous les principaux acteurs dans le domaine de l'élimination du travail des enfants sont représentés au CIN pourrait faire croire que cette structure est bien préparée pour assurer ses

responsabilités. Cependant, il a jusque-là fonctionné uniquement comme un comité directeur du projet d'appui. Cela est évident non seulement à travers les contenus des réunions énumérées ci-dessus, mais aussi à travers la représentation au niveau régional : seuls les gouverneurs des six régions du projet prennent part au CIN et seules ces régions ont des comités intersectoriels régionaux. Les autres cinq régions (Louga, Tambacounda, Kolda, Ziguinchor et Matam) sont donc exclues de toute la dynamique nationale concernant l'élimination du travail des enfants.

Les efforts de coordination sont davantage entravés par le fait que la représentation au CIN n'est généralement pas à un niveau de prise de décision et est l'objet de fréquents changements. Ceci est exacerbé par le problème plus structurel qui est l'existence d'un autre comité directeur national pour les questions liées aux PFTE, avec presque les mêmes membres, présidé par le Ministre de la Famille. Dans ce comité, ni le Ministre du Travail, ni le CIN ne sont représentés. Pour assurer une véritable coordination nationale et éviter la duplication des efforts, il est indispensable qu'une seule structure soit créée.

Implication des autorités régionales et locales

Dans les six régions d'intervention (Dakar, Thiès, Saint-Louis, Fatick, Kaolack et Diourbel) les comités intersectoriels régionaux ont été créés par décrets pris par les différents gouverneurs. De par leur composition et leur rôle, ces comités sont analogues au CIN. Ils sont présidés par les gouverneurs, qui doivent représenter leurs régions dans le CIN. Comme le comité national, chaque CIR a son secrétariat technique, coordonné par l'inspecteur régional du Travail, qui travaille directement sous l'autorité du Ministère du Travail. Théoriquement, cela assure un lien direct entre les comités régionaux et la CTE, responsable de la coordination du CIN.

Les CIRs ont été actifs surtout pendant la phase d'élaboration du PAD pendant laquelle la CTE a organisé un certain nombre d'ateliers. Toutefois, ils sont moins fonctionnels depuis lors, et n'ont pas assumé leurs tâches de coordination. Ceci, en partie, est lié au manque d'encouragement du niveau national, mais il peut aussi être dû au fait qu'il n'y a aucune structure au niveau départemental, qui pourrait assurer le lien avec les communautés. Par contre, les CIRs de Kaolack et de Thiès ont été impliqués dans le suivi des programmes d'action dans ces régions. Bien que l'équipe d'évaluation n'ait pas pu rencontrer les représentants de ces comités, l'on peut s'attendre à ce que, comme leurs homologues nationaux, ils ne perçoivent pas non plus leur rôle au-delà du projet d'appui de l'IPEC¹¹.

Au plan local, le représentant élu de Ngoundiane a incorporé l'élimination du travail des enfants comme objectifs dans son plan local de développement et ont créé une ligne budgétaire pour les activités dans ce domaine. A Mbeubeuss, le maire a donné un lot de terrain pour la formation professionnelle. Les autorités locales de Mboro et de Keur Socé ont affirmé qu'elles étaient en train de se préparer à suivre ces exemples. A Diourbel, trois départements ont créé des comités de veille comprenant l'administration locale, les chefs religieux et la société civile, qui pourront fonctionner sans le financement de l'IPEC. Tous ceux-ci sont des exemples encourageants de la participation au niveau local et qui peuvent motiver d'autres communautés et départements à suivre. Le succès de ces cas réside probablement dans la combinaison d'une sensibilisation efficace par les partenaires de l'IPEC dans les zones (Plan, ASEM et Ndeyi Jirim) et quelques personnes ingénieuses qui ont été réceptives au message. Si elles sont bien exploitées, ces expériences peuvent être démultipliées.

Collaboration non gouvernementale

À part les efforts financés par la coopération française, il y a eu dans l'IPEC une certaine collaboration avec le projet LUTRENA, qui consistait notamment à des formations données aux partenaires sur la traite des enfants. À cause du fait que le Sénégal n'est pas un pays de base de LUTRENA, il n'y a pas eu d'autres opportunités d'association. En outre, en 2007, il y a eu une

¹¹ Les informations de cette section ont été tirées du chapitre 2 de l'étude d'impact (deuxième avant-projet) menée simultanément, le rapport de recherche sur l'analyse institutionnelle de l'UTE et de la CIN (rapport d'étude sur l'analyse institutionnelle de la cellule travail des enfants et du comité intersectoriel national du Sénégal publié par l'IPEC en Avril 2007, en plus des entretiens avec l'UTE et l'équipe de projet.

formation commune à Cotonou pour les partenaires sous-régionaux de l'IPEC, à laquelle ont participé différents partenaires du projet d'appui du Sénégal.

Au sein de l'OIT, une synergie a été créée avec le bureau de l'ACT/EMP, qui travaille avec les organisations d'employeurs, le spécialiste d'ACTRAV, qui travaille avec les syndicats, et GERME (Gérer Mieux son Entreprise), un projet axé sur le développement des capacités pour la gestion des petites entreprises. Ce dernier a été très utile pour le projet, puisqu'il a permis la formation en gestion d'entreprise de 80 jeunes retirés du travail des enfants et inscrits à des centres de formation professionnelle. Une fois qu'ils montent leurs entreprises, le personnel de GERME suit les jeunes pendant trois mois. Vice versa, le responsable de projet de l'IPEC a mis au point un indicateur du travail des enfants, qui est maintenant intégré dans le suivi des micro-entreprises par des formateurs GERME au Sénégal. L'IPEC a participé à l'une des sessions de formation GERME et pense y inclure un module de travail des enfants dans l'avenir.

L'IPEC a collaboré avec l'UNICEF dans l'étude UCW (Comprendre le travail des enfants) sur la mendicité des enfants et l'agence est aussi membre du CIN. Les deux agences envisagent un partenariat plus intensif au cours d'un nouveau projet dans la région de Thiès. Pendant les premières années du projet, des alliances ont été nouées avec l'UNESCO (programme sur les abandons scolaires), le FNUAP (réseau des journalistes et des centres pour l'information/la formation des jeunes), l'UNODC (prostitution et enfants de la rue), l'USAID (à travers le programme de Santé de l'USAID – approche VIH/SIDA ; avec Entry Point pour l'enquête préliminaire sur le suivi des comportements : « les enfants apprentis et les filles vendeuses dans le secteur informel ainsi que les petits commerçants ») et avec la FAO.

À travers le CIN et les formations, l'IPEC a associé des leaders religieux, des journalistes et des représentants élus au niveau local et régional, à son projet. Ceci sera davantage renforcé avec les assises nationales sur la mendicité des enfants. La collaboration avec les journalistes n'est pas très systématique, et est renouvelée chaque fois qu'un événement est programmé. Comme indiqué plus tôt, une stratégie générale de communication et de sensibilisation serait utile pour renforcer ces liens. Une fois que le site web sera fonctionnel, cela pourrait aussi servir d'outil pour maintenir l'attention du réseau des journalistes focalisée sur les questions du travail des enfants. L'accord de collaboration récemment établi avec la radiotélévision nationale jouera également un rôle important.

Les partenaires traditionnels de l'IPEC, les syndicats et les organisations d'employeurs, n'ont pas été impliqués dans ce projet, comme ils l'étaient dans les premières étapes de l'activité de l'IPEC au Sénégal. Selon plusieurs sources, les employeurs ont perdu le contact avec le projet pendant les deux premières années à cause des problèmes de communication avec la CTP. L'administrateur national a fait quelques tentatives pour les impliquer de nouveau pendant la seconde moitié du projet, mais il était si occupé par des questions plus urgentes que des résultats concrets ne pouvaient être obtenus. Le comité intersyndical a bénéficié de formations et encore plus de formations sont programmées pour janvier. Ses membres ont exprimé à plusieurs reprises le souhait d'être impliqué davantage, mais n'ont pas encore fait l'effort de rédiger une bonne proposition et démontrent un intérêt pour des activités qui sont mieux exécutées par les ONGs. L'avantage comparatif des syndicats réside dans le nombre répandu de leurs adhérents, notamment dans les secteurs de l'éducation et du tourisme ; un projet intéressant pourrait donc être la formation des formateurs et la formation subséquente des adhérents dans le suivi du travail des enfants.

Accroissement des ressources

Comme indiqué ci-dessus, en plus de la contribution de GERME et grâce aux activités de sensibilisation par les ONG intervenant dans les différentes zones, le représentant élu de Ngoundiane a créé une ligne budgétaire pour l'élimination du travail des enfants et à Mbeubeuss le maire a donné un lot pour la formation professionnelle. Le Maire de Mboro a également promis de donner un lot afin que les formateurs puissent être propriétaires de leurs ateliers et avoir ainsi la possibilité de les améliorer. Mboro et Keur Socé ont exprimé l'intention de suivre ces exemples. Les représentants élus dans la zone opérationnelle d'ENDA Dakar paieront les frais scolaires de la dernière année de l'école de formation professionnelle (20 000 F CFA / étudiant). Toutes les ONGs qui ont pris des dispositions

pour l'enregistrement des naissances ont réussi à en réduire les prix imposés par l'état. Par exemple, ENDA a obtenu 300 certificats pour 3500 F CFA par certificat, au lieu du prix normal de 15 000 F CFA.

Ce qui est intéressant au sujet de cette sorte de collecte de ressources est que, même si les montants ne sont pas aussi importants, la plupart des contributions sont générées par la communauté. Elle démontre le degré d'appropriation de la lutte contre le travail des enfants au niveau local.

Conclusions sur la création d'un environnement favorable

Malgré le manque d'initiative du Ministère du Travail, il y a un grand potentiel pour capitaliser sur les résultats obtenus par le projet et pour renforcer les liens existants entre les parties prenantes. Un problème qui doit être surmonté afin d'atteindre une coordination nationale efficace est la coexistence de deux comités directeurs « nationaux » : le CIN et le comité directeur de l'UNICEF/Ministère de la Famille. La représentation au CIN devra être stable et à un niveau plus élevé, pour permettre à la structure de devenir un vrai organe de coordination, indépendant de l'IPEC. Davantage de renforcement des capacités des autorités régionales et locales s'avère nécessaire en planification stratégique et en mobilisation de ressources. Des opportunités existent pour encore renforcer la collaboration avec les différents ministères, l'UNICEF, les médias, les travailleurs et les employeurs.

Bien que quelques ressources aient été collectées, il est probablement utile d'examiner si plus de fonds pourraient être acquis à travers le DSRP. À cet égard, une collaboration étroite entre l'IPEC et le Ministère du Travail serait bénéfique.

Recommandations

- Davantage de renforcement de capacités des partenaires, notamment du Ministère du Travail, en termes de planification stratégique, de mobilisation des ressources, et de compétences en formation.
- Assurer que les données soient fournies pour l'indicateur du travail des enfants dans les rapports du DSRP.
- Plaider pour la création d'un seul comité directeur national sur le travail des enfants.
- Plaider pour une représentation à un plus haut niveau et stable des partenaires au CIN.
- Inclure les cinq régions restantes dans le CIN et renforcer les liens avec le niveau régional en créant des mécanismes pour une circulation efficace de l'information et un plan d'action basé sur le PAD, en non pas sur l'IPEC.
- Réfléchir à des voies et moyens pour rendre les partenariats existants plus opérationnels (notamment avec le Comité Intersyndical, l'UNICEF, et la cellule du DSRP) et redynamiser les rapports avec les organisations d'employeurs.

7. Mise en œuvre du projet

Les objectifs immédiats ont-ils été atteints?

Le tableau ci-dessous indique dans quelle mesure les six objectifs immédiats abordés avec le financement de USDOL ont été réalisés. Des informations plus détaillées sont données dans le tableau à la page 12. Le projet a réalisé les meilleurs résultats pour le premier, quatrième et septième objectif. Des progrès importants ont été faits sur le second et sixième objectif, mais il faut plus de temps pour accomplir tous les résultats. Les plus réussies pour le cinquième objectif furent les grandes campagnes médiatiques, les activités de sensibilisation dans chaque lieu de projet, et le film documentaire qui a été récemment produit et qui sera diffusé en Janvier. Comme indiqué plus tôt, toutefois, l'objectif manque de stratégie générale et de cibles. Par conséquent, il y a peu de cohésion entre les différentes activités.

No	Objectif immédiat –	Situation finale
1	Capacité nationale accrue pour la lutte contre les pires formes du travail des enfants (PFTE)	Oui, tous les résultats ont été atteints, bien que plus de renforcement de capacités soient nécessaires et le plan cadre du PAD attend d'être adopté par le gouvernement.
2	Un cadre juridique harmonisé est connu de tous et respecté	Non, des étapes préparatoires importantes ont été exécutées, mais le cadre légal n'est pas encore harmonisé
3	La capacité du système éducatif à susciter l'intérêt et la rétention des enfants exposés aux risques ou au travail des enfants a été renforcée	Sans objet.
4	La base de connaissances pour la planification, l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des interventions de lutte contre le travail des enfants au Sénégal a été améliorée.	Oui, tous les résultats sont disponibles.
5	La société sénégalaise est consciente des effets néfastes des PFTE.	Tous les résultats ont été livrés, mais leur impact n'a pas été mesuré, il est difficile de déterminer dans quelle mesure la société sénégalaise en est consciente.
6	Des stratégies efficaces dans la lutte contre l'exploitation des enfants à travers la mendicité ont été développées et sont en cours d'exécution.	Sur tous les trois les résultats ont été atteints, mais aucun n'a été accompli à 100 % . La réalisation totale est estimée à 50% (90%, respectivement 30% et 30% pour chaque sous objectif). La réalisation totale est estimée à 50 %. ¹²

¹² L'estimation est basée sur le fait que des progrès ont été réalisés par rapport aux produits, même si aucun résultat n'a été entièrement atteint. Le premier produit (base de connaissance) a été achevé à 90% en ce sens que les études ont été réalisées et qu'il ne reste qu'à valiser les rapports fournis. En ce qui concerne le deuxième produit, quand bien même la sensibilisation n'est pas encore faite, d'importants travaux préparatoires ont été effectués et l'évaluateur estime que son taux de réalisation est de l'ordre de 30%. S'agissant du troisième produit, certains programmes d'action ont porté sur la mendicité. Toutefois, les stratégies nationales dans ce domaine nécessitent encore d'être développées après la conférence. A cet effet, l'évaluateur a estimé également un taux d'achèvement de 30%. Dans l'ensemble, tout ceci conduit à une moyenne de 50% comme taux d'achèvement

7	Les enfants seront soustraits et empêchés de s'engager dans le travail dangereux et d'être exploités dans les activités domestiques, agricoles et dans la pêche.	Réalisation générale : 106 % de l'objectif. Prévention : 116 % de l'objectif Retrait : 87 % de l'objectif.
---	--	--

Quelle est la qualité des résultats?

Dans l'ensemble, la qualité des résultats a été bonne. Les partenaires ont exprimé leur satisfaction sur la formation offerte ; les documents et les matériels de sensibilisation sont généralement bien conçus. Pendant que la qualité de l'action directe sera abordée plus en détail dans le prochain chapitre, quelques autres résultats seront soulignés ici et accompagnés d'observations.

- LE PROJET DU APPUI AUX PROGRAMME ASSORTI DE DÉLAIS, tel que développé par les différents partenaires, comprend deux parties : un document descriptif de politiques, le « plan cadre », et le plan d'action national. Le plan cadre est un bon document, délimitant convenablement le contexte, le cadre législatif, les stratégies, les acteurs, les priorités et les domaines d'intervention. Ceux-ci se reflètent dans le plan d'action national, dans lequel, cependant, il n'est fait aucune mention de la façon dont les divers éléments se rapportent à la politique existante. Par exemple, presque toutes les activités indiquées sous le volet éducation sont couvertes par la politique d'éducation existante (PDEF). Inclure de telles références montre non seulement la cohérence dans les politiques nationales, mais donne une indication de là où on a besoin d'une action supplémentaire.

Il est à noter qu'après l'adoption du plan, il a besoin d'être rendu opérationnel pour appuyer sa réalisation. On peut citer quelques aspects:

- Les ressources nécessaires et les sources de financement doivent être décrites. Pour citer à nouveau l'exemple précédent, une grande partie du PDEF a déjà été financée. Le gouvernement pourrait facilement se concentrer si des données sont fournies sur ce qui est nécessaire dans quel domaine d'intervention et combien a déjà été assuré.
- Un plan de travail devra être mis au point, étant donné que jusqu'ici les étapes de la mise en œuvre ont été indiquées en termes très généraux.

Les indicateurs de performance devront être formulés et un plan de suivi et évaluation élaboré.

LES ÉTUDES faites par le projet représentent des efforts bien coordonnés dont les résultats et les méthodes sont complémentaires. L'étude de base qualitative et quantitative dans les six régions du projet soutient les résultats de l'enquête nationale SIMPOC. Elles affirment, toutes les deux, qu'environ 37% des enfants sénégalais sont économiquement actifs, ce qui suggère qu'au moins jusqu'en 2005 (lorsque les données ont été recueillies), la situation ne s'est pas beaucoup améliorée par rapport aux premières estimations faites en 1993¹³. Malheureusement elles déclarent toutes les deux qu'environ 37 % des enfants sénégalais travaillent, ce qui signifie qu'il n'y a eu aucune amélioration par rapport aux premières évaluations faites en 1993. Tous les deux documents donnent une bonne base pour l'élaboration de politiques et le ciblage de l'action directe. Les études sont actuellement sous presse et un millier de copies de chacune seront distribuées parmi les parties prenantes. Les versions électroniques seront disponibles sur le site Web du PAD, qui sera disponible bientôt.

L'étude UCW (Comprendre le travail des enfants) sur la mendicité des enfants à Dakar comprend aussi à la fois des données qualitatives et quantitatives. La méthodologie a été répétée pour faire une étude semblable à Thiès, la région où l'action future de l'IPEC sera concentrée. Aussi bien l'étude de

¹³ Il est à noter cependant que la catégorie "d'enfants économiquement actifs" utilisée dans les études récentes peut ne pas être tout à fait comparable à la catégorie des «enfants travailleurs» élaborée en 1993. Afin de tirer des conclusions définitives, il est nécessaire de faire des comparaisons en profondeur.

base que l'étude UCW ont renforcé les capacités de l'un des plus importants instituts de formation et de recherche du Sénégal, l'Ecole Nationale de l'Economie Appliquée. Son directeur des études examine actuellement les possibilités d'inclure un module sur le travail des enfants dans le programme de l'école.

Les deux études sur la législation menées donnent un bon aperçu des lacunes et des incohérences dans le cadre législatif sénégalais, et elles ont préparé le terrain pour la véritable harmonisation des lois. Étant donné que toutes ces études n'ont été achevées et validées que récemment, elles n'ont pas encore eu d'impact sur la politique nationale ou les débats. Les études UCW fournissent d'importantes contributions aux assises nationales sur la mendicité des enfants devant se tenir en janvier.

DES FORMATIONS ont été données à plusieurs partenaires : la Cellule du Travail des Enfants, les membres du CIN, les membres des Comités intersectoriels régionaux, le Comité intersyndical, des journalistes, des leaders religieux, un groupe d'inspecteurs du travail, et les agences d'exécution. Une revue de cinq rapports¹⁴ de formation fournie par l'équipe du projet aboutit aux remarques suivantes :

- Dans tous les cas, l'atelier a été hautement apprécié par les stagiaires.
- Des méthodes participatives ont été utilisées.
- La durée des ateliers était relativement courte (2-3 jours) et plus de temps était consacré à la théorie qu'à la pratique. La seule exception étant la formation des agences d'exécution en janvier 2006. Elle a duré cinq jours, était essentiellement de caractère pratique et a été suivie par une formation sur place en gestion de bases de données. Elle était destinée à familiariser les ONGs avec les formats des rapports de l'IPEC, la base des données des bénéficiaires et les approches sensibles au genre dans le domaine.
- La formation des AE ci-dessus indiquée, quoique très utile, a été donnée 2-6 mois après le début des projets. La seconde génération des PA (par Enda – Graf à Mbeubeuss, ASEM, et APROFES) n'a pas bénéficié d'un atelier semblable, mais a été formée sur place par l'équipe du projet. Organiser les PA en cohortes permettrait à l'équipe du projet d'organiser un atelier de formation au début du projet.

Toutes les formations ont été effectuées par l'équipe de l'IPEC et le coordinateur de la CTE. Il n'y a pas eu de formation de formateurs. L'impact aurait été plus grand si, par exemple, l'IPEC avait formé un certain nombre d'inspecteurs du travail comme formateurs, et financé des ateliers pour l'ensemble de l'inspection. Dans ce domaine IPEC pourrait bénéficier de l'expérience au Maroc du programme DECLARATION de l'OIT.

L'IPEC utilisera ses ressources plus efficacement, et contribuera davantage au développement des capacités nationales, s'il est plus indirectement impliqué dans la formation.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE LA SENSIBILISATION furent les campagnes du 12 juin et le film documentaire¹⁵. Les premières ont toujours été de grands événements avec plusieurs centaines de participants et la diffusion par la télévision et la radio nationale. Les enfants ont défilé et joué du théâtre de rue, les représentants élus ont tenu des discours et de grandes manifestations musicales ont été organisées. Le documentaire est un film de 30 minutes, réalisé de façon professionnelle, sur les dangers du travail des enfants et les bonnes pratiques de l'IPEC par rapport au travail fondé sur l'exploitation. Il emmène le spectateur à travers différents sites d'intervention, pendant que les enfants, les parents, et le personnel des ONGs et de l'IPEC présentent leurs points de vue.

¹⁴ «Atelier de formation des inspecteurs du travail». «Compte rendu atelier Comité Intersectoriel National ;» «Rapport de mission de formation et de mise à jour des bases de données du programme IPEC Dakar». «Rapport de formation enquêteurs étude de base». «Rapport séminaire genre, base de données, procédures AF.»

¹⁵ Au moment de la visite sur le terrain le film était déjà fait. L'OIT avait signé un accord avec la Compagnie Nationale de la Télévision et le NPM avait été invité pour une discussion en direct au sujet du travail des enfants le 8 janvier 2008 à la télévision nationale, pendant laquelle le documentaire a également été montré.

La diffusion du documentaire est prévue en janvier sur la télévision nationale, accompagné d'un débat sur le travail des enfants. En janvier est également prévue une tournée musicale sous-régionale d'un mois axée sur le travail des enfants, avec la lauréate du Disque d'Or et l'ambassadrice du PNUD, Koumba Gaoulo Seck. Des matériels de sensibilisation ont été préparés pour cet événement. Le réseau des journalistes fera partie de la tournée, comme il a fait partie de toutes les autres activités.

Le projet a-t-il observé son plan de travail?

Les activités ont été exécutées selon le plan de travail initial, mais presque tous les résultats ont été livrés avec un certain retard, variant de quelques mois à deux ans. Ceci est dû à une variété de facteurs.

- Tout d'abord, il est extrêmement difficile de planifier à l'avance la durée entière du projet, surtout si beaucoup d'acteurs sont concernés. Une révision annuelle du plan de travail serait judicieux.
- L'approche participative, bien que nécessaire et d'une grande valeur, rend le processus imprévisible. Ceci s'applique notamment aux activités exécutées en collaboration avec le gouvernement, dont le personnel a été l'objet de nombreux changements, chacun de ces changements entraînant de nouveaux retards.
- L'IPEC lui-même a dû faire face aux conséquences des changements de composition de l'équipe à deux reprises. La personne qui avait été la directrice nationale de programme (NPM) pendant cinq ans est tombée malade peu avant le début du projet d'appui et ne pouvait pas continuer son travail. La Conseillère Technique Principale (CTP) n'avait jamais travaillé en Afrique auparavant et était peu familière avec l'expérience de l'IPEC au Sénégal. Le contrat de la CTP a pris fin au bout de deux ans, après lesquels l'actuel administrateur national a été embauché. Dans les deux cas, il y avait peu ou pas de temps pour assurer une transition en douceur, ce qui entraîna une perte de temps.
- Et finalement, les longues procédures d'approbation à l'IPEC expliquent aussi une partie des retards. Celles-ci étaient en partie dues au manque de compétences techniques dans la rédaction de propositions au niveau des ONG, mais peut-être aussi de l'insuffisance de capacité de suivre efficacement ces processus au bureau de l'IPEC. Le processus est devenu long parce que les propositions ont été passées en revue non seulement par la CTP/NPM, mais aussi par la spécialiste du travail des enfants, qui, à cause de ses nombreuses responsabilités, n'avait pas toujours le temps de s'en occuper immédiatement. Des lignes directrices claires et une formation du personnel de l'IPEC aurait pu éviter au moins une partie de la navette entre le NPM et la spécialiste du travail des enfants. En outre, la formation des ONG dans le domaine de la rédaction de propositions, le développement de cadre logique et les directives de l'IPEC / USDOL au début du processus auraient aussi pu accélérer le processus d'approbation.

Il est important que des facteurs prévisibles, susceptibles d'entraîner du retard, tels que le second et le quatrième indiqués ci-dessus, soient pris en considération au moment de développer un plan de travail et que les ambitions soient adaptées en conséquence.

Les stratégies du projet ont-elles abordé de façon efficace les contraintes et les possibilités du gouvernement et des autres partenaires du PAD?

Les possibilités et les contraintes des parties prenantes ont été convenablement analysées dans le document de projet et abordées à travers des activités comme la création et la formation de la CTE et du CIN, l'équipement technique de la CTE, la formation de nombreux autres partenaires. Deux processus méritent particulièrement d'être mentionnés à cet égard.

- Le processus complexe, conduit par la CTE, d'élaboration du PAD, avec l'implication de six comités régionaux ainsi que le gouvernement national, n'aurait jamais pu avoir lieu sans la bonne compréhension de la manière dont les structures impliquées fonctionnent et comment

elles peuvent être poussées à l'action pour la cause commune de l'élimination du travail des enfants.

- Les efforts déployés pour l'élimination de la mendicité des enfants donnent également une idée de la manière dont cette question sensible peut être traitée. À cause du fait que la plus grande partie de la mendicité des enfants est liée à la religion, toute tentative de changer les pratiques actuelles doit impliquer les chefs religieux. Puisque le seul acteur qui peut réussir à amener à la table tous les chefs religieux compétents est l'État, le processus devait être dirigé par le gouvernement. Le Ministère de la Famille a pris ce rôle très au sérieux et, bien que les progrès soient lents, les assises nationales prévues (devant être présidée par le Chef de l'Etat) sont une étape importante dans la bonne direction.

Malgré ces réalisations, davantage de renforcement de capacités est nécessaire par la formation dans le domaine des connaissances pratiques comme la planification stratégique, la mobilisation des ressources, l'organisation d'ateliers et d'ingénierie pédagogique (pour permettre la reproduction et l'élargissement des formations données par l'IPEC).

Le projet est-il resté en cohérence et en accord avec le PAD?

Les principales stratégies définies dans le document du PAD sont:

- La création d'un environnement favorable.
- La prévention du travail des enfants
- La protection des enfants assez âgés pour travailler.
- La restitution des droits des enfants travailleurs par le retrait, la réhabilitation et la réinsertion professionnelle.

Les principaux domaines d'intervention du projet d'appui sont la législation et son application, la sécurité professionnelle et la santé, l'éducation, la formation professionnelle, le développement économique et l'emploi, l'amélioration de la base des connaissances, la communication et la mobilisation sociale. Ceci montre clairement que le projet est consistant avec et en accord avec le Programme Assorti de Délais.

Comment les facteurs hors du contrôle du projet ont-ils affecté la mise en œuvre et comment le projet a-t-il réagi aux obstacles ?

Le projet a été confronté à deux principaux obstacles : l'instabilité institutionnelle et des problèmes de communication au sein de l'équipe et avec les partenaires pendant les deux premières années. Au premier, le projet a réagi en informant et en mobilisant chaque fois qu'un poste était renouvelé. En principe, c'est tout ce que le projet pouvait faire. Le Ministère du Travail est, cependant, confronté aux changements de personnel plus souvent que d'autres ministères, parce qu'il est perçu comme un environnement de travail peu attrayant. Selon plusieurs sources, cela est surtout dû au fait qu'il n'a pas les mêmes ressources que d'autres ministères. Le projet pourrait jouer un rôle dans l'acquisition de fonds pour la mise en œuvre du PAD et contribuer ainsi à plus de stabilité au sein du Ministère.

Le deuxième problème était dû au changement dans la gestion de l'ancien projet, financé par la France, à celui de USDOL. Ce changement dans la gestion de projet a conduit à des malentendus et un manque de collaboration de certains partenaires. L'IPEC a répondu à cette situation en demandant à la spécialiste du travail des enfants basée à Dakar de fournir des services de médiation ; ce qui a abouti à une situation plus ou moins viable. IPEC Genève aurait pu aider plus efficacement l'équipe du projet en organisant un coaching professionnel au début du projet.

Comment les recommandations de l'évaluation à mi-parcours ont-elles été exécutées et avec quel effet?

La plupart des recommandations ont été suivies par le Directeur National de Projet, dans la mesure où elles pouvaient être exécutées et étaient encore pertinentes quand il a remplacé la CTP. L'évaluation à mi-parcours aurait probablement eu plus d'impact s'il n'y avait pas eu un changement de personnel

peu après. Il est malheureux que les deux premières recommandations (réviser le second et le cinquième objectif et les indicateurs de performance) n'aient pas été exécutées. Cela aurait été utile. Mais il est compréhensible que l'accent sur ces questions se soit perdu pendant la transition des directeurs de projet. Voir le tableau dans les annexes pour un aperçu complet de la réaction du projet aux recommandations à mi-parcours.

Conclusions sur la mise en œuvre du projet

Ce qui devrait faire la différence entre un projet d'appui et un programme national régulier consiste en une stratégie orientée essentiellement vers le renforcement des capacités et la mise en place de structures durables, afin que finalement un pays puisse voler de ses propres ailes. Bien qu'IPEC Sénégal ait réussi à accomplir des résultats significatifs à cet égard, cette ligne de pensée pourrait être poussée plus loin. Le renforcement de capacités a été, jusque-là, plus axé sur l'échange d'informations que sur l'acquisition de compétences comme la planification stratégique, la mobilisation des ressources, l'organisation d'ateliers et d'ingénierie pédagogique (comme faisant partie d'une formation des formateurs.) Si l'IPEC mettait plus l'accent sur le développement des compétences et impliquait de tierces parties comme formateurs, il contribuerait en même temps plus au développement des capacités nationales et économiserait du temps pour se concentrer sur d'autres aspects, comme l'intégration du travail des enfants dans les politiques, la création d'un système national de suivi du travail des enfants (SSTE), et la liaison des niveaux nationaux, régionaux, départementaux et communautaires.

Recommandations

- Veiller à l'opérationnalisation du plan d'action national du PAD après son adoption par le gouvernement afin que les domaines de priorité d'action et les ressources nécessaires soient dégagés, que le plan de travail soit élaboré plus en détail et qu'un plan de S&E (y compris les indicateurs de performance) soit développé.
- Inclure plus de développement de capacités par la formation aux connaissances pratiques, comme la planification stratégique, la mobilisation des ressources, l'organisation d'ateliers et d'ingénierie pédagogique (pour permettre la reproduction et l'élargissement de la formation donnée par l'IPEC).
- Impliquer des parties tierces dans la formation, pour contribuer davantage au développement des capacités nationales et utiliser les ressources de l'IPEC plus efficacement.
- Organiser les PAs en cohortes pour permettre la tenue d'un atelier de formation au début du projet.
- Mettre l'accent sur l'intégration du travail des enfants dans les autres politiques (au lieu des activités de formation), en créant un système de suivi du travail des enfants (SSTE), et relier les structures aux niveaux national, régional, départemental et communautaire

Pour des futurs projets :

- Prendre en considération les facteurs prévisibles, susceptibles d'entraîner du retard, au moment de développer un plan de travail et y adapter les ambitions en conséquence.

8. Action directe

Comment les Programmes d'Actions (PA) ont-ils contribué à la réalisation des objectifs ?

Avec le financement USDOL, un total de 10 programmes d'action a été financé, dont l'un s'occupait du premier objectif (avec les réalisations de la CTE déjà discutées ci-dessus), l'un est axé sur le cinquième objectif (avec Ndeyi Jirim) ; et les huit autres ont contribué à la réalisation des sixième et septième objectifs par un appui direct. Le tableau suivant résume la manière dont les divers résultats ont été abordés, pendant que l'on peut trouver un tableau plus détaillé dans l'annexe A.

OI	Résultat	Contribution des PA
5	5.1 Les principaux leaders d'opinion (journalistes, guides religieux, leaders communautaires) sont formés et organisés en réseau.	Un PA dans la région de Diourbel a formé des leaders religieux et communautaires dans 3 départements.
6	6.3 Des stratégies sont développées pour lutter contre l'exploitation des enfants à travers la mendicité, ciblant des catégories précises d'acteurs concernés.	Deux PA ont abordé la mendicité des enfants et en ont retiré respectivement 50 (Claire Enfance), 30 (ASEM).
7	7.2 Des services éducatifs et autres offerts aux enfants ciblés.	Avec le financement de USDOL, 8 PA fournissant un appui direct, ont été mis en œuvre. En tout, des services ont été fournis à 9531 enfants (9531 retirés et 6936 empêchés) (voir également le tableau des programmes d'action dans les annexes)
	7.3 Contribution à l'autonomisation économique des familles des enfants ciblés.	Au total, 840 familles sont devenues économiquement autonomes grâce à la formation et l'accès au crédit. Deux administrations locales ont intégré l'élimination du travail des enfants dans leurs budgets nationaux et leurs plans d'action ; une autre s'est engagée à faire de même en 2008 (les budgets sont actuellement en cours d'élaboration).
	7.4 Un système communautaire de suivi du travail des enfants est mis en place.	Dans chaque zone d'intervention des 8 PA, des systèmes de suivi communautaires sont en place. Un consultant a développé une base de données générale comprenant les données de chaque système de suivi local. Ces données seront transmises à la cellule du travail des enfants à la fin de l'année 2007.

Quelle est la nature des avantages obtenus par les groupes cibles?

Tous les projets comprenaient des activités pour sensibiliser sur les dangers du travail des enfants, l'importance de l'éducation, et le rôle des parents et de la communauté en la matière. Les ONG avaient chacune des approches participatives, aboutissant à une forte mobilisation des communautés. En conséquence, des groupes communautaires ont participé au choix et au suivi des bénéficiaires, à la gestion du projet, et à diverses formes de pair éducation. Une collaboration fut établie avec l'administration locale, et parfois départementale (Claire Enfance, APROFES) qui, par la suite, a participé aux activités de sensibilisation et de suivi en facilitant les procédures administratives, et dans certaines zones, en incluant la question du travail des enfants dans le programme et le budget de développement local. Un résultat inattendu pour Ndeyi Jirim a été la création, sur l'initiative de leurs stagiaires, de comités de veille du travail des enfants dans chacun des trois départements concernés par le projet.

Une gamme variée de services ont été offerts aux enfants et aux jeunes :

- Des enfants de 6-8 ans ont été inscrits à l'école primaire ;
- Des enfants en risque d'abandon ont été épaulés par des fournitures, des uniformes, des livres et/ou des cours de soutien pour rester à l'école ;
- Des enfants de moins de 14 ans, qui avaient abandonné l'école, ont été réinscrits et soutenus par des services semblables.
- Des enfants travailleurs, âgés de 14 à 17 ans, ont été retirés et ont reçu une formation professionnelle, et dans certains cas, de cours d'alphabétisation fonctionnelle, ou ont bénéficié de meilleures conditions de travail ;
- ENDA Mbeubeuss a aussi donné des cours théoriques pour renforcer la formation pratique ;
- Un total de 860 enfants ont été aidés pour obtenir leur acte de naissance.
- 80 autres jeunes ont bénéficié d'une formation en gestion d'entreprise et ont été suivis par le projet GERME. En outre, 1722 enfants ont bénéficié de services de santé et 363 ont reçu des frais de transport et des repas scolaires.

Un total de 840 parents¹⁶ (surtout des femmes) ont été formés en génération de revenus, certains en gestion d'entreprise, et ont bénéficié d'accès au micro-crédit ou à des fonds rotatifs (provenant de sources supplémentaires de financement).

Quels étaient les critères de sélection des bénéficiaires ?

Les critères portaient sur :

- L'âge (les enfants âgés de 14 à 17 ans ont bénéficié d'une formation professionnelle et dans certains cas d'alphabétisation fonctionnelle ; les plus jeunes étaient inscrits ou ont bénéficié de soutien à l'école) ;
- Le genre (au moins la moitié des enfants devaient être des filles)
- La situation de travail : pour la formation professionnelle, les enfants travaillant dans l'un des secteurs d'intervention étaient ciblés ; pour le soutien scolaire, les enfants en risque d'abandon scolaire ou d'entrée au travail précoce étaient ciblés.

PLAN a ajouté d'autres critères tels que « les handicapés physiques », « l'excellence » et la « contribution des parents à la communauté ». La justification donnée par l'ONG par rapport à ces critères était que la communauté a insisté là-dessus en arguant que les parents et enfants actifs qui travaillaient dur à l'école pourraient être déçus s'ils n'étaient pas sélectionnés. Apparemment, PLAN n'a pas réussi à expliquer la raison de cibler des enfants « à risque » et à défier l'idée traditionnelle selon laquelle si les enfants ne réussissent pas, c'est de leur propre faute.

Les enfants étaient souvent perçus comme étant « à risque » de s'engager dans le travail s'ils abandonnaient les études, si leurs familles étaient pauvres ou s'ils étaient orphelins. Peu de gens ont mentionné le critère d'avoir des frères/sœurs travailleurs.

Comment le projet a-t-il intégré le genre dans ses activités ?

Sept ONG de la première génération des PA ont été formées sur les questions de genre : ENDA-Graf, Claire Enfance, PLAN, APROFES, Centre Emmanuel, Ndeyi Jirim, et AMARC. Cette dernière a finalement décidé de s'abstenir d'exécuter un PA. Les ONG de la seconde génération ont été formées sur place. Cela a abouti principalement à mettre l'accent sur l'inscription des filles à la fois à l'école primaire et dans la formation professionnelle. Le taux total des filles bénéficiaires était de 60%, avec

¹⁶ IPEC a rapporté un total de 1060, qui comprend les 220 personnes que APROFES a prévues de former. Comme il est peu probable que cet objectif soit atteint pendant le projet actuel, ce nombre a été retiré du total.

des taux similaires de retrait et de prévention. Le Centre Emmanuel a ciblé les filles seulement, parce qu'il se concentre sur les travaux domestiques des enfants ; APROFES, par contre, a inclus 400 garçons contre 250 filles, parce qu'elle met l'accent sur le travail des enfants dans l'agriculture.

Bien que cela soit une réussite importante, les observations suivantes peuvent être faites:

- À la connaissance de l'équipe d'évaluation, il n'y a eu aucune sensibilisation sur la division traditionnelle des tâches selon le sexe et les éventuelles conséquences (en termes d'augmentation de charge de travail) sur les frères/sœurs si les enfants sont supportés pour aller à l'école.
- Les métiers choisis confirmaient généralement des idées stéréotypes : les filles étaient formées en couture, coiffure, teinture ou l'artisanat traditionnel tels que le crochet et la broderie, pendant que les garçons ont bénéficié d'une formation en mécanique auto, en menuiserie et en ferronnerie. Seule ASEM a fait une innovation en introduisant une formation en électricité pour filles et garçons et pense à élargir avec une formation en TIC. Introduire différents corps de métiers crée non seulement de nouvelles opportunités pour les filles et les garçons, mais peut aussi avoir un impact positif sur les chances d'emploi.
- Les activités génératrices de revenus ciblaient d'habitude les femmes (sauf le Centre Emmanuel et ENDA-Graf Dakar qui ciblaient presque 50% d'hommes), probablement parce que tout le monde sait que les femmes sont plus susceptibles de rembourser les dettes et d'investir les bénéfices dans l'avenir de leurs enfants et sont meilleures dans le remboursement des prêts. Bien que cela puisse être vrai, les hommes ont tendance à être de plus en plus mis à l'écart et les femmes surchargées, si tout le monde suit cette logique. Penser aux moyens d'affilier les hommes et à les amener à investir dans l'avenir de leurs enfants est un défi intéressant pour toutes les ONG.
- En relation avec cette question, il y a le constat qu'au Sénégal, les participants aux rencontres de sensibilisation et les comités de suivi sont généralement des femmes. Les ONG et l'IPEC pourraient réfléchir à une stratégie pouvant amener les hommes aussi à devenir des participants actifs.

Le projet a-t-il répondu aux besoins réels des bénéficiaires?

L'équipe du projet estime que si les résultats de l'enquête sur le projet avaient été disponibles plus tôt, il aurait été plus facile de cibler certains groupes spécifiques d'enfants travailleurs. Le projet aurait, par exemple, pu inclure les régions frontalières dont sont originaires beaucoup d'enfants travailleurs. Ceci dit, dans toutes les zones d'intervention, le projet était perçu comme très pertinent et un nombre important de populations et d'autres partenaires y ont adhéré. Par exemple, dans la zone du PLAN, près de Thiès, des parents sont allés chercher leurs filles à Dakar, qui y travaillaient comme employées domestiques, pour les inscrire au programme. Les filles disent qu'elles sont très heureuses de rentrer chez elles maintenant qu'elles peuvent apprendre un métier. Le bouche-à-oreille a rendu le projet si populaire qu'il y a présentement une liste d'attente pour un autre groupe de 70 filles et une centaine de garçons.

Pendant que tous les services rendus abordaient les besoins réels, certaines interventions ont plus réussi que d'autres. Quelques exemples :

Aussi bien PLAN que l'ASEM ont donné des cours en coiffure. L'ASEM a utilisé les services et les salons de deux coiffeuses à Mboro, qui ont pris chacune 28 filles en formation. Un programme de formation d'une année a été établi et des équipements et outils pour les stagiaires ont été achetés. Les salons n'étaient pas assez grands pour offrir des places à toutes les filles, et une quantité limitée de casques de coiffure, de produits de coupe et pour cheveux étaient disponibles. Tout en s'occupant de leurs clientes, les formatrices ont appris aux filles les styles de coiffure et les techniques de tresse. Les 56 filles sont de la ville de Mboro, où il n'est pas certain qu'elles trouvent toutes des emplois. L'approche de l'ASEM coûte 7200 FCFA (16\$) par fille. PLAN a équipé une salle offerte par un membre de la communauté avec des tables, des banquettes et des casques de coiffure pour chacune des 30 filles. Une coiffeuse et formatrice professionnelle ont été recrutées pour enseigner aux filles

un programme sur trois ans ; des fonds supplémentaires assureront la continuité du programme. Douze filles ont bénéficié d'une formation en gestion d'entreprise, ce qui leur a donné l'idée d'économiser de l'argent pour un capital de départ. La formatrice les amenait à Thiès de temps en temps, où elle a son propre salon dans lequel elle pouvait leur apprendre d'autres techniques. Elle prévoit de recruter certaines d'entre elles à la fin de la formation ; d'autres viennent de différents villages et n'auront aucun problème à trouver des clientes. Cette approche coûte 23 300 FCFA (52\$) par fille. Bien que l'approche de PLAN soit plus coûteuse, elle semble donner plus de résultats durables.

Dans le but d'augmenter le revenu des parents, ENDA et ASEM ont, toutes les deux, fourni une formation et un accès au crédit. L'équipe d'évaluation a rencontré un groupe de femmes de chaque projet, qui avaient toutes reçu une formation en transformation des aliments. Mboro est située dans une zone de jardinage de légumes ; les femmes d'ENDA travaillent dans l'industrie de la pêche. Les bénéficiaires de l'ASEM avaient différents types de projets, commencés un mois avant la visite d'évaluation. L'ASEM avait facilité l'accès à une institution de micro-crédit qui leur avait accordé un prêt de 50.000 CFA, remboursable en 6 mensualités avec 10.000 CFA d'intérêt. Les femmes qui avaient programmé un projet de jardinage y ont renoncé, parce qu'elles ne seraient en mesure de rembourser qu'après 6 mois, après les récoltes. Les autres femmes avaient accepté le prêt, mais uniquement celles qui se sont engagées dans des activités commerciales d'achat et de vente à cycle court pourraient payer la mensualité sans problème. Aucune d'entre elles n'était certaine qu'elle ferait plus de profit que l'intérêt qu'elle devait payer. Les femmes d'ENDA étaient toutes anciennes membres d'une association de transformatrices de poisson et elles étaient toutes engagées dans une seule activité : la conservation et la vente de poisson. Avec des fonds supplémentaires fournis par ENDA, 25 d'entre elles ont reçu une somme de 25.000 FCFA avec laquelle elles ont acheté du poisson frais pour le sécher. Après un mois, elles devaient rembourser la somme totale, plus 2.500 CFA. Aujourd'hui, elles ont doublé le montant total du fonds, 45 femmes sont bénéficiaires et toutes ont inscrit leurs enfants à l'école ; en plus elles sont parvenues à investir dans un réseau de commerce avec le Mali voisin. Dans ce cas, la formule d'un fonds rotatif était plus intéressante qu'un prêt officiel puisque le fonds est géré sans aucun frais, l'intérêt est réinvesti dans le fonds commun, les termes sont adaptés à l'activité en question. Ce qui a fait ce succès inhabituel était aussi que toutes les femmes se sont engagées dans la même activité et avaient une longue expérience de collaboration favorisant la confiance mutuelle.

Une autre observation est que le nombre de familles ayant bénéficié des AGR était peu par rapport au nombre d'enfants bénéficiaires (1 :11) ; si la pauvreté est vraiment la cause principale du travail des enfants, alors ce taux doit être revu à la hausse. Et enfin, les formations pratiques de compétences (qu'elles soient pour les jeunes ou pour les parents) doivent être toujours accompagnées par une formation en gestion d'entreprise et des équipements de démarrage pour permettre aux activités planifiées de décoller réellement.

Jusqu'où étaient efficaces et durables les stratégies de STE (Suivi du Travail des Enfants)?

Dans le contexte de leurs projets, les partenaires ont fait preuve d'une bonne compréhension des définitions de retrait et de prévention. Seules Claire Enfance et ASM ont travaillé avec des enfants engagés dans les PFTE, ce qui implique que le suivi n'était pas un si grand défi que lorsque, par exemple, l'exploitation sexuelle était ciblée et les parties prenantes devaient faire en sorte que les enfants étaient suivis à tout moment. L'équipe d'évaluation n'a pas pu visiter Claire Enfance, mais plutôt l'ASEM, qui a travaillé avec des jeunes enfants mendiants, libérés de la mendicité par leur professeur. Dans une petite ville comme Mboro, il était aisé de savoir si les enfants avaient été effectivement retirés.

Toutes les ONGs ont reçu une formation pour remplir et mettre à jour la base de données des bénéficiaires. Cela posait quelques problèmes au début, mais finalement elles ont toutes fourni des données exactes (mais pas toujours complètes) pour les introduire dans les rapports techniques périodiques. Un consultant a fusionné les bases de données de tous les projets en une seule base de données qui sera gérée par la CTE. Elle comprend des données sur l'identité du bénéficiaire, son âge, son lieu et sa date d'inscription et les services reçus. Les problèmes techniques avec les bases de

données sont causés par le fait que les données sont généralement fournies par des groupes communautaires ayant reçu peu ou pas du tout de formation sur le fonctionnement et l'opération d'une base de données et qu'elles sont gérées par un personnel d'ONG ayant généralement peu de compétences en informatique, encore moins d'affinité avec les ordinateurs, et une longue liste de questions pressantes. Les choses ont tendance à s'améliorer si une ONG a une cellule de suivi et évaluation, mais la plupart n'en ont pas.

Le suivi était fait dans la plupart des cas par les écoles, les comités locaux de suivi du travail des enfants et les ONG. Les quatre partenaires rencontrés ont affirmé que les structures mises en place continueraient à fonctionner quand le projet prendra fin. Les groupements communautaires ont confirmé ceci. Le personnel de l'IPEC a fait 2 à 3 visites de suivi par projet. Ces visites comprenaient l'aide technique à la gestion des bases de données, mais n'incluaient pas la vérification et le décompte des bénéficiaires. L'IPEC lui-même bénéficierait d'un responsable de S&E, qui prendrait soin d'une partie des visites de terrain, dispenserait davantage de formations aux ONG et analyserait les données, choses pour lesquelles la petite équipe ne peut simplement pas trouver du temps.

Comment les PA ont-ils été documentés?

Les ONG étaient tenues de rédiger des rapports sur l'état d'avancement du projet tous les 3-4 mois, un rapport d'autoévaluation, et un rapport technique final, en plus des rapports financiers. Les bonnes pratiques de huit projets ont été collectées. Un certain nombre de projets étaient représentés dans le documentaire de l'IPEC, pendant que PLAN a aussi produit un film.

Les partenaires identifiés pour la mise en œuvre étaient-ils appropriés?

La réussite générale des projets indique que les partenaires appropriés ont été identifiés. Deux d'entre eux (APPROFES et ASEM) étaient nouveaux dans les projets de travail des enfants et ont suivi un processus d'apprentissage ; mais, à l'exception des activités pour la génération de revenus des parents par APROFES, elles ont réussi à réaliser et à dépasser leurs objectifs et satisfaire toutes les conditions de gestion. Leur force est que toutes les deux ont différents autres partenaires et activités dans le même domaine, ce qui aidera à assurer la viabilité de leurs résultats. ASEM avait un des projets les plus innovateurs et s'est donné beaucoup de mal pour assurer des services professionnels. Il est toutefois recommandé que APROFES améliore sa capacité de planification. Selon les témoignages de l'équipe de l'IPEC recueillis oralement et par écrit¹⁷, le Centre Emmanuel a, d'un autre côté, demandé beaucoup d'attention de suivi par l'IPEC en dépit d'être son plus ancien partenaire. Il convient de noter qu'ils ont atteint la plupart de leurs objectifs. Les quatre partenaires, qui ont été rencontrés pendant la visite d'évaluation, ont tous affirmé que leur capacité à concevoir et à gérer les projets de travail des enfants s'était accrue grâce à la formation et au suivi habile de l'équipe de l'IPEC.

Les résultats obtenus justifiaient-ils les coûts encourus?

Le tableau ci-dessous, avec une comparaison approximative du coût total de projet par rapport au nombre de bénéficiaires, indique la variation énorme des coûts par enfant entre les projets qui offrent plus ou moins les mêmes services. D'un côté, il y a ENDA-Graf Mbeubeuss avec le coût très élevé de 580 dollars US par enfant. Bien que l'ONG offre une gamme très complète, qui peut au moins en partie être justifiée par le difficile groupe cible d'enfants travaillant au dépôt d'ordures, et travaille également avec chaque parent, cela ne semble toujours pas être très efficient¹⁸. De l'autre côté, il y a trois projets qui tournent autour de 25\$ par enfant. Les services offerts aux bénéficiaires sont clairement moins complets que ceux d'autres projets : les formateurs et enseignants de ENDA-Graf ne

¹⁷ La section «problèmes» dans les TPRs de février et de septembre 2007 font état de «problèmes de gestion financière et d'efficacité de certains produits et activités déclarés dans le rapports intermédiaires techniques et financiers» ainsi que diverses mesures prises par l'équipe de l'IPEC, y compris des visites de suivi, des lettres officielles adressées à l'ONG, et un projet de plan de travail révisé.

¹⁸ Le budget de projet n'indique pas assez de détails pour comprendre comment le niveau de fonds attribués aux diverses activités a été évalué.

faisaient jamais de visites à domicile aux bénéficiaires, ne savaient pas combien de repas par jour ils recevaient, et ne fournissaient pas non plus de repas. Centre Emmanuel a pris des mesures pour offrir des services de santé, mais ceci n'a pas duré très longtemps. APROFES non plus ne fournissait pas de services particuliers, à part les cours supplémentaires pendant les congés. Les trois projets, qui forment le juste milieu, étaient caractérisés par un suivi intensif, des services supplémentaires (santé, repas scolaires, amélioration d'ateliers) et la formation professionnelle ainsi que des trousseaux à outils (PLAN et ASEM).

ONG	Coût du projet	N° d'enfants bénéficiaires	Coût / Enfant
APROFES	\$ 55'549	1 987	\$28
PLAN	\$ 63'499	570	\$111
ASEM	\$ 40'260	488	\$83
CENTRE EMMANUEL	\$ 69'607	3 194	\$22
CLAIRE ENFANCE	\$ 16'360	335	\$49
ENDA-Graf Mbeubeuss	\$ 57'973	100	\$580
ENDA – Graf Dakar	\$ 63'438	2 777	\$23

L'IPEC pourrait, sur la base de ces expériences, définir un coût optimal, pour éviter l'inefficacité d'une part, et des services approximatifs d'autre part. Ce dernier est particulièrement important puisqu'un niveau faible de services peut affecter la viabilité (exemple, formation insuffisante, pas de trousseaux à outils), ce qui peut faire que les enfants retirés retournent au travail.

Conclusions sur l'action directe

La qualité générale des programmes d'action directe est satisfaisante. Même si le concept d'enfants « à risque » n'a pas toujours été convenablement défini, dans l'ensemble les vrais bénéficiaires ont été ciblés. Tous les partenaires sont conscients des questions de genre, mais pourraient davantage mettre en question les rôles de genre existants, afin de créer de nouvelles opportunités pour les bénéficiaires et de réimpliquer les hommes dans l'éducation de leurs enfants. Les besoins ont été convenablement abordés et le projet bénéficie d'une bonne adhésion. Il y a une grande variation des frais par enfant, ce qui s'explique surtout par le niveau des services rendus.

Recommandations

- Les ONG et l'IPEC doivent réfléchir à des stratégies pour atteindre et impliquer les hommes et les encourager à s'investir dans l'avenir de leurs enfants.
- Définir un coût optimal par enfant et un minimum de services requis pour atteindre des résultats durables.
- Élargir l'équipe de projet de l'IPEC avec un responsable de SSE, qui pourrait s'occuper d'une partie des visites de terrain, donner plus de formations aux ONG et analyser les données.

9. Suivi et gestion du projet

Suivi du projet

Comme mentionné plus haut, le suivi de l'action directe était assuré par les écoles, la communauté, les ONG et l'IPEC par le biais de visites de suivi qui étaient généralement programmées avant un TPR (rapport technique semestriel). L'équipe du projet utilisait le plan de suivi (PMP) pour produire, deux fois par an, des rapports d'avancement sur les indicateurs. Le plan de suivi n'a pas changé tout au long du projet, en dépit de la recommandation de le faire dans le rapport d'évaluation à mi-parcours (voir également la section sur les recommandations de l'évaluation). Bien que le format ait été dûment rempli, il aurait été plus facile à lire, et moins laborieux à remplir, si l'équipe avait mis au point des indicateurs quantitatifs pouvant être mis à jour.

Gestion du projet

Le projet a été bien géré depuis que l'administrateur national a pris la relève, mais l'équipe est confrontée à un défi de taille : le manque de temps. Ceci est notamment dû à deux facteurs.

- Au moment où le contrat de la CTP a pris fin, le responsable des finances et l'assistant du projet sont également partis et n'ont pas été remplacés pour des raisons budgétaires. Cela s'est traduit par un supplément de travail pour tout le monde, et notamment pour l'administrateur national qui a assumé les fonctions du responsable des finances. En conséquence, toute l'équipe fait régulièrement des heures supplémentaires.
- Le temps pourrait être géré plus efficacement si le projet déléguait plus de responsabilités à autrui (comme suggéré plus tôt) et signait de plus grands et plus de longs sous contrats pour l'action directe. Libérer ainsi l'administrateur lui donnera plus de temps de travailler sur les aspects stratégiques.

Conclusion sur le suivi et gestion du projet

L'équipe de l'IPEC est surchargée, ce qui pourrait être résolu par une approche plus indirecte et en embauchant plus de personnel.

Recommandation

- L'IPEC devrait protéger son personnel contre trop de travail structurel en embauchant plus de personnel et en réorganisant la charge de travail.

10. Durabilité

Comme mentionné dans le premier chapitre, le projet est organisé de manière à atteindre des résultats durables. Les principaux résultats, comme la création de la CTE, l'élaboration du PAD et l'insertion du travail des enfants dans le DSRP ont été conçus pour mettre en place des structures durables qui devaient rendre l'IPEC moins indispensable. En dépit du fait que ces résultats ont pu être atteints, les stratégies de durabilité ont été seulement en partie couronnées de succès : dans les chapitres précédents, il a été précisé que davantage de renforcement de capacités et d'assistance technique sont nécessaires pour que le PAD puisse vraiment décoller et pour que des structures comme la CTE et le CIN puissent fonctionner indépendamment de l'IPEC. Il a été également suggéré que l'objectif de parvenir à ce niveau d'indépendance était peut-être un peu ambitieux pour le délai et le niveau de financement du projet d'appui.

L'appropriation du projet a été facilitée par la forte participation des intervenants aussi bien au niveau national que communautaire. Ceci, ainsi que le choix des ONG qui travaillent avec divers partenaires, contribue à la durabilité de l'action directe. Les défis sont la durée limitée des PA et le fait que tous les bénéficiaires de la formation professionnelle ne sont pas bien préparés pour entrer sur le marché du travail : la plupart des ONG ne fournissent pas d'équipements de départ et tous les jeunes n'ont pas bénéficié d'une formation en gestion d'entreprise.

Sur la base de l'expérience de l'action directe, des modèles d'intervention pourraient désormais être mis au point pour être partagés et reproduits dans des projets futurs. Les parties prenantes dans les zones d'intervention sont toutes conscientes que le projet d'appui s'achève, et la plupart ont trouvé des moyens de continuer les services de soutien et le suivi du travail des enfants.

11. Les leçons apprises et les bonnes pratiques

Les leçons apprises

Partenaire et responsabilité

L'expérience du Sénégal montre que l'IPEC ne peut aller que jusqu'à un certain niveau dans la création d'un environnement propice à l'élimination du travail des enfants. L'IPEC peut fournir une assistance technique, un financement initial et renforcer les compétences techniques de certains membres de l'administration. Le gouvernement, et plus précisément le ministère du Travail, doit faire preuve de volonté politique en adoptant le PAD, créant ainsi les conditions pour que la CTE puisse faire son travail, et saisir les possibilités de mobilisation de ressources. Une plus forte appropriation de la question du travail des enfants au niveau national est nécessaire pour assurer la mise en œuvre du PAD.

Des modèles d'intervention

Par le biais des programmes consécutifs, IPEC Sénégal a acquis une riche expérience dans l'action directe. Cela devrait permettre à l'équipe de l'IPEC et à ses partenaires d'élaborer des modèles d'intervention et de définir un coût optimal de dépense par enfant, en fonction de divers services fournis. Afin de promouvoir la durabilité, les projets doivent être d'une durée suffisante et les services offerts doivent créer les conditions permettant aux enfants d'étudier (certificats de naissance, cantines scolaires) et permettre aux jeunes ayant une formation de trouver du travail (formation en gestion d'entreprise, alphabétisation fonctionnelle, et mise à disposition d'équipements de mise en route).

Le genre

Les programmes d'action étaient sensibles au genre en ce sens que toutes les ONG ont réussi la parité filles / garçons lors de la recherche des bénéficiaires. Cependant, les métiers proposés dans la formation professionnelle étaient dans la plupart des cas stéréotypés (par exemple, l'apprentissage de la coiffure et de la couture pour les filles et la mécanique pour les garçons) et pas forcément adaptés au marché. La génération de revenus pour les parents était le plus souvent concentrée sur les femmes, car, plus que les hommes, elles sont généralement plus susceptibles de rembourser les prêts et investir dans l'avenir de leurs enfants. Le risque de cibler uniquement les femmes est qu'elles deviennent surchargées alors que les hommes sont mis à l'écart. On a besoin de plus d'idées novatrices pour contrebalancer les frontières entre les sexes et ré-impliquer les hommes dans l'éducation de leurs enfants.

Bonnes Pratiques

Approche participative

L'IPEC a utilisé une approche très participative dans l'élaboration des PAD et des PA. Bien que prenant beaucoup de temps, les consultations des partenaires a eu un impact positif sur l'appropriation de la question du travail des enfants, notamment au niveau local. Il a incité les autorités de Ngoundiane à inclure l'élimination du travail des enfants comme objectifs dans leurs plans de développement local et à créer une ligne budgétaire pour les activités dans ce domaine. A Mbeubeuss, le maire a offert un terrain pour la formation professionnelle. Les autorités de Mboro et Keur Socé ont affirmé qu'elles s'approprieraient à suivre ces exemples. À Diourbel, trois départements ont créé des groupes de surveillance composés du gouvernement, des chefs religieux et de la société civile. Ces groupes seront en mesure de fonctionner sans financement de l'IPEC. Ce sont là des exemples encourageants de l'implication au niveau local qui peuvent inspirer d'autres communautés et départements. Le succès de ces cas réside probablement dans la combinaison efficace de la

sensibilisation par les partenaires de l'IPEC dans ces zones (PLAN, ASEM, et Ndeye Jirim) et quelques personnes pleines de ressources qui se sont montrés réceptives au message. Bien exploités, ces expériences peuvent être multipliées.

Synergie entre les programmes de l'OIT

L'équipe de l'IPEC au Sénégal a mis en place une collaboration avec le projet GERME, ce qui a été bénéfique à la lutte contre le travail des enfants. La formation de GERME a contribué au renforcement des compétences des parents des bénéficiaires en matière de gestion d'entreprise, et vice versa, un indicateur sur le travail des enfants a été inclus dans le suivi de micro entreprise de GERME. L'IPEC travaille également au développement d'un module du travail des enfants pour le programme de formation GERME. Ces efforts pourraient être révisés à la hausse, tant à l'intérieur du Sénégal, que dans les projets de l'IPEC et de GERME dans le monde.

L'intégration du travail des enfants

Une contribution importante à l'intégration des efforts visant à éliminer le travail des enfants au Sénégal a été l'inclusion d'un indicateur sur le travail des enfants dans le DSRP. Outre la reconnaissance du fait que le travail des enfants est un problème transversal qui doit être traité parallèlement à d'autres questions de développement, cela pourrait attirer l'attention des bailleurs de fonds et donc des financements supplémentaires. S'il est bien géré par le ministère du Travail, l'incidence du travail des enfants sera régulièrement suivi. Cette stratégie mérite d'être reproduite dans d'autres pays.

Pérennité de l'action directe

Diverses stratégies peuvent conduire à la durabilité de l'action directe. Avec un problème aussi complexe que le travail des enfants, les fonds limités et un délai serré, la durabilité deviennent particulièrement difficile. Une stratégie, qui a été très bien appliquée par le projet, est celui du choix des partenaires. Les ONG qui ont été choisies avaient travaillé avec une variété de bailleurs de fonds et avaient une longue expérience dans les zones d'intervention. Plusieurs de ces organisations étaient en mesure d'obtenir des fonds supplémentaires, ce qui a assuré la continuité du suivi et le soutien scolaire, conduisant – éventuellement - à la durabilité des interventions.

Annexe A : Tableau des Programmes d'Action

	Programmes d'Action	Réalizations selon les rapports ou les déclarations faites par les Agences d'Exécution				Données qualitatives	Réalizations selon la direction du projet (commentaires, ajouts)	Observations par l'équipe d'évaluation & recommandations aux projets visités
		Groupes cibles						
1	ENDA GRAF Dakar		G	F	T	<p>Analyse de la situation du travail des enfants dans la zone d'opération</p> <p>Campagne de sensibilisation auprès des communautés de pêcheurs afin d'accroître la scolarisation</p> <p>(ré) Inscription des bénéficiaires et distribution de fournitures.</p> <p>Cours particuliers</p> <p>Formation professionnelle pour les enfants au-delà de l'école primaire et distribution de matériels de formation</p> <p>Amélioration des conditions de travail des plus âgés (> 15 ans) et distribution de matériel de protection</p> <p>Sensibilisation des parents et des enfants sur les dangers de la pêche</p> <p>Formation des parents dans l'amélioration des techniques de pêche et de transformation du poisson.</p> <p>Création de groupes de vigilance pour le suivi du travail des enfants.</p> <p>Bonnes pratiques en matière de réduction du travail des enfants dans l'industrie de la pêche identifiées et documentées.</p>	Ce projet a connu un lent démarrage. Bien qu'il ait pris fin, l'ONG continue à suivre les enfants.	<p>ENDA a travaillé dans les communautés de pêcheurs, où les maris vont à la retraite à l'âge de 40 ans, les enfants travaillent comme des adultes à partir de 12 ans, et les femmes sont souvent les seuls responsables de l'éducation des enfants. L'ONG a réussi à dépasser les objectifs et à mobiliser sérieusement la communauté. Les enfants vont toujours à l'école ; le prix du matériel de formation est un défi pour certains. Les élus sont engagés dans le projet et ont apporté des contributions financières. L'association des pêcheurs se propose de surveiller le travail des enfants sur la plage.</p> <p>Observations :</p> <p>Les enseignants ne savaient pas souvent si les enfants avaient pris un petit-déjeuner ou un déjeuner et ne faisaient pas de visites à domicile. De tels aspects doivent être surveillés car ils sont une cause fréquente de l'abandon scolaire. Des cantines scolaires pourraient beaucoup aider.</p> <p>Femmes formées dans la transformation du poisson ; fonds</p>
		R	484	403	887			
		E	841	1049	1890			
		T	1325	1425	2777			
		220 familles						

Projet d'appui pour la mise en œuvre d'un Programme Assorti de délai (PAD) au Sénégal.
Evaluation Final – Décembre 2007

	Programmes d'Action	Réalizations selon les rapports ou les déclarations faites par les Agences d'Exécution				Réalizations selon la direction du projet (commentaires, ajouts)	Observations par l'équipe d'évaluation & recommandations aux projets visités	
		Groupes cibles			Données qualitatives			
						<p>Film documentaire réalisé sur les dangers du travail des enfants dans l'industrie de la pêche & brochure.</p> <p>220 familles ont bénéficié de la formation et ont accès à des fonds renouvelables</p>	renouvelables très bien réussis qui permettent de payer les frais de scolarité de tous les enfants + avantages + nombre croissant de femmes participantes (de 20 au début à 45 actuellement).	
2	Centre Emmanuel Fatick		G	F	T	<p>Sélection & inscription des bénéficiaires</p> <p>Distribution de fournitures</p> <p>Assistance dans l'acquisition de certificats de naissance</p> <p>Cours particuliers</p> <p>Diffusion de programmes d'alphabétisation fonctionnelle pour les enfants</p> <p>Services de santé</p> <p>Formation professionnelle pour les enfants au-delà de l'école primaire.</p> <p>Assistance aux familles pour développer des AGR (Activités génératrices de revenus)</p>	<p>L'ONG avait prévu d'aider les bénéficiaires dans l'acquisition de certificats de naissance, mais cela n'a pas été fait. Il s'agit du plus ancien partenaire de l'IPEC au Sénégal, mais il ne montre plus le même engagement. Programmes de radio et services de santé non viables.</p>	
		R	-	650	650			
		E	575	1969	2544			
		T	575	2619	3194			
		220 familles						
3	PLAN Thiès		G	F	T	<p>Sélection & inscription des bénéficiaires</p> <p>Distribution de fournitures</p> <p>Formation professionnelle pour les enfants au-delà de l'école primaire.</p> <p>Intégration de la réduction du travail des enfants dans le budget communautaire.</p> <p>Diffusion d'émissions radiophoniques sur les PFTE & d'un film documentaire</p>	C'est l'un des meilleurs PA.	<p>Observations :</p> <p>L'ONG n'a pas réussi à expliquer à la communauté la notion d'enfants « à risque »; en conséquences, des facteurs comme « l'excellence » et « la contribution des parents à la communauté » ont pesé dans le choix des bénéficiaires.</p> <p>Le projet émanait et bénéficiait de</p>
		R	20	30	50			
		E	249	271	520			
		T	269	301	570			
		220 familles						

	Programmes d'Action	Réalizations selon les rapports ou les déclarations faites par les Agences d'Exécution				Données qualitatives	Réalizations selon la direction du projet (commentaires, ajouts)	Observations par l'équipe d'évaluation & recommandations aux projets visités
		Groupes cibles						
						<p>Formation des familles sur les droits de l'enfant et sur la législation nationale relative au travail des enfants.</p> <p>Assistance aux familles pour développer des AGR et pour l'accès au crédit</p>		<p>l'adhésion des élus et des communautés.</p> <p>Le comité local pour le travail des enfants gère le projet et les bourses des enfants (4000 FCFA).</p> <p>Les micro crédits pour les femmes ne suffisent pas (12 500 FCFA)</p> <p>Formation professionnelle par des enseignants professionnels).</p> <p>30 jeunes filles ont bénéficié des cours de GERME.</p>
4	CARITAS Claire Enfance St. Louis		G	F	T	<p>Sélection et inscription des bénéficiaires</p> <p>Distribution de fournitures</p> <p>Assistance dans l'acquisition de certificats de naissance</p> <p>Cours particuliers</p> <p>Services de santé pour 50 bénéficiaires</p> <p>Activités socio-éducatives</p> <p>Cours d'informatique</p> <p>Amélioration des conditions sanitaires dans les écoles coraniques</p> <p>Sensibilisation des parents pour la scolarisation</p>	PA intéressant, mais le budget était trop faible (16360 dollars US).	
			G	F	T	Sélection & inscription des bénéficiaires	Cette ONG a commencé	Observations :

	Programmes d'Action	Réalizations selon les rapports ou les déclarations faites par les Agences d'Exécution				Données qualitatives	Réalizations selon la direction du projet (commentaires, ajouts)	Observations par l'équipe d'évaluation & recommandations aux projets visités
		Groupes cibles						
5	APROFES Kaolack	R	400	250	650	Distribution de fournitures	comme une association de femmes, il s'agissait là de leur premier projet de travail des enfants. Ils ont enregistré des retards au départ, en raison de leur manque d'expérience, mais c'était finalement un bon projet. Ils ont beaucoup d'activités dans la zone et seront en mesure d'assurer la durabilité. Ils ont aussi beaucoup appris. L'ONG avait prévu de fournir une aide économique aux familles, mais une semaine avant la fin du projet, cela n'avait pas encore commencé. Ce ne sera possible que si elle trouve une autre source de financement.	L'ONG n'a pas réussi à faire une bonne planification des activités ; elle a travaillé sur les objectifs successivement, non pas simultanément. En conséquence l'autonomisation économique n'a pas été réalisée. Nombre de places passées de 10 à 20 en raison du nombre de bénéficiaires à atteindre. Les ONG et les élus vont continuer à assurer le suivi des enfants. Les comités locaux de suivi font des visites à domicile et des inspections d'ateliers. L'administration locale a mis en place une structure pour l'enregistrement des naissances. Les enfants ont commencé l'école à temps, et non pas après la récolte, comme les autres années.
		E	646	691	1337	Assistance dans l'acquisition de certificats de naissance (625)		
		T	1046	941	1987	Cours particuliers		
		(220 familles)				Sensibilisation des parents pour la scolarisation Rencontres avec les jeunes plus âgés pour déterminer le choix de leur formation professionnelle. Formation professionnelle pour les jeunes plus âgés et distribution de matériels didactiques. Formation des enfants en santé et sécurité sur le lieu de travail Formation des familles sur la prévention des risques dans l'agriculture Sensibilisation et sessions d'écoute avec les parents Création de comités de suivi du travail des enfants Formation de pairs éducateurs communautaires sur la sensibilisation aux problèmes du travail des enfants.		
6	ENDA GRAF Dakar		G	F	T	Recherche sur la situation actuelle des enfants retirés, dans un précédent projet, de la décharge publique de Mbeubeuss	C'est là un bon projet, l'ONG a travaillé avec un groupe cible difficile, mais s'est révélé capable d'obtenir des résultats durables : les bénéficiaires de l'ancien	
		R	53	47	100			
		E	-	-	-	Rencontre avec les parties prenantes pour élaborer un plan d'intervention		
		T	53	47	100			

	Programmes d'Action	Réalizations selon les rapports ou les déclarations faites par les Agences d'Exécution				Réalizations selon la direction du projet (commentaires, ajouts)	Observations par l'équipe d'évaluation & recommandations aux projets visités	
		Groupes cibles		Données qualitatives				
	Mbeubeuss	100 familles				<p>Réunions de suivi avec les parties prenantes</p> <p>Développement de modules de formation sur l'alphabétisation fonctionnelle et la théorie</p> <p>Retrait des enfants de la décharge publique en les plaçant dans des institutions de formation professionnelle & distribution de matériels de formation et de médicaments</p> <p>Alphabétisation fonctionnelle & cours théoriques</p> <p>Cours en compétences de vie, en santé et en gestion</p> <p>Sensibilisation des enfants, des parents et des communautés sur les PFTE et les conventions de l'OIT</p> <p>Réactivation de l'association des parents d'enfants dans le domaine du ramassage des ordures.</p> <p>Formation des familles dans la transformation des produits.</p>	<p>projet IPEC sont aujourd'hui les formateurs des bénéficiaires actuels.</p> <p>Bonne qualité de formation : cours théoriques en plus de la formation pratique.</p> <p>Familles formées dans la transformation des produits</p>	
7	ASEM Mboro		G	F	T	<p>Retrait des enfants en les plaçant dans des institutions de formation professionnelle</p> <p>Distribution de trousseaux à outils pour permettre aux enfants de créer leur propre entreprise après la formation</p> <p>Cours spéciaux pour les enfants des écoles primaires ayant des difficultés d'apprentissage</p> <p>Programme de cantine scolaire pour les enfants</p>	<p>Bon projet novateur. Met en question les rôles traditionnels de genre en dispensant aux filles une formation en électricité. Des cours spécifiques pour les enfants qui ont été retirés de l'école. Les ateliers ont été mis à jour, après examen, par un spécialiste en matière de</p>	<p>Observations :</p> <p>La force de ce projet est la collaboration avec les entrepreneurs, ce qui a un impact positif sur la qualité des services offerts et donc sur la durabilité.</p> <p>50 femmes et 12 jeunes filles ont bénéficié de GERME</p>
R		121	107	228				
E		111	149	260				
T		241	247	488				

	Programmes d'Action	Réalizations selon les rapports ou les déclarations faites par les Agences d'Exécution				Réalizations selon la direction du projet (commentaires, ajouts)	Observations par l'équipe d'évaluation & recommandations aux projets visités	
		Groupes cibles		Données qualitatives				
		50 familles				venant de loin. Sensibilisation des parents sur les PFTE et les conventions de l'OIT Formation de 50 familles en gestion (par le biais du projet GERME de l'OIT), et en techniques de transformation Assistance pour l'accès au crédit. Services sanitaires pour les bénéficiaires	SST (Santé et Sécurité au Travail). Le projet a des partenaires variés et sera en mesure d'assurer la durabilité. Les familles sont organisées en associations afin d'assurer leur participation au projet.	L'ONG a organisé l'accès à des micro-crédits pour les femmes, mais les conditions ne sont pas favorables. Résultats impressionnants, étant donné la durée du projet Durabilité des (salons de?) coiffure non assurée.
8	Child Labour Unit Dakar Thiès St. Louis Fatick Kaolack Diourbel		G	F	T	Organisation d'ateliers régionaux pour le développement et la validation de plans d'action régionaux contre les PFTE. Plan d'action national (2207-2015) pour la prévention et l'élimination du travail des enfants au Sénégal développé et validé par le Comité intersectoriel	La CTE était censée produire des modules de formation, mais cela n'a pas été fait.	L'équipe d'évaluation recommande l'adoption, sans plus tarder, du plan national par le gouvernement. Cela exige une action de la part du Ministre du Travail.
		R	SO	SO	SO			
		E	SO	SO	SO			
		T	SO	SO	SO			
9	Ndeyi Jirim Diourbel		G	F	T	Création d'un manuel pour formateurs sur le travail des enfants Sensibilisation des organisations communautaires sur le travail des enfants Sessions de formation sur les PFTE dans les zones ciblées.	Projet intéressant, mais l'ONG aurait dû être autorisée à travailler avec les enfants, ce qui fait leur force.	
		R	SO	SO	SO			
		E	SO	SO	SO			
		T	SO	SO	SO			
10	PLAN		G	F	T	Consolidation du premier PA Formation en Germe (Gérer Mieux son Entreprise)	Ce projet a été ajouté à l'ancien. Il ne durera que 3 mois, mais l'ONG	
		R		30	30			

	Programmes d'Action	Réalizations selon les rapports ou les déclarations faites par les Agences d'Exécution				Données qualitatives	Réalizations selon la direction du projet (commentaires, ajouts)	Observations par l'équipe d'évaluation & recommandations aux projets visités
		Groupes cibles						
	Thiès II	E			-	Formation professionnelle pour 30 garçons retirés	continuera les activités après la fin du projet.	
		T			30			

Annexe B : Tableau d'évaluation des indicateurs

Objectifs	Indicateurs	Évaluation
1. Capacité nationale accrue pour la lutte contre les PFTE.	1.1 Le cadre global d'intervention du PAD est adopté officiellement par le gouvernement.	Bon indicateur.
	1.2 Le nombre de ministères ayant incorporé à leur plan opérationnel (DSRP) des interventions contre le travail des enfants inscrites dans le cadre global d'intervention du PAD.	Cela devrait être précédé d'un indicateur sur l'intégration du travail des enfants dans le DSRP. L'indicateur lui-même est bon.
	1.3 Le niveau de représentation et de participation des principales organisations aux réunions du conseil intersectoriel.	La cible de cet indicateur n'est pas liée à l'indicateur (à savoir le nombre de réunions tenues) excepté pour la cible de fin de projet. Je suis d'accord avec l'évaluation à mi-parcours qu'il aurait été mieux de formuler le pourcentage d'assistance pour chaque semestre.
	1.4 Produits du comité intersectoriel.	Les cibles liées à cet indicateur sont à percevoir plus comme un plan de travail que comme l'accomplissement progressif d'un objectif ; les rapports montrent qu'il est difficile de faire le point sur cet indicateur.
	1.5 Produits de la cellule chargée du travail des enfants au sein du Ministère du Travail.	Idem.
2. Un cadre juridique harmonisé est connu de tous et respecté	2.1 Nombre de textes pertinents restant à harmoniser.	L'harmonisation ne dépend pas de l'IPEC; un indicateur (par exemple) sur la recherche effectuée par l'IPEC serait plus approprié.
	2.2 Nombre et portée des mesures prises pour renforcer le respect de la législation sur le travail des enfants.	Idem. L'indicateur aurait pu être axé sur la formation donnée à l'Inspection du Travail.
	2.3 Catégories d'acteurs bénéficiant des campagnes de sensibilisation sur les lois et règlements réaménagés.	Ok.
	2.4 Nombre de documents juridiques traduits.	La traduction des textes en elle-même ne veut pas dire que le cadre légal est "connu".
4. La base de connaissances pour la planification, l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des interventions de lutte contre le travail des enfants au Sénégal a été améliorée.	4.1 Disponibilité pour tous les partenaires d'une étude nationale sur la main d'œuvre et des rapports des études préliminaires.	Ok.
	4.2 Le nombre de rapports préparés sur les bonnes pratiques.	Ok.
5 La société sénégalaise est consciente des effets néfastes des PFTE.	5.1 Couverture médiatique des questions concernant le travail des enfants.	Cela devrait être spécifié davantage.

Objectifs	Indicateurs	Évaluation
	5.2 Couverture des campagnes de sensibilisation.	Idem.
6. Des stratégies efficaces dans la lutte contre l'exploitation des enfants à travers la mendicité ont été développées et sont en cours d'exécution.	6.1 Nombre et couverture des interventions pilotes mises en œuvre dans le cadre de la lutte contre l'exploitation des enfants à travers la mendicité.	Ok.
	6.2 Nombre de leaders religieux et communautaires informés et sensibilisés.	Ok.
	6.3 Nombre de partenaires élaborant des stratégies pour combattre l'exploitation des enfants à travers la mendicité.	Ok.
7. Les enfants seront soustraits et empêchés de s'engager dans le travail dangereux et d'être exploités dans les activités domestiques, agricoles et dans la pêche.	7.1 Le nombre d'enfants retirés des PFTE choisies.	Ok.
	7.2 Nombre d'enfants qu'on a empêché de s'engager dans PFTE choisies.	Ok.
	7.3 Proportion de familles cibles à risque bénéficiant des programmes d'autonomisation économique réalisée ou facilitée par le Projet.	Ok.

Annexe C : Table d'Evaluation des Hypothèses

Hypothèses	Évaluation
1. Un appui de haut niveau sera fourni pour une adoption dans les meilleurs délais du cadre stratégique du PAD en tant que cadre stratégique officiel pour toutes les interventions de lutte contre le travail des enfants au Sénégal, et pour son intégration dans la stratégie nationale de réduction de la pauvreté (DSRP).	1. C'était là une hypothèse nécessaire sans laquelle le projet n'aurait pu démarrer. Bien que le cadre stratégique du PAD n'ait pas encore été officiellement adopté, le travail des enfants a été complètement intégré dans la deuxième phase du DSRP et a son propre indicateur.
2. Les principaux acteurs déploient les efforts nécessaires pour faire du PAD le cadre global pour toutes les interventions de lutte contre le travail des enfants au Sénégal.	2. C'était là une autre hypothèse nécessaire, mais elle sous-estimait la difficulté de créer du soutien pour un seul cadre, alors que deux ministères sont impliqués dans le travail des enfants, chacun d'eux ayant ses propres structures, priorités et sources de financement.
3. Les comités de pilotage des projets existants comme ceux des projets de l'IPEC et du Ministère de la Famille/UNICEF sur le travail des enfants vont se placer sous l'autorité du comité intersectoriel à mettre en place, lequel à son tour leur apportera son appui.	3. Lié au point 2 ci-dessus, les deux ministères n'ont jamais accepté un seul comité intersectoriel supervisant leurs activités. Le Ministère de la Famille a toujours son propre comité directeur, pendant qu'il copréside le comité intersectoriel présidé par le Ministère du Travail.
4. Le Ministère du Travail va détacher un personnel qualifié et en nombre suffisant auprès de la structure qu'il s'est engagé à mettre en place pour s'occuper des interventions dans la lutte contre le travail des enfants.	4. Ce n'était pas là seulement une hypothèse avancée par l'IPEC, mais une promesse ferme faite par le Ministère. Malheureusement, bien que les membres du personnel aient été désignés, ils n'étaient disponibles qu'en partie et leur intervention pour la cellule du travail des enfants était toujours secondaire à leur principale tâche. Cela a sérieusement limité leur capacité à développer des initiatives et à coordonner des activités pour la réduction du travail des enfants.
5. Les ministères sectoriels concernés (Agriculture, Pêche, Education, Justice, Affaires Sociales) prendront dans les meilleurs délais, les mesures idoines pour assurer une harmonisation des textes juridiques.	5. Aucun Ministère n'a encore fait quoi que ce soit pour harmoniser les textes juridiques. Peut-être que la synthèse des trois études légales faites par l'IPEC, l'UNICEF et Save the Children mènera à l'harmonisation réelle des lois.
6. Pendant toute la durée du projet, l'effectif des organes dotés d'une capacité coercitive, l'Inspection du Travail surtout, sera en nombre suffisant pour assurer le fonctionnement satisfaisant du système de suivi du travail des enfants dans les domaines et les secteurs choisis.	6. Cela n'était pas une hypothèse réaliste, étant donné que le Sénégal a seulement une centaine d'inspecteurs du travail, tous basés au niveau régional (pas un seul ne réside au niveau du département, à plus forte raison au niveau communautaire), et seules deux sur onze régions disposent de moyens de transport pour les inspecteurs.
7. Des fonds proviendront d'autres donateurs pour permettre la mise en œuvre de la formation professionnelle et des activités pour le développement de l'apprentissage qui font partie du Projet.	7. Les activités de formation professionnelle et de développement de l'apprentissage ont été financées à travers le projet ; le projet GERME de l'OIT a pu donner une formation en gestion d'entreprise aux bénéficiaires de ces activités.
8. Un nombre suffisant de guides religieux sont disposés à travailler avec le Projet pour faire face aux problèmes des jeunes mendiants, afin de faciliter l'élaboration de stratégies axées sur ce groupe.	8. Ceci est un résultat attendu de la conférence nationale sur les enfants mendiants qui se tiendra en janvier 2008.
9. Les conditions économiques globales ne vont pas se détériorer subitement pour annihiler les efforts envisagés dans le cadre du Projet pour le retrait et la réinsertion des enfants impliqués dans les PFTE choisies.	9. Ceci est une hypothèse qui s'est révélée exacte.
10. Le financement du volet renforcement des capacités économiques du Projet sera disponible et suffisant pour garantir la réussite du Projet.	10. Bien qu'à petite échelle, les agences d'exécution ont pu donner des fonds renouvelables ou l'accès aux micro-crédits pour les familles formées dans le cadre du projet, à travers des fonds supplémentaires.

Annexe D: Suivi des recommandations de l'évaluation à mi-parcours

N°	Recommandations	Suivi
1	Reformuler les objectifs 2 et 5 du cadre logique pour les rendre moins ambitieux.	Cela n'a pas été fait parce que le meilleur moment pour le faire aurait été immédiatement après l'évaluation à mi-parcours et en ce moment l'équipe était préoccupée par le départ imminent de la CTP et l'arrivée du NPM.
2	Définir clairement certains indicateurs de progression et établir quelques indicateurs d'impact. Le processus pour définir clairement et établir les indicateurs pourrait être un bon exercice de discussion et de dialogue avec les partenaires institutionnels.	Cela non plus n'a pas été fait. Pourquoi la CTP ne l'a pas fait, reste encore peu clair ; le NPM affirme qu'il aurait eu besoin d'assistance technique pour cela. Il était tellement pris par des problèmes plus urgents qu'il n'a jamais eu le temps de travailler sur cette recommandation.
3	Il est fortement recommandé qu'une assistance professionnelle externe (un spécialiste en gestion des conflits) soit trouvée pour aider l'équipe à résoudre les problèmes internes.	IPEC Genève a envoyé un consultant après l'évaluation à mi-parcours pour un exercice de renforcement d'équipe. Toutefois, les problèmes ont disparu avec l'arrivée du nouvel administrateur national. L'équipe travaille actuellement en parfaite harmonie et avec dévouement.
4	Il y a nécessité d'ajouter aux activités prévues une formation en concepts TE/PFTE tout en s'assurant que les membres du comité régional et de l'administration locale y participent autant que possible.	L'administration locale a été formée dans les zones opérationnelles d'APROFES, d'ENDA et de Diourbel.
5	Prendre des dispositions pour que le débat sur les stratégies sectorielles soit mené au niveau national. Ce débat devrait inclure une revue des questions de genre.	Sept AE (Agences d'Exécution) ont reçu une formation sur les questions de genre en janvier 2006.
6	Étant donné le peu de temps qui reste, il y a nécessité de déterminer les priorités dans le volet formation/apprentissage pour s'assurer que des résultats tangibles sont atteints. Cette définition des priorités peut concerner les cibles, les catégories de formation, le type ou cadre d'intervention, en fonction du critère utilisé pour établir la priorité.	Tous les sept PA travaillant avec des bénéficiaires directs ont pour les enfants et leurs parents un volet de formation professionnelle.
7	Il pourrait s'avérer nécessaire de diriger une grande partie des initiatives de sensibilisation vers les familles et les parents qui sont les premiers concernés.	La sensibilisation était dirigée vers les familles et les enfants dans le cadre des PA, mais aussi pendant les campagnes de la Journée Annuelle contre le Travail des Enfants. Le documentaire est réalisé pour le même groupe cible, ainsi que la tournée musicale qui est programmée pour janvier (voir ci-dessous).
8	Compte tenu des résistances socioculturelles, l'accent devrait être mis sur des outils comme le théâtre, bien accepté en Afrique. Étant donné que la culture fait partie des neuf domaines assignés aux autorités locales, cette activité pourrait être entreprise conjointement avec les communautés.	Le théâtre fait partie de la sensibilisation communautaire organisée par les agences d'exécution.
9	Réfléchir à et utiliser des techniques de communication ainsi que la psychologie pourrait considérablement améliorer l'impact.	Une tournée musicale sous-régionale axée sur le travail des enfants est prévue et commencera en janvier avec la lauréate du Disque d'Or, Koumba Gawlo Seck qui est ambassadrice du PNUD.
10	Étant donné que le projet ne peut pas financer une campagne nationale de sensibilisation à la télévision, il devra donc former une alliance stratégique avec le patronat (par exemple le CNP, qui pourrait sponsoriser des campagnes de publicité).	Un accord de collaboration a été établi avec la radiotélévision nationale, ce qui facilitera les campagnes de sensibilisation télévisées. En janvier, un débat et le film documentaire seront diffusés.

N°	Recommandations	Suivi
11	Pour améliorer les moyens de mesurer l'impact des campagnes et des actions, des sondages d'opinion devraient être faits avec des groupes d'échantillon bien définis pour comparer la situation avant et après l'initiative. On devait chercher les conseils d'expert d'un psychologue lors de la conception des questionnaires et des guides d'entretien.	Cela n'a pas été fait. Selon l'explication donnée par l'équipe de l'IPEC, c'était dû à une contrainte de temps et d'argent. Je pense cependant que l'équipe a mal compris l'intention de l'évaluateur et pensé à une enquête à l'échelle nationale avant et après le projet, ce qui aurait été plus coûteux en argent et en temps.
12	En ce qui concerne les meilleures pratiques, le projet devrait travailler activement avec les institutions choisies pour les aider à rédiger leurs propositions. Concernant l'impact et les changements observés, ce qui constitue une bonne pratique devrait être clairement formulée.	Cela a été fait ; trois nouvelles bonnes pratiques ont été développées. IPEC Sénégal utilise les critères généraux d'IPEC pour identifier les bonnes pratiques.
13	L'importance des autorités locales justifie que le projet doit: S'assurer que leurs représentants jouent un rôle plus actif dans les organes existants; Impliquer des représentants élus pour la prochaine formation sur le TE/PFTE ; Choisir une région, dont le dynamisme est attesté, pour qu'elle devienne région pilote afin d'encourager la participation des autorités locales.	Les autorités locales jouent un rôle actif à Ngoundiane, Keur Socé et dans trois départements de Diourbel. Ces exemples sont souvent cités lors des réunions et dans le documentaire. L'Association des collectivités locales est membre du CIN et est invitée à chaque événement.
14	Vu le potentiel des syndicats, ils devraient devenir des acteurs plus actifs dans l'appui au projet. Une rencontre entre le projet, les syndicats et l'ACTRAV devrait décider sur le rôle qu'ils devraient réellement jouer et sur les engagements de chaque partie. Il est particulièrement préférable que le projet se rapproche davantage des syndicats et réactive le système de suivi populaire (observatoires).	Le comité intersyndical a reçu une formation sur les conventions et la conception de projet pour leur permettre de jouer un rôle plus actif. Toutefois, ils n'ont jamais fait de proposition sérieuse jusque-là.
15	Pour améliorer la performance à travers la synergie, le projet devrait consolider la collaboration avec l'ACTRAV, PALPICS, FORCE et GERME.	PALPICS et FORCE n'existent plus. Le projet a établi une proche collaboration avec le spécialiste de l'ACTRAV et le projet GERME.
16	Les PA prévus à Kaolack et Diourbel devraient être adaptés aux nouvelles contraintes de temps.	Une extension de projet sans frais supplémentaire a été obtenue, donc cela ne s'appliquait plus.
17	Étant donné que les PA ont maintenant une plus courte durée d'existence, le besoin d'une revue critique des chiffres sur les enfants plus âgés retirés du TE se fait sentir.	Idem.
18	Puisque les facteurs économiques influencent considérablement l'opinion et les attitudes des familles sur les questions du TE), il est important de faire en sorte que la formation/l'apprentissage professionnel (le), l'intégration socio-économique et les activités génératrices de revenu pour les enfants retirés du travail soient fournis de façon très professionnelle.	Cela a été fait, toutefois dans les limites des ressources et du temps impartis.
19	Une table ronde interrégionale devrait être organisée à la fin du projet afin d'apprendre de l'expérience (contraintes et succès) acquise dans la mise en oeuvre des PA.	Cela est prévu pour 2008, quand tous les PA arriveront à terme.

Annexe E : Guide d'entretien

N	I/N	Thème	Question	Revue Documentaire	IPEC Genève	IPEC Dakar	CTE/DSRP	AE	Gouvernement	Syndicats	UNICEF
1	CI	Conception	Les objectifs du projet étaient-ils clairs et bien compris par toutes les parties prenantes ?	X		X	X	X	X	X	X
1	CI	Conception	La conception était-elle pertinente dans son contexte ?	X		X	X		X	X	X
3	CI	Action directe	Les partenaires comprennent-ils les définitions des concepts « retrait et prévention » ainsi que leur utilisation ?				X	X	X	X	X
4	CI	Durabilité	Quel le potentiel de réplication des stratégies du projet?	X		X	X	X	X	X	X
5	CN	Environnement favorable	Quels réseaux ont été créés entre les institutions gouvernementales et les organisations à différents niveaux ?				X	X	X	X	X
5	CI	Environnement favorable	Jusqu' où le CIN a-t-il été efficace dans l'accomplissement de ses tâches ?			X	X		X	X	X
5	CN	Environnement	Jusqu' où le CIN a-t-il participé en termes de mise en oeuvre du projet?			X	X		X	X	X

Projet d'appui pour la mise en œuvre d'un Programme Assorti de délai (PAD) au Sénégal.
Evaluation Final – Décembre 2007

N	I/N	Thème	Question	Revue Documentaire	IPEC Genève	IPEC Dakar	CTE/DSRP	AE	Gouvernement	Syndicats	UNICEF
		favorable									
5	CN	Environnement favorable	Dans quelle mesure l'utilisation par le PAD et d'autres partenaires des outils de S&E et de planification a-t-elle été encouragée par le projet?			X	X		X	X	X
8	CI	Pertinence	Le projet a-t-il répondu aux besoins réels des bénéficiaires ?	X			X	X	X	X	X
8	CI	Pertinence	Les parties prenantes considèrent-elles le projet IPEC comme différent du PAD ?				X	X	X	X	X
1	CI	Conception	Les besoins étaient-ils analysés et répondus de façon adéquate ?	X		X	X		X	X	
1	CN	Conception	Comment le SPIF a-t-il été utilisé comme outil de planification par les acteurs clés ?						X	X	
1	CI	Conception	Les objectifs pouvaient-ils être atteints de façon réaliste avec les ressources allouées ?	X		X	X		X		
1	CI	Conception	D'autres efforts en cours pour résoudre le problème du travail des enfants et de l'éducation ont-ils été pris en compte	X		X			X		
1	CI	Conception	La capacité existante pour résoudre le problème du travail des enfants était-elle prise en compte ?			X	X		X		

N	I/N	Thème	Question	Revue Documentaire	IPEC Genève	IPEC Dakar	CTE/DSRP	AE	Gouvernement	Syndicats	UNICEF
1	CI	Conception	La conception du projet est-elle logique et cohérente ?	X	X	X					
1	CI	Conception	Les hypothèses étaient-elles réalistes et bien définies ?	X		X					
1	CI	Conception	L'ordre des activités du projet était-il logique ? Sinon, quels changements sont nécessaires ?	X		X					
1	CI	Conception	Les rapports entre les contributions, les activités, les résultats et les objectifs étaient-ils clairs et logiques ?	X		X					
1	CI	Conception	Quelle est la pertinence des indicateurs pour mesurer l'impact et les moyens de vérification ?	X		X					
1	CI	Conception	Les programmes d'action se complètent-ils ?	X		X					
1	CI	Conception	Le délai imparti pour la mise en oeuvre du projet était-il réaliste ?			X	X				
1	CI	Conception	L'information disponible sur la situation socioéconomique, culturelle et politique était-elle prise en compte ?	X							
1	CI	Conception	La stratégie de durabilité était-elle clairement définie dans la phase de conception ?	X							

Projet d'appui pour la mise en œuvre d'un Programme Assorti de délai (PAD) au Sénégal.
Evaluation Final – Décembre 2007

N	I/N	Thème	Question	Revue Documentaire	IPEC Genève	IPEC Dakar	CTE/DSRP	AE	Gouvernement	Syndicats	UNICEF
2	CI	Mise en oeuvre	Comment le projet a-t-il intégré le genre dans ses activités ?	X		X	X	X	X	X	
2	CI	Mise en oeuvre	Quelle est la qualité des résultats ?			X	X	X	X	X	
2	CI	Mise en oeuvre	Quel a été le suivi des recommandations de l'évaluation à mi-parcours et à quel effet ?	X		X	X		X	X	
2	CI	Mise en oeuvre	Comment les facteurs échappant au contrôle du projet ont-ils affecté sa mise en œuvre et comment le projet a-t-il réagi face aux obstacles ?	X	X	X					
2	CI	Mise en oeuvre	Les cibles concernant le retrait et la prévention des enfants ont-elles été atteintes ?	X		X		X			
2	CI	Mise en oeuvre	Les résultats étaient-ils fournis à temps ?	X		X					
2	CI	Mise en oeuvre	Les résultats obtenus justifiaient-ils les frais encourus ?	X		X					
2	CI	Mise en oeuvre	Les objectifs immédiats étaient-ils atteints ?	X		X					
2	CI	Mise en oeuvre	Le projet a-t-il respecté son plan de travail ?	X		X					
2	CI	Mise en oeuvre	Les partenaires appropriés étaient-ils identifiés pour la mise en œuvre ?			X					

N	I/N	Thème	Question	Revue Documentaire	IPEC Genève	IPEC Dakar	CTE/DSRP	AE	Gouvernement	Syndicats	UNICEF
2	CI	Mise en oeuvre	Le SPIF a-t-il été utilisé dans la mise en oeuvre et le suivi par le personnel du projet ?			X					
3	CI	Action directe.	Comment les PA ont-ils contribué à la réalisation des objectifs ?	X	X		X				
3	CI	Action directe	Pourrait-on atteindre toute la population cible ?	X		X		X			
3	CI	Action directe	Quel genre de profit les groupes cibles ont-ils eu ?	X		X		X			
3	CI	Action directe	Jusqu'où étaient efficaces les stratégies du STE (Suivi du Travail des Enfants)	X		X		X			
3	CI	Action directe	Les initiatives du STE sont-elles viables ?	X		X		X			
3	CI	Action directe	Comment les PA ont-ils été documentés ?	X		X		X			
3	CI	Action directe	Comment l'accès des filles et des groupes vulnérables aux ressources a-t-il été garanti ?	X		X		X			
3	CI	Action directe	Quels étaient les critères de sélection des bénéficiaires?	X		X		X			
3	CI	Action directe	La capacité des AE à planifier, initier, mettre en oeuvre et évaluer a-t-elle été renforcée ?			X		X			

N	I/N	Thème	Question	Revue Documentaire	IPEC Genève	IPEC Dakar	CTE/DSRP	AE	Gouvernement	Syndicats	UNICEF
3	CI	Action directe	Le projet a-t-il été capable de rapporter de façon précise sur les indicateurs de Retrait&Prévention sur la base de la compréhension qu'avaient les partenaires de ces concepts ?	X		X					
4	CI	Durabilité	Quel a été l'impact des programmes de formation donnés par le projet ?			X	X	X	X	X	
4	CN	Durabilité	Comment l'appropriation du projet a-t-elle été encouragée ?	X		X	X	X	X	X	
4	CN	Durabilité	Comment le projet a-t-il renforcé les capacités des parties prenantes nationales ?	X		X	X		X	X	
4	CI	Durabilité	Quelles stratégies de fin de projet ont été planifiées et mises en œuvre ?	X		X	X	X	X		
4	CI	Durabilité	Les stratégies de fin de projet ont-elles été expliquées aux parties prenantes ?				X	X	X		
4	CI	Durabilité	Les ressources ont-elles été mobilisées pour assurer la continuité ?	X		X					
4	CI	Durabilité	Les aspects socioculturels et de genre menacent-ils la durabilité du projet?			X					
4	CN	Durabilité	Comment les employeurs et le secteur privé soutiennent-ils le PAD ?			X					

Projet d'appui pour la mise en œuvre d'un Programme Assorti de délai (PAD) au Sénégal.
Evaluation Final – Décembre 2007

N	I/N	Thème	Question	Revue Documentaire	IPEC Genève	IPEC Dakar	CTE/DSRP	AE	Gouvernement	Syndicats	UNICEF
5	CN	Environnement favorable	Quelle est la collaboration entre le CIN et les AE ?			X		X	X	X	
5	CN	Environnement favorable	Quelle a été l'efficacité du programme à stimuler l'intérêt et la participation aux niveaux local et national ?						X	X	
5	CN	Environnement favorable	Quel a été le niveau d'implication du gouvernement ?	X		X	X		X		
5	CN	Environnement favorable	Dans quelle mesure le projet a-t-il mobilisé des ressources, des politiques, des programmes, des partenaires et les activités pour faire partie du PAD?	X		X	X		X		
5	CN	Environnement favorable	Quel a été le succès du projet dans l'intégration du travail des enfants dans d'autres domaines ?	X		X	X		X		
5	CN	Environnement favorable	Quelle a été la pertinence & l'efficacité des études entreprises en termes d'impact sur le débat national ?	X		X	X		X		

N	I/N	Thème	Question	Revue Documentaire	IPEC Genève	IPEC Dakar	CTE/DSRP	AE	Gouvernement	Syndicats	UNICEF
5	CN	Environnement favorable	Quelles ont été l'interaction avec, et l'influence du projet sur les politiques et débats au niveau national ainsi que les institutions travaillant sur le travail des enfants?	X		X	X		X		
5	CN	Environnement favorable	Quelle a été l'influence du projet sur la collecte des données et le suivi de la pauvreté ?	X		X	X		X		
5	CN	Environnement favorable	Jusqu'où l'implication du gouvernement a-t-elle contribué à une capacité accrue de travail sur le PAD ?			X			X		
5	CI	Environnement favorable	Y a-t-il eu des synergies avec d'autres initiatives de l'IPEC?	X	X	X					
5	CI	Environnement favorable	Quelles ressources ont été mobilisées par le projet et quelle a été l'efficacité du projet dans ce sens ?	X		X		X			
5	CI	Environnement favorable	Quel a été l'impact des contraintes de capacité des AE sur la mise en œuvre des PA?			X		X			

N	I/N	Thème	Question	Revue Documentaire	IPEC Genève	IPEC Dakar	CTE/DSRP	AE	Gouvernement	Syndicats	UNICEF
5	CI	Environnement favorable	Dans quelle mesure les rapports de recherche étaient-ils partagés avec les parties prenantes et liés aux activités du projet ?			X					
6	CN	Suivi du projet	Comment le projet a-t-il rassemblé les données sur les enfants travailleurs dans les principaux secteurs de l'industrie et intégré les résultats dans la politique gouvernementale ?	X		X	X		X		
6	CI	Suivi du projet	Quels mécanismes étaient en place pour faire le suivi de l'avancement du projet ?	X		X					
6	CI	Suivi du projet	Le PMP a-t-il été utilisé de façon efficace?	X		X					
7	CI	Suivi du projet	Les conseils techniques fournis par le personnel du projet, les organisations partenaires et les unités de l'OIT ont-ils été satisfaisants?		X		X	X	X	X	
7	CI	Suivi du projet	Comment le BIT a-t-il répondu aux difficultés liées au personnel pendant les années qu'a duré le projet ?		X	X					
8	CN	Pertinence	Quels changements peuvent être observés dans les problèmes et besoins qui étaient définis au début du projet ?	X		X	X	X	X		
8	CI	Pertinence	Le projet a-t-il été consistant et d'un grand	X		X	X		X		

Projet d'appui pour la mise en œuvre d'un Programme Assorti de délai (PAD) au Sénégal.
Evaluation Final – Décembre 2007

N	I/N	Thème	Question	Revue Documentaire	IPEC Genève	IPEC Dakar	CTE/DSRP	AE	Gouvernement	Syndicats	UNICEF
			secours envers le PAD ?								
8	CI	Pertinence	Les stratégies du projet ont-elles abordé de façon efficace les contraintes et possibilités du gouvernement et d'autres partenaires du PAD ?	X		X	X		X		
8	CI	Pertinence	Au vu des résultats de l'enquête, dans quelle mesure le choix des groupes cibles et des emplacements était-il approprié ?	X		X					
9	CI	Leçons apprises	Comment les leçons apprises du projet peuvent-elles être intégrées dans le PAD, notamment en termes de modèles effectifs d'intervention ?	X		X					
9	CI	Leçons apprises	Quelles ont été les leçons apprises dans le processus de conduite d'une enquête de base pour l'identification des enfants cibles ?			X					

Analyse

	ONG	Gouvernement	Syndicats	Autre
Nombre d'enquêtes remplies	6	6	1	1
Objectifs jugés très pertinents (4-5 sur une échelle de 5 points)	6	6	0	1
Objectifs jugés moins pertinents (3 sur une échelle de 5 points)	0	0	1	0
Stratégies jugées très pertinentes (4-5 sur une échelle de 5 points)	5	5	0	1
Stratégies jugées moins pertinentes (3 sur une échelle de 5 points)	1	1	1	0
Démontre de la compréhension par rapport à la définition de :				
Retrait du travail d'exploitation ¹⁷	6	4	1	0
Retrait des PFTE ¹⁸	4	6	0	0
Prévention ¹⁹	3	5	1	0
PFTE ²⁰	6	6	1	0

Commentaires sur les résultats :

Ecole coranique : Il y a plusieurs sortes d'éducation coranique, plus souvent connue sous le nom de Medersa

Des 6 représentants gouvernementaux, un seul savait que le travail domestique n'est pas classé comme pire forme au Sénégal

Les questions n'ont pas traduit la différence dans le retrait autant que je l'aurais souhaité. Je ne sais pas si les réponses mixtes indiquent que la formation professionnelle est suffisante pour le retrait ou comme mesure d'accompagnement. Tandis que la question devrait être formulée avec plus d'acuité, cela reflète aussi probablement la façon dont l'action directe a été développée dans le projet : le retrait était généralement accompagné de formation professionnelle parce qu'il concernait le plus souvent des enfants plus âgés.

¹⁷ Compréhension est définie ici comme : au moins deux réponses correctes encerclées .

¹⁸ Compréhension est définie ici comme : au moins la réponse correcte (d) encerclée .

¹⁹ Compréhension est définie ici comme : au moins deux réponses correctes encerclées .

²⁰ Compréhension est définie ici comme : au moins deux réponses correctes encerclées .

Annexe G : Calendrier des rencontres et personnes rencontrées

Date	Activité	Heure
Lundi 19/11	Rencontre avec le Bureau sous-régional de l'OIT à Dakar	9.00
	Rencontre avec l'équipe de l'IPEC	10.00
	Réunion de l'équipe d'évaluation	13.00
Mardi 20/11	Rencontre avec la CTE	9.00
	Préparation du voyage sur le terrain	11.00
Mercredi 21/11	Visite du projet d'ENDA à Dakar	Toute la journée
Jeudi 22/11	Visite du projet de PLAN à Thiès	Toute la journée
	Nuit à Mboro	
Vendredi 23/11	Visite du projet de l'ASEM à Mboro	Toute la journée
	Nuit à Kaolack	
Samedi 24/11	Visite du projet de l'APROFES à Kaolack	Toute la journée
	Retour à Dakar	
Dimanche 25/11	Préparation de la réunion des parties prenantes	Toute la journée
Lundi 26/11	Rencontre avec l'UNICEF	9.00
	Rencontre avec l'ACT/EMP	10.00
	Déjeuner avec la spécialiste du Travail des Enfants	13.00
	Rencontre avec le Comité intersyndical	15.00
Mardi 27/11	Rencontre avec la DEE du Ministère de l'Education	9.00
	Rencontre avec le DES du Ministère de la Justice	11.00
	Rencontre avec le DHR du Ministère des Finances	13.00
Mercredi 28/11	Rencontre avec la Cellule du DSRP	9.00
	Rencontre avec le DPDE du Ministère de la Famille	11.00
	Rencontre avec l'équipe de l'IPEC	13.00
Jeudi 29/11	Réunion des parties prenantes	
Vendredi 30/11	Rencontre avec l'équipe de l'IPEC & avec la spécialiste du travail des enfants	10.00

Liste des personnes rencontrées

Telephone briefings	
<i>Naomi Asukai</i>	<i>DED-IPEC Genève</i>
<i>Minoru Ogasawara</i>	<i>IPEC Genève – Desk Officer</i>
<i>Tanya Rasa</i>	<i>USDOL/OCFT- Chef de la Division Afrique</i>
<i>Steven Genson</i>	<i>USDOL/OCFT- Analyste des Relations Internationales</i>
Interlocuteurs à Dakar	
<i>Alioune Seck</i>	<i>NMP IPEC Dakar</i>
<i>Pape Momar F. Maw</i>	<i>Chargé de projet IPEC/Dakar</i>
<i>Vera Perdigao-Paquete</i>	<i>Spécialiste du Travail des Enfants ILO/IPEC</i>
<i>M. Haidara</i>	<i>Directeur adjoint, Bureau de l'OIT/Dakar</i>
<i>M. Fassar</i>	<i>Assistant financier & Administratif à la CTE</i>
<i>M. Khaïridine</i>	<i>Responsable des statistiques à la CTE</i>
<i>Therèse Rukingama</i>	<i>UNICEF</i>
<i>Mamadou Wane</i>	<i>UNICEF</i>
<i>Ousmane Touré</i>	<i>BIT/ACTEMP</i>
<i>Macissé Lô</i>	<i>Membre du Comité Intersyndical</i>
<i>Amadou Ouane</i>	<i>Membre du Comité Intersyndical</i>
<i>Fama Sow</i>	<i>Membre du Comité Intersyndical</i>
<i>Aliou Dansoko</i>	<i>Membre du Comité Intersyndical</i>
<i>Fama Fall</i>	<i>Membre du Comité Intersyndical</i>
<i>Talla Gueye</i>	<i>Membre du Comité Intersyndical</i>
<i>Amath Wane</i>	<i>Membre du Comité Intersyndical</i>
<i>Amy Sy</i>	<i>Direction Nationale de l'Enseignement Primaire</i>
<i>Mohamadou Aly Sall</i>	<i>Directeur de l'Enseignement Primaire</i>
<i>Amadou Beye Sy</i>	<i>Direction Nationale de l'Enseignement Primaire</i>
<i>Khalil Diarra</i>	<i>Direction Nationale de l'Enseignement Primaire</i>
<i>Moussa Diop</i>	<i>Ministère de la Justice, Département de Recherche</i>
<i>Mady Diaby</i>	<i>Ministère des Finances, Département de la Population</i>
<i>Mr. Camara</i>	<i>Ministère des Finances, Cellule du PRSP</i>
<i>Ndeye Lisa diop</i>	<i>Ministère de la Famille</i>
ENDA Graf	
<i>Fode Sow</i>	<i>Coordinateur de projet</i>
<i>Henriette Ndiaye</i>	<i>Directeur du centre de formation</i>
<i>Ousseyna Fall</i>	<i>Agent de terrain</i>
<i>Mamadou Ly</i>	<i>Directeur d'école primaire</i>
<i>Ndiaye Diop</i>	<i>Membre de Comité de gestion scolaire</i>
<i>Macoumba Faye</i>	<i>Membre de Comité de gestion scolaire</i>
<i>R C</i>	<i>Parent/commerçant de poisson*</i>
<i>H G</i>	<i>parent/ commerçant*</i>
<i>Y M</i>	<i>enfant travailleur*</i>
<i>E H N</i>	<i>enfant travailleur *</i>
<i>Mamadou Ndoye</i>	<i>propriétaire d'atelier/formateur</i>
<i>El Hadji Ndiaye</i>	<i>président du comité local de vigilance</i>
<i>Ousseynou Fall</i>	<i>agent de terrain</i>
<i>Diedhiou Bockarie Sidy</i>	<i>enseignant / tuteur</i>
<i>Sory Barry</i>	<i>directeur d'école primaire</i>
<i>Dix-sept (15 g/ 2 b)</i>	<i>formation professionnelle des bénéficiaires.</i>
<i>Assione Ndeye</i>	<i>pêcheur</i>
<i>Oumar Seck</i>	<i>pêcheur</i>
<i>Fassomba Ndiaye</i>	<i>pêcheur</i>
<i>Oumar Tall Koné</i>	<i>pêcheur</i>
<i>Madou Diop</i>	<i>pêcheur</i>

<i>Abdoulaye Seck</i>	<i>pêcheur</i>
<i>Oumar Koné Diop</i>	<i>pêcheur</i>
<i>Allasane Saub</i>	<i>pêcheur</i>
<i>Fellé Ndeye</i>	<i>pêcheur</i>
<i>Abdoulaye Gueye</i>	<i>pêcheur</i>
<i>Ndiega Gueye</i>	<i>pêcheur</i>
<i>Ibrehima Mar</i>	<i>pêcheur</i>
<i>Pape Modou Preye</i>	<i>pêcheur</i>
<i>Allesane Koné</i>	<i>pêcheur</i>
<i>Demba Dia</i>	<i>pêcheur</i>
<i>Mamadou Modou Cissé</i>	<i>pêcheur</i>
<i>Siny Fall</i>	<i>enfant pêcheur</i>
<i>Maguette Koné</i>	<i>enfant pêcheur</i>
<i>Georgui Wedo Diop</i>	<i>pêcheur</i>
<i>Seja Seck</i>	<i>pêcheur</i>
<i>Oumar Nfalle Kané</i>	<i>pêcheur</i>
<i>Moussa Gueye</i>	<i>pêcheur</i>
<i>Sydi Cissé</i>	<i>pêcheur</i>
<i>Youssouf Badji</i>	<i>pêcheur</i>
<i>Moussa Pouye</i>	<i>pêcheur</i>
<i>Thierno Kene</i>	<i>pêcheur</i>
<i>Abdou Diagne</i>	<i>pêcheur</i>
<i>Abdoulaye Dreug</i>	<i>pêcheur</i>
<i>Game Digne Ndeye</i>	<i>pêcheur</i>
<i>Ndiaga Dia</i>	<i>pêcheur</i>
<i>Allesane Ndeye</i>	<i>pêcheur</i>
<i>Madou Kagne Cissé</i>	<i>pêcheur</i>
<i>Madou Diop</i>	<i>pêcheur</i>
<i>Brehima Kané</i>	<i>pêcheur</i>
<i>Amadou Cissé</i>	<i>pêcheur</i>
<i>Boubacar Kane</i>	<i>pêcheur</i>
<i>Papa Fall Koné</i>	<i>pêcheur</i>
<i>Bredou Cissé</i>	<i>pêcheur</i>
<i>Moussa Ndeye</i>	<i>pêcheur</i>
PLAN	
<i>Falilou Seck</i>	<i>coordinateur</i>
<i>Moussa Diop</i>	<i>coordinateur de projet</i>
<i>Maguette Niang</i>	<i>tailleur formateur</i>
<i>Ndeye Khady Ngom</i>	<i>assistant formateur</i>
<i>Mr. Communautaire Rural (PCR)</i>	<i>Président du Conseil</i>
<i>Rokhaya Ngom travail des enfants</i>	<i>Président du Comité local du</i>
<i>Modou Ngom</i>	<i>Président du CBO</i>
<i>Amady Ba</i>	<i>membre du CBO</i>
<i>Daouda Sene</i>	<i>membre du CBO</i>
<i>Astou Sarr gestion du centre de formation</i>	<i>Président du comité de</i>
<i>Astou Gning</i>	<i>trésorier du CBO</i>
<i>Bollo Ba</i>	<i>mère de bénéficiaire</i>
<i>Sokhna Séné gestion du centre de formation</i>	<i>secrétaire du comité de</i>
<i>A F</i>	<i>mère de bénéficiaire</i>
<i>A C</i>	<i>mère de bénéficiaire</i>
<i>N S</i>	<i>mère de bénéficiaire</i>
<i>A G N</i>	<i>mère de bénéficiaire</i>
<i>Y D</i>	<i>mère de bénéficiaire</i>

<i>F K</i>	<i>bénéficiaire</i>
<i>S K</i>	<i>bénéficiaire</i>
<i>N F I</i>	<i>bénéficiaire</i>
<i>A K</i>	<i>bénéficiaire</i>
<i>N K</i>	<i>bénéficiaire</i>
<i>A K</i>	<i>bénéficiaire</i>
<i>C D C</i>	<i>bénéficiaire</i>
<i>S G</i>	<i>bénéficiaire</i>
<i>A F C</i>	<i>bénéficiaire</i>
<i>D K</i>	<i>bénéficiaire</i>
<i>O S</i>	<i>bénéficiaire</i>
<i>N N</i>	<i>bénéficiaire</i>
<i>D D</i>	<i>bénéficiaire</i>
<i>B F</i>	<i>mère de bénéficiaire</i>
<i>Assane Ndeye</i>	<i>Président du comité local de surveillance</i>
<i>Omar Seck</i>	<i>Président du comité de gestion scolaire</i>
<i>M D</i>	<i>mère de bénéficiaire</i>
<i>F N M</i>	<i>mère de bénéficiaire</i>
<i>A S</i>	<i>bénéficiaire</i>
<i>A F</i>	<i>bénéficiaire</i>
<i>S M B</i>	<i>bénéficiaire</i>
<i>D C</i>	<i>bénéficiaire</i>
<i>A N S</i>	<i>bénéficiaire</i>
<i>R D</i>	<i>bénéficiaire</i>
<i>R S</i>	<i>bénéficiaire</i>
<i>N M K</i>	<i>bénéficiaire</i>
<i>R M</i>	<i>formatrice (coiffure)</i>
ASEM	
<i>Dr. Dieng</i>	<i>directeur ASEM</i>
<i>Bounawa Diouf</i>	<i>trésorier ASEM</i>
<i>Ibrahima Diaye</i>	<i>assistant</i>
<i>Djibi Yade</i>	<i>maire de Mboro</i>
<i>Amary Mbaye</i>	<i>conseiller municipal de Mboro</i>
<i>Omar Faye d'atelier</i>	<i>formateur/propriétaire</i>
<i>Idrissa Nanko</i>	<i>bénéficiaire</i>
<i>Mamadou L. Sarr</i>	<i>bénéficiaire</i>
<i>Ndeye Gaye</i>	<i>formateur/propriétaire d'atelier</i>
<i>Dior Seck</i>	<i>assistant formateur</i>
<i>N P</i>	<i>bénéficiaire</i>
<i>S D</i>	<i>bénéficiaire</i>
<i>D C</i>	<i>formateur/propriétaire d'atelier</i>
<i>Pape Diop</i>	<i>formateur/propriétaire d'atelier</i>
<i>Amadou Sow</i>	<i>formateur/propriétaire d'atelier</i>
<i>Anna Thiombane</i>	<i>formateur (tailleur)</i>
<i>Aminata Fofana</i>	<i>formateur (tailleur)</i>
<i>K S</i>	<i>mère de bénéficiaire</i>
<i>M S</i>	<i>mère de bénéficiaire</i>
<i>H M</i>	<i>mère de bénéficiaire</i>
<i>C N</i>	<i>mère de bénéficiaire</i>
<i>M S</i>	<i>mère de bénéficiaire</i>
<i>N S</i>	<i>mère de bénéficiaire</i>
<i>A F</i>	<i>mère de bénéficiaire</i>
<i>D K</i>	<i>mère de bénéficiaire</i>
<i>S D</i>	<i>mère de bénéficiaire</i>
<i>A S</i>	<i>mère de bénéficiaire</i>
<i>F N</i>	<i>mère de bénéficiaire</i>

<i>A T</i>	<i>mère de bénéficiaire</i>
<i>A D</i>	<i>parent de bénéficiaire</i>
<i>W M</i>	<i>parent de bénéficiaire</i>
<i>A S</i>	<i>parent de bénéficiaire</i>
<i>A D</i>	<i>parent de bénéficiaire</i>
<i>S B</i>	<i>parent de bénéficiaire</i>
<i>C S</i>	<i>parent de bénéficiaire</i>
<i>F M</i>	<i>parent de bénéficiaire</i>
<i>C S</i>	<i>parent de bénéficiaire</i>
<i>M F</i>	<i>parent de bénéficiaire</i>
APROFES	
<i>Binta Sarr</i>	<i>directeur APROFES</i>
<i>Arone Sow</i>	<i>administrateur financier de l'APROFES</i>
<i>Absa Diakité</i>	<i>collaborateur APROFES</i>
<i>Djeynaba Bâ</i>	<i>coordinateur de projet</i>
<i>Djibril Beye</i>	<i>enseignant</i>
<i>Adama Faye d'atelier</i>	<i>formateur/propriétaire</i>
<i>Thiane Sacko</i>	<i>parent de bénéficiaire</i>
<i>Tidiane Ndiaye</i>	<i>conseiller</i>
<i>H So</i>	<i>parent de bénéficiaire</i>
<i>S N</i>	<i>parent de bénéficiaire</i>
<i>N B</i>	<i>parent de bénéficiaire</i>
<i>Yoro Diallo</i>	<i>formateur/propriétaire d'atelier</i>
<i>NT</i>	<i>parent de bénéficiaire</i>
<i>Omar Guissé d'atelier</i>	<i>formateur/propriétaire</i>
<i>Ousmane Sy</i>	<i>formateur/propriétaire d'atelier</i>
<i>A B</i>	<i>parent de bénéficiaire</i>
<i>AK N</i>	<i>parent de bénéficiaire</i>
<i>B N</i>	<i>parent de bénéficiaire</i>
<i>N F</i>	<i>parent de bénéficiaire</i>
<i>O D</i>	<i>formateur/propriétaire d'atelier</i>
<i>B G</i>	<i>parent de bénéficiaire</i>
<i>F N</i>	<i>parent de bénéficiaire</i>
<i>A C</i>	<i>parent de bénéficiaire</i>
<i>A M</i>	<i>parent de bénéficiaire</i>
<i>K S</i>	<i>parent de bénéficiaire</i>
<i>B N</i>	<i>chef de village</i>
<i>Mr. communautaire rural (PCR)</i>	<i>Président du conseil</i>
<i>Mr. Ndiédieng</i>	<i>Sous préfet</i>
<i>G D B</i>	<i>parent de bénéficiaire</i>
<i>L N</i>	<i>parent de bénéficiaire</i>
<i>M' F</i>	<i>parent de bénéficiaire</i>
<i>A T</i>	<i>parent de bénéficiaire</i>
<i>24 enfants</i>	<i>bénéficiaires</i>

* Aurait voulu participer dans le programme, mais n'a pas été sélectionné car la demande était supérieure à l'offre.

Annexe H : Références

- Document de projet
- Rapport d'évaluation à mi-parcours
- Rapports techniques semestriels (TPR)
- Rapports d'état d'avancement
- Documents de projet des PA
- Rapports techniques & financiers finaux des PA.
- Compte-rendu des réunions du CIN
- Compte-rendu des réunions du secrétariat technique
- Documents de Briefing de l'IPEC

Rapports de formation

- Atelier de formation des inspecteurs du travail
- Compte-rendu atelier Comité Intersectoriel National
- Rapport de mission de formation et de mise à jour des bases de données du programme IPEC Dakar
- Rapport formation enquêteurs étude de base
- Rapport séminaire genre, base de données, procédures AF

Rapports de recherche

- Ndiaye, Abdoulaye & Gallo Ba, Etude législative. BIT/IPEC: Dakar, 2005
- Capitalisation des études sur l'environnement de protection juridique des enfants au Sénégal. Rapport provisoire.
- Enfants mendiants dans la région de Thiès. Rapport provisoire. Ecole Nationale d'Economie Appliquée : Dakar, novembre 2007.
- Enquête nationale sur le travail des enfants (E.N.T.E.S.-2005). Rapport National d'Analyses. Ministère de l'Economie et des Finances, Agence nationale de la statistique et de la démographie/BIT-IPEC/SYMPOC. Dakar : Août 2007.
- Rapport d'étude sur l'analyse institutionnelle de la cellule du travail des enfants et du comité intersectoriel national du Sénégal. IPEC, Dakar: Avril 2007.

Divers

- Diaw, Moussa, Papa Beye, Youssoupha Diagne, Ibrahima Gaye. Rapport d'étude de base. BIT-IPEC/Ecole Nationale d'Economie Appliquée : Dakar, juin 2007.
- Mesurer le travail des enfants : étude de cas du Sénégal. Understanding Children's Work. ILO/UNICEF/World Bank Group. Version préliminaire. Rome, octobre 2007.
- Note d'information. Programme de retrait des enfants de la rue. Conseil présidentiel.
- Rapport de l'atelier de documentation des expériences et de partage des bonnes pratiques. St. Louis, 15-17 novembre.
- Plan cadre national pour la prévention et l'élimination du travail des enfants en priorisant les pires formes du travail des enfants. Dakar, février 2006.
- Atelier de révision des arrêtés du Ministre de la Fonction Publique, du Travail et des organisations Professionnelles relatifs à l'application des conventions 138 et 182. Termes de référence. Octobre 2006.
- Diagne, Amadou Wade. Assises nationales contre la mendicité des enfants. Projet de document introductif portant orientation de la stratégie nationale de lutte contre la mendicité des enfants. Version 2 destinée à l'atelier préparatoire des assises. Dakar : 2007.
- Document de stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté, 2060-2010. République du Sénégal. Dakar : octobre 2006.
- Sabar Développement. Ville & Loisirs. Sénégal, Afrique, 2007-12-24
- « Astou », Plaidoyer contre le TDE. Scénario et Réalisation : Papa Demba Ndiaye.

Annexe I: Composition du comité intersectoriel national

REGIONS DE: DAKAR, DIOURBEL, FATICK, KAOLACK, SAINT LOUIS, THIES

Ministère du Travail/Direction du Travail

Ministère du Travail/Service des Statistiques

Primature

Ministère de l'Economie et des Finances

Ministère du Plan et du Développement Durable

Ministère de l'Intérieur/Brigade des Mineurs

Ministère de l'Education/Direction de l'Enseignement Elémentaire

Ministère de la Justice/Direction Education Surveillée

Ministère de l'Agriculture/Direction de l'Agriculture

Ministère Economie Maritime/Direction de la Pêche

Ministère de l'Energie et des Mines/Direction de l'Energie

Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat

Ministère Jeunesse/Direction de la Jeunesse et de la Vie Assoc.

Ministère du Tourisme/Cellule des aménagements et promotion touristique

Ministère des Collectivités locales et de la Décentralisation

Ministère de la Femme, de la Famille et du Développement Social

Ministère de la Famille/PPFTE

Ministère de la Santé/Service National d'Education et d'Information pour la Santé

Ministère de l'Elevage

Ministère de la Culture et du Patrimoine historique classé

Intersyndicale

Conseil National du Patronat (CNP)

Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal (CNES)

Université CAD/Service Médecine Travail

Réseau des Journalistes

Association des Elus locaux

Union Nationale des Chambres de Métiers

BIT/Spécialiste TE

PNUD

UNICEF

Banque Mondiale/Directeur des Opérations

Ambassade de France/Service Régional Affaires. Sociales.

Ambassade Etats-Unis

Ambassade Italie

CONGAD

Association des Imams et Oulémas du Sénégal

Secrétariat Episcopal du Sénégal

Commission Nationale pour la population et les Ressources humaines

Radio municipale de Dakar

Gouvernance Thiès

Gouvernance Fatick

Gouvernance Diourbel

Gouvernance Kaolack

Gouvernance St-Louis

Gouvernance Dakar

CLTE

ONG PLAN

ONG Centre Emmanuel



**International Programme on the Elimination of Child Labour
ILO/IPEC**

**Final Version: Basis
for Contract**

Terms of Reference

For

Independent Expanded Final Evaluation

**Combating the Worst Forms of Child Labour in Senegal (WFCL) – IPEC’s
contribution to the National Plan of Action to Eliminate Child Labour**

ILO Project Code	SEN/03/P50/USA
ILO Project Number	P250.07.147.063
ILO Iris Code	
Country	Senegal
Duration	51 months
Starting Date	September 2003
Ending Date	December 2007
Project Locations	Senegal
Project Language	French/English
Executing Agency	ILO-IPEC
Financing Agency	US DOL
Donor contribution	USDOL: US \$2,000,000

I. Background and Justification

1. The aim of IPEC is the progressive elimination of child labour, especially its worst forms. The political will and commitment of individual governments to address child labour - in cooperation with employers' and workers' organizations, non-governmental organizations and other relevant parties in society- is the basis for IPEC action. IPEC support at the country level is based on a phased, multi-sector strategy. This strategy includes strengthening national capacities to deal with this issue, legislation harmonization, improvement of the knowledge base, raising awareness on the negative consequences of child labour, promoting social mobilization against it, and implementing demonstrative direct action programmes (AP) to prevent children from child labour and remove child workers from hazardous work and provide them and their families with appropriate alternatives.
2. A **TBP** is essentially a national strategic programme framework of tightly integrated and coordinated policies and initiatives at different levels to eliminate specified WFCL in a given country within a defined period of time. It is a nationally owned initiative that emphasizes the need to address the root causes of child labour, linking action against child labour to the national development effort, with particular emphasis on the economic and social policies to combat poverty and to promote universal basic education. ILO, with the support of many development organizations and the financial and technical contribution of the United States' Department of Labor (USDOL) has elaborated this concept based on previous national and international experience. It has also established innovative technical cooperation modalities to support countries that have ratified C. 182 to implement comprehensive measures against WFCL.²¹
3. The most critical element of a TBP is that it is implemented and led by the country itself. The countries commit to the development of a plan to eradicate or significantly diminish the worst forms of child labour in a defined period. This implies a commitment to mobilize and allocate national human and financial resources to combat the problem. The TBP process in Senegal is one of 19 programmes frameworks of such nature that are being supported by IPEC at the global level.²²
4. From the perspective of the ILO, the elimination of child labour is part of its work on standards and fundamental principles and rights at work. The fulfilment of these standards should guarantee **decent work** for all adults. In this sense the ILO provides technical assistance to its three constituents: government, workers and employers. This tripartite structure is the key characteristic of ILO cooperation and it is within this framework that the activities developed by the Time-Bound Programme should be analyzed.

²¹ More information on the TBP concept can be found in the Time Bound Program Manual for Action Planning (MAP), at <http://www.ilo.org/childlabour>.

²² The term "national TBP" normally refers to any national programme or plan of action that provides a strategic framework for or plan for the implementation of Convention 182 on the worst forms of child labour. TBP is a generic term for such frameworks and for a concept or proposed general approach which will be used in different ways in different national contexts. In many cases the terminology TBP is not used even though the process and the framework will have many of general characteristics of the approach. ILO/IPEC has formulated the TBP concept and approach based on the work of ILO and partners. ILO/IPEC is providing support to the TBP process as in the different countries through "projects of support", which is seen as one of the many component projects, interventions and development partner support to the TBP process.

5. ILO Decent Work Country Programmes (DWCPs) are being introduced in ILO to provide a mechanism through which to outline agreed upon priorities between the ILO and the national constituents partners within a broader UN and International development context. For further information please see <http://www.ilo.org/public/english/decent.htm>
6. The DWCP defines a corporate focus on priorities, operational strategies as well as a resource and implementation plan that complement and supports partner plans for national decent work priorities. As such DWCP are broader frameworks to which the individual ILO project is linked and contributes to. DWCP are beginning gradually introduced in various countries planning and implementing frameworks. The DWCP is currently in draft form for Senegal, please refer to for the complete document: http://www.ilo.org/intranet/english/bureau/program/dwcp/download/dwcp_senegal.pdf

Project Background

7. The Government of Senegal and IPEC have followed a participative and multidisciplinary approach in developing the TBP (known in Senegal as National Action Plan). With the support of IPEC and funding from USDOL and the Government of France, the Government has undertaken a situation analysis of child labour in various sectors, with the findings validated through national workshops involving key categories of stakeholders (workers and employers organisations, NGOs, donors, civil society). The major elements of the TBP strategic framework was prepared by national stakeholders at a planning workshop held in Dakar in May 2003 and further area of impact frameworks were discussed later in May 2003.
8. The NAP was developed in a context when the Government was beginning to implement the first phase of a Poverty Reduction Strategy Paper (DSRP/PRSP) which seeks to reduce the incidence of extreme poverty and hunger by half, achieve universal primary education, and realize important improvements in health and in environmental management, among other objectives by the year 2015. Besides these goals, the DSRP includes sectoral strategies for the development of agriculture, rural non-farm activities and fishing, craft industries, manufacturing, energy, mining and services.
9. At the time of the project design, the government had prepared a preliminary draft national strategic framework for the elimination of WFCL as part of the NAP preparation process. The Government was to develop this draft into an operational NAP framework for all interventions in Senegal against WFCL. With this framework, the Government aims to lay a strong foundation, through the implementation of a coherent set of interventions, for the elimination of WFCL by the year 2015 with continuing process towards their complete elimination thereafter.
10. The main elements of the NAP framework which has been approved since the design of the project includes:
 - The harmonization of national laws and regulations with national and international instruments relating to the WFCL, particularly ILO Conventions 182 and 138.
 - More effective implementation of laws and regulations relating to the WFCL.
 - Improved access and quality of education for all children, notably through the implementation of the Ten-Year Programme on Education and Vocational Training
 - Specific strategies for selected WFCL, beginning with the exploitation of children, through begging, child domestic work and hazardous work in agriculture and fishing; and
 - Institutional and technical capacity building for programme planning, implementation, coordination, monitoring and evaluation.
11. To support these elements, the IPEC project of support to the NAP (TBP) has seven immediate objectives:

Immediate Objective 1: National capacity to combat the Worst Forms of Child Labour enhanced

Immediate Objective 2: An harmonized legal framework is known and respected

Immediate Objective 3: The capacity of the education system to attract and retain children at risk of child labour has been strengthened

Immediate Objective 4: The knowledge base for planning, designing, implementing and monitoring and evaluating child labour interventions in Senegal has been enhanced.

Immediate Objective 5: Senegalese society is aware of the negative consequences of the WFCL

Immediate Objective 6: Effective strategies against the exploitation of children through begging have been developed and are being implemented.

Immediate Objective 7: Children will have been withdrawn and prevented from entering hazardous and exploitative forms of child labour in domestic work, fishing and agriculture.

Project Approach and Strategies

12. The IPEC project of support to the National Action Plan (TBP) is being implemented in cooperation with the Government and together with the representatives of tripartite partners, civil society and development partners and with close collaboration with UNICEF.
13. Building on the experience gained in the implementation of IPEC-supported direct actions in Senegal and elsewhere, the USDOL-funded project assists the Government in the process of developing and operationalizing the national TBP umbrella framework. The project's support focuses on a subset of the activities identified within the national TBP framework. A major emphasis was placed on laying a strong foundation for consistent, effective action against child labour in future years. In particular, there is a special focus on developing a coherent policy framework and the requisite institutional and technical capacities for enhancing national ownership and commitment to the goal of eliminating the WFCL in the shortest possible time. The selected interventions contribute not only the creation of a conducive environment for the effective elimination of the WFCL, but also to ensure the direct prevention, withdrawal, rehabilitation and protection of children engaged in the WFCL.
14. A major element of the project's strategy was to integrate the TBP framework into the larger framework provided by the DSRP, with strong linkages with sectoral development and other poverty reduction interventions, as a means of leveraging the necessary human and financial resources for combating the problem of child labour.
15. The project also consists of a **strategic component on development of models of interventions through direct action**. The project works with the implementing partners at the local level to develop or adapt the models of interventions for the withdrawal, rehabilitation and social integration of children in the WFCL. A total of 9,000 children is targeted for withdrawal and prevention from exploitative and hazardous work through the provision of educational and non-educational services following the direct action from the project. 3,000 from the total 9,000 will be withdrawn from work and 6,000 will be prevented from being engaged in child labour.

Evaluation Background

16. A mid-term evaluation was carried out as per IPEC procedures, through a participatory consultative process in July/August 2005. The mid-term evaluation made several concrete recommendations to the key stakeholders on subjects ranging from providing more trainings, prioritising the vocational training/apprenticeship component, raising awareness, documenting good practices, further collaboration and synergies and on the inter-sectoral committee under the Ministry of Labour. (See Mid-term evaluation report August 2005 for further details).

17. The final evaluation is required by ILO/IPEC policies and procedures as well as per donor requirement. It is intended to serve as key tool for planning and learning and in particular in view of both the innovative nature of the TBP process and the underlying focus on facilitating and supporting the further action on child labour where solid documentation and analysis of the experience from current support initiative are important.
18. Final evaluation of ILO/IPEC projects of support to TBP are done as expanded final evaluation which includes specific impact studies to for instance provide clear quantified data on broader and longer term changes for direct beneficiaries or detailed review of mainstreaming (enabling environment component efforts). This evaluation will include a sub-study in the form of a Policy Impact Study carried out as a desk review on the impact of the work of the project at the policy level, in particular on the mainstreaming of child labour in to relevant policies. The Policy Impact Study as part of an expanded final evaluation, will help inform the approach to other such studies and to the development of a methodology as part of the Impact Assessment Framework project of ILO/IPEC.
19. As one of the first implementations of a final evaluation of full phase of a project of support to TBP, the design of this evaluation has been influenced by the initial work on the development of a standard framework for the evaluation of TBP projects of support. It is expected that the expanded final evaluation and others of the first generation will allow for the full development of such evaluation framework to be used for sub-sequent generations of TBP projects of support.

II. Scope and Purpose

Scope

20. The evaluation will focus on the ILO/IPEC Project of Support, its achievements and its contribution to the overall broad national efforts to achieve the elimination of WFCL and the national TBP framework.
21. In addition to the scope indicated above, the specific scope as a final project evaluation is the whole project, including all specific interventions in the form of Action Programmes implemented by local partners and other activities of the programme since the beginning of the Project of Support. If relevant for the assessment of the project, any preparatory work for the Project of Support will also be considered. The evaluation will focus on the project as a whole and the linkages and synergies between each component. It will also examine how the project, in addition to achieving specific project objectives, has contributed to the national TBP approach and to the broader strategic areas and the issue of child labour in the country. It will also assess how it has linked to other ILO and ILO/IPEC activities.
22. The evaluation is expected to emphasize the assessment of key aspects of the programme, such as strategy, implementation, and achievement of objectives. It will assess the effect and impact of the work carried out during the implementation phase, using data collected on the indicators of achievement and the associated impact assessment studies to provide detailed assessment of achieved and potential impact. It will also evaluate the effectiveness, relevance, and elements of sustainability of the programme activities carried out.

Purpose

23. The evaluation is to be conducted with the purpose of drawing lessons from the experiences gained during the period of implementation. It will show how these lessons can be applied in programming future activities, existing or planned ILO/IPEC interventions as well as in the broader terms of action against child labour in the context of the Time Bound Programme process.
24. In addition, the evaluation will serve to document potential good practices, lessons learned and models of interventions that were developed in the life cycle of this project. It will serve as an important information base for key stakeholders and decision makers regarding any policy decisions for future subsequent activities in the country.
25. The evaluation will have to take into account relevant factors and developments in the national TBP process. This is in view of the focus on the contribution of the ILO/IPEC Project of Support to the general TBP process in the promotion of an enabling environment, and as a facilitator in the overall national TBP strategic programme framework. However, the main focus of the evaluation will be on IPEC Project of Support as a component of the national TBP process.
26. Given that the broader TBP approach is relatively young (since 2001), the innovative nature and the element of “learning by doing” of the approach should be taken into account. The TBP concept is intended to evolve as lessons are learned and to adapt to changing circumstances. The identification of specific issues and lessons learned for broader application for the TBP concept, as a whole, would be a particular supplementary feature of this evaluation.
27. The Policy Impact Study will focus on assessing the impact at the policy level in mainstreaming child labour into policies and plans at different levels. This would in particular focus on how the project has worked to bring about the outcomes regarding child labour concerns in national, provincial, and district development plans and policies and (responsiveness of education and training and legal policies to needs of children at risk). The assessment will focus on identifying how such policies and plans have incorporated child labour issues and are working on child labour related aspects; and how this can be attributed to ILO/IPEC project and ILO efforts.
28. The results of the evaluation will be used as part of strategic planning and possible orientation for further phases of the various projects, including models of interventions. The results should also be used by IPEC to design future programmes and allocate resources

III. Suggested Aspects to be Addressed

29. The evaluation should address the overall ILO evaluation concerns such as **relevance, effectiveness, efficiency** and **sustainability** as defined in the *ILO Guidelines for the Preparation of Independent Evaluations of ILO Programmes and Projects* and for gender concerns see: *ILO Guidelines for the Integration of Gender Issues into the Design, Monitoring and Evaluation of ILO Programmes and Projects, January 1995*.
30. In line with results-based framework approach used by ILO-IPEC for identifying results at global, strategic and project level, the evaluation will focus on identifying and analysing results through addressing key questions related to the evaluation concerns and the

achievement of the Immediate Objectives of the project using data from the logical framework indicators.

31. The focus will be on the contribution of the ILO/IPEC Project of Support to the national TBP framework.
32. Annex I contains specific suggested aspects for the evaluation to address. Other aspects can be added as identified by the evaluation team in accordance with the given purpose and in consultation with ILO/IPEC Geneva's Design, Evaluation and Documentation Section (DED). **The evaluation instrument prepared by the evaluation team will indicate further selected specific aspects to be addressed. The evaluation instrument should identify the priority aspects to be addressed in the evaluation.** Below are the main categories of the aspects to be addressed:
 - Design
 - Achievements (Implementation and Effectiveness)
 - Relevance of the project
 - Sustainability
 - Special Aspects to be Addressed

Aspects for Impact Assessment Study

33. As mentioned above, the purpose of the impact assessment study on indirect impact is to obtain more detailed information on the project's efforts in mainstreaming child labour concerns into national/broader international policies, frameworks and processes.

IV. Expected Outputs of the Evaluation

34. The expected outputs to be delivered by the **evaluation team leader** are:
 - A desk review
 - Evaluation instrument prepared by the evaluator reflecting the combination of tools and detailed instruments needed to address the range of selected aspects to address and considering the need for triangulation
 - Guidance and Comments on the impact assessment study report
 - Field visit to Senegal by the evaluator
 - Stakeholder workshops facilitated by the evaluator in Dakar including pre-workshop programme and briefing note
 - Draft evaluation report. The evaluation report should include stakeholder workshop proceedings and findings from the field visit by evaluator and sub-study inputs
 - Final Report including: (model outline for the report will be provided)
 - ✓ Executive Summary with key findings, conclusions and recommendations
 - ✓ Clearly identified findings
 - ✓ Clearly identified conclusions and recommendations
 - ✓ Lessons learnt
 - ✓ Potential good practices and effective models of intervention.
 - ✓ Appropriate Annexes including present TORs
 - ✓ Standard evaluation instrument matrix
35. The expected outputs to be delivered by the **impact assessment study consultant** are:
 - a. Briefing with DED and project management
 - b. Desk review study of relevant documents and interviews as appropriate with partners
 - c. Draft annotated results

- d. Report to be submitted
 - e. Participation in evaluation stakeholder workshop (brief presentation of the findings of the study)
36. The total length of the report should be a maximum of 30 pages for the main report, excluding annexes; additional annexes can provide background and details on specific components of the project evaluated. The report should be sent as one complete document and the file size should not exceed 3 megabytes. Photos, if appropriate to be included, should be inserted using lower resolution to keep overall file size low.
37. All drafts and final outputs, including supporting documents, analytical reports and raw data should be provided both in paper copy and in electronic version compatible for Word for Windows. Ownership of data from the evaluation rests jointly with ILO-IPEC and the consultants. The copyright of the evaluation report will rest exclusively with the ILO. Use of the data for publication and other presentations can only be made with the written agreement of ILO-IPEC. Key stakeholders can make appropriate use of the evaluation report in line with the original purpose and with appropriate acknowledgement.
38. The final report will be circulated to key stakeholders (those participants present at stakeholder evaluation workshop will be considered key stakeholders) for their review. Comments from stakeholders will be consolidated by the Design, Evaluation and Documentation Section (DED) of ILO/IPEC Geneva and provided to the team leader. In preparing the final report the team leader should consider these comments, incorporate as appropriate and provide a brief note explaining why any comments might not have been incorporated.

V. Evaluation Methodology

39. The following is the proposed evaluation methodology. While the evaluation team can propose changes in the methodology, any such changes should be discussed with and approved by DED provided that the research and analysis suggests changes and provided that the indicated range of questions is addressed, the purpose maintained and the expected outputs produced at the required quality.

Final evaluation mission

40. An international evaluation consultant (team leader) will conduct a detailed desk review of project related documents. The team leader will provide guidance and technical support to the national consultant carrying out the indirect impact assessment study.
41. The evaluation team leader will be asked to include as part of the specific evaluation instrument to be developed, the **standard evaluation instruments** that ILO/IPEC has developed for documenting and analyzing achievements of the projects and contributions of the projects (Action Programmes) to the programme.
42. The methodology for the evaluation should consider the multiple levels involved in this process: the framework and structure of the national efforts to eliminate the WFCL in Senegal (the Time Bound Programme), and IPEC's support to this process through this project. Data gathering and analysis tools should consider this methodological and practical distinction.

43. The evaluation will be carried out using a desk review of appropriate materials, including the project documents, progress reports, outputs of the project and action programmes, results of any internal planning process and relevant materials from secondary sources. At the end of the desk review period, it is expected that the evaluation consultant will prepare a brief document indicating the methodological approach to the evaluation in the form of the evaluation instrument, to be discussed and approved by DED prior to the commencement of the field mission
44. The evaluation team will undertake field visits to project locations in Senegal and interviews with project partners and implementing agencies, direct beneficiaries, parents, and teachers and a workshop towards the end of the field visits. The workshop will be attended by IPEC staff and key partners, including the donor as appropriate, as an opportunity for the evaluation team to gather further data, as appropriate present the preliminary findings, conclusions and recommendations and obtain feedback. This meeting will take place towards the end of the fieldwork. The results of this meeting should be taken into consideration for the preparation of the draft report. The consultant will be responsible for organizing the methodology of the workshop. The identification of the number of participants of the workshop and logistics will be under the responsibility of the project team in consultation with the team leader. Key project partners should be invited to the stakeholder workshop.
45. The evaluation team leader will interview the donor representatives and ILO/IPEC HQ and regional backstopping officials through a conference call early in the evaluation process, preferably during the desk review phase.
46. The evaluation will be carried out by an evaluation consultant that previously has not been involved in the project. The evaluator is responsible for drafting and finalizing the evaluation report. The evaluation draft report will be translated into French for distribution to the stakeholders in Senegal. The final version will be translated into French upon finalization. The evaluator will have the final responsibility during the evaluation process and the outcomes of the evaluation, including the quality of the report and compliance with deadlines.
47. The background of the **evaluator** (International Consultant) should include:

TEAM LEADER

Responsibilities	Profile
<ul style="list-style-type: none"> • Desk review of project documents • Develop evaluation instrument • Briefing with ILO/IPEC-DED • Telephone Interviews with IPEC HQ desk officer, donor • Technical guidance to national consultant of indirect IA study • Undertake field visits in Senegal for two week period • Facilitate stakeholder workshop • Draft evaluation report • Finalize evaluation report 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Relevant background in social and/or economic development. ○ Experience in the design, management and evaluation of development projects, in particular with policy level work, institution building and local development projects. ○ Experience in evaluations in the UN system or other international context as team leader ○ Relevant regional experience preferably prior working experience in Senegal. ○ Experience in the area of children’s and child labour issues and rights-based approaches in a normative framework are highly appreciated. ○ Experience at policy level and in the area of education and legal issues would also be appreciated. ○ Experience in the UN system or similar international development experience including preferably international and national development frameworks in particular PRSP and UNDAF. ○ Familiarity with and knowledge of specific thematic areas. ○ Fluency in English and French is essential ○ Experience facilitating workshops for evaluation findings.

48. The evaluator will be responsible for undertaking a **desk review** of the project files and documents, undertake **field visits** to the project locations, **and facilitate the workshops**.
49. The evaluator will be responsible for **drafting** the evaluation report. Upon feedback from stakeholders to the draft report, the team leader will further be responsible for **finalizing** the report **incorporating** any comments deemed appropriate.
50. The evaluation will be carried out with the technical support of the IPEC-DED section and with the logistical support of the project office in Dakar and with the administrative support of the ILO office in Dakar. DED will be responsible for consolidating the comments of stakeholders and submitting it to the team leader.
51. It is expected that the evaluation team will work to the highest evaluation standards and codes of conduct and follow the **UN evaluation standards and norms**.

Indirect Impact Assessment Study

52. A national consultant will design and implement an indirect impact assessment study through desk review, interviews with project staff and project partners and with oversight from the evaluation team leader.
53. The following is the suggested approach to the Policy Impact Study
 - i. *Based on these TORs and initial desk review of relevant policy documents both from the ILO/IPEC project directly and other relevant policy documents, an initial annotated outline and analytical framework (study design) is prepared. This should indicate the policy areas of analysis as related to the work of the project and the identified policies to mainstream child labour into; the methodology to be used in the analysis and the relevant sources of information, including key informants to talk*
 - ii. *The study design will be discussed with the international team leader, ILO/IPEC Senegal, sub-regional office in Dakar, Child Labour Specialist in Dakar, IPEC HQ and the ILO/IPEC DED; and revised based on received comments*
 - iii. *Further desk review and data collection will take place through study of policy documents, follow-up interviews etc as per agreed analytical framework*
 - iv. *Interviews will be conducted with a list of key informants to be agreed upon by the national consultant, ILO/IPEC Senegal and DED.*
 - v. *The national consultant will participate in the national stakeholder evaluation workshop as an observer.*
 - vi. *Consultations will be held with the overall evaluation team during the in-country work of that team. This will include adjustment in the analytical framework to provide key information and analysis for the evaluation on policy.*
 - vii. *A revised annotated outline will be presented immediately before the first analysis for quick comments*
 - viii. *An initial presentation of key analysis and findings will be prepared in time for use by the overall evaluation team for the first draft of the report on the expanded final evaluation.*
 - ix. *A more comprehensive first draft is presented for comments by the functions indicated in bullet point (b).*
 - x. *Based on those comments a final report can be prepared for final review and final technical sign-off by DED.*

54. The background of the national consultant should include:

Responsibilities	Profile
<ul style="list-style-type: none"> • Desk review of project documents • Briefing with ILO/IPEC-DED • Telephone Interviews with IPEC HQ desk officer, donor • Undertake desk review of project related documents • Interview project management and project partners • Draft report and share with the team leader • Finalize the report with inputs from the team leader 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Experience with policy analysis, strategic planning and design of country programmes ○ Familiar with the development policy set-up in Senegal; knowledge of the specific policies is desirable ○ Experience in policy level evaluation or assessment ○ Experience evaluating gender issues. ○ Familiarity with impact assessment debates or experience in implementing impact assessment ○ Relevant background in social and/or economic development. ○ Experience in the design, management and evaluation of development projects, in particular with policy level work, institution building and local development projects. ○ Experience in the UN system or similar international development experience including preferably international and national development frameworks in particular PRSP and UNDAF. ○ Familiarity with and knowledge of specific thematic areas

Timetable and Workshop Schedule

55. The total duration of the evaluation process including submission of the final report should be within two months from the end of the field mission.

56. The evaluator will be engaged for 5 workweeks of which two weeks will be in country in Senegal. The timetable is as follows:

Phase	Responsible Person	Tasks
I	Study consultant	<ul style="list-style-type: none"> ○ Briefing with ILO/IPEC ○ Desk Review of project related documents ○ Interviews with project staff and partners ○ Draft indirect IA study report
II	Evaluation team leader	<ul style="list-style-type: none"> ○ Telephone briefing with IPEC DED, donor, IPEC HQ and ILO regional ○ Desk Review of project related documents ○ Evaluation instrument based on desk review
III	Study consultant with evaluation team leader	<ul style="list-style-type: none"> ○ Present preliminary findings to evaluation team leader ○ Finalize the indirect impact assessment study with inputs from team leader
IV	Team leader with logistical support by project	<ul style="list-style-type: none"> ○ In-country to Senegal for consultations with project staff ○ Consultations with ILO Office in Dakar ○ Consultations with project staff /management ○ Field visits ○ Consultations with girls and boys, parents and other beneficiaries ○ Workshop with key stakeholders
V	Evaluation team leader	<ul style="list-style-type: none"> ○ Draft report based on consultations from field visits and desk review, impact assessment study and workshop for Senegal ○ Draft report to be sent to translator by DED upon receipt from evaluator
VI	DED	<ul style="list-style-type: none"> ○ Send draft for translation ○ Circulate draft report to key stakeholders ○ Consolidate comments of stakeholders and send to team leader
VII	Evaluation team leader	<ul style="list-style-type: none"> ○ Finalize the report including explanations on why comments were not included

Schedule and Duration (tentative dates, will be finalized in consultation with the project)

Phase	Duration	Dates
I	20 days	Nov. 8 – Dec. 5
II	5 days	Nov. 12-16
III	5 days	Nov. 19-23
IV	14 days	Nov. 19-30
V	5 days	Dec. 3-7
VI	10 days	Dec. 7 – 21
VII	5 days	Dec. 24-28

Sources of Information and Consultations/Meetings

Available at HQ and to be supplied by DED	<ul style="list-style-type: none"> • Project document • DED Guidelines and ILO guidelines
Available in project office and to be supplied by project management	<ul style="list-style-type: none"> • Progress reports/Status reports • Technical and financial reports of partner agencies • Other studies and research undertaken • Action Programme Summary Outlines • Project files • National workshop proceedings or summaries • National Action Plan

Consultations with:

- Project management and staff
- ILO/HQ and regional backstopping officials
- PACTE members
- Partner agencies
- Social partners Employers' and Workers' groups
- Boys and Girls
- Community members
- Parents of boys and girls
- Teachers, government representatives, legal authorities etc as identified by evaluation team
- National Steering Committee
- Telephone discussion with USDOL
- US Embassy in Dakar
- National Partners in the National Action Plan involved in the further development, enhancement and implementation of national processes.

Final Report Submission Procedure

57. For independent evaluations, the following procedure is used:

- The evaluator will submit a draft report to **IPEC DED in Geneva**
- IPEC DED will forward a copy to **key stakeholders** for comments on factual issues and for clarifications

- **IPEC DED** will consolidate the comments and send these to the **evaluator** by date agreed between DED and the evaluator or as soon as the comments are received from stakeholders.
- The final report is submitted to IPEC DED who will then officially forward it to stakeholders, including the donor.

VI. Resources and Management

Resources

58. The resources required for this evaluation are:

- For the evaluation team leader:
 - Fees for an international consultant for 40 work days
 - Fees for local DSA in project locations in Senegal
 - Travel from consultant's home residence to Senegal in line with ILO regulations and rules
- For the study consultant
 - Fees for a national consultant for 20 days
- For the evaluation exercise as a whole:
 - Fees for local travel in-country
 - Stakeholder workshop expenditures in Senegal
 - Translation of the draft report of 35-40 pages and translation of the complete final version of the evaluation report.
 - Any other miscellaneous costs.

A detailed budget is available separately.

Management

59. The evaluation team will report to IPEC DED in headquarters and should discuss any technical and methodological matters with DED should issues arise. IPEC project officials and the ILO Office in Dakar will provide administrative and logistical support during the evaluation mission.

ANNEX I of ToR: Suggested Aspects to Address

Design

- Assess whether the project design was logical and coherent and took into account the institutional arrangements, roles, capacity and commitment of stakeholders.
- Assess the internal logic of the project and the external logic of the project (degree to which the project fits into existing mainstreaming activities that would impact on child labour).
- Analyze whether available information on the socio-economic, cultural and political situation in Senegal was taken into consideration at the time of the design and whether these were reflected in the design of the programme.
- To what extent were external factors identified and assumptions identified at the time of design?
- Assess whether the problems and needs were adequately analyzed and determine whether the needs, constraints, resources and access to project services of the different beneficiaries were clearly identified taking gender issues into concern.
- How well did the project design take into account local efforts already underway to address child labour and promote educational opportunities for targeted children and existing capacity to address these issues?
- Are the time frame for project implementation and the sequencing of project activities logical and realistic? If not, what changes are needed to improve them?
- Is the strategy for sustainability of impact defined clearly at the design stage of the project?
- How relevant are project indicators and means of verification? Please assess the usefulness of the indicators for monitoring and measuring impact.
- What lessons were learned, if any, in the process of conducting baseline survey for the identification of target children?
- Were the objectives of the project clear, realistic and likely to be achieved within the established time schedule and with the allocated resources (including human resources)?
- Are the linkages between inputs, activities, outputs and objectives clear and logical? Do the projects designed under the programme provide clear linkages and complement each other regarding the project strategies and project components of intervention? Specifically regarding:
 - Programme strategies:
 - Policy, programme planning, research and documentation;
 - Capacity building
 - Model Interventions on begging (Target social partners and children and parents (direct action))
 - Programme Component of Intervention:
 - Development of the knowledge base
 - Capacity building at the national level;
 - Harmonisation of legal framework and enforcement;
 - Strengthening of educational/vocational training system
 - Awareness raising;

Achievements (Implementation and Effectiveness)

- Examine the preparatory outputs of the delivery process in terms of timeliness and identifying the appropriate resources/persons to implement the process.
- Assess the effectiveness of the project i.e. compare the allocated resources with results obtained. In general, did the results obtained justify the costs incurred?
- Examine delivery of project outputs in terms of quality and quantity; were they delivered in a timely manner?

- Assess whether the project has achieved its immediate objectives, especially in regards to meeting the target of withdrawing and preventing children by means of the pilot interventions.
- Review whether the technical guidance provided by project staff, partner organizations and relevant ILO units was adequate.
- Which were the mechanisms in place for project monitoring? Please assess the use of work plans and project monitoring plans (PMPs), processes or systems.
- Evaluate the project's data collection strategies specifically its plans to collect information on the number of child workers in major industry sectors and integrate the findings into government policy.
- How did factors outside of the control of the project affect project implementation and project objectives and how did the project deal with these external factors?
- Assess the project's gender mainstreaming activities.
- Did the project adhere to its workplan?
- How were the recommendations from the midterm evaluation acted upon by the project and to what effect?
- How did the project respond to obstacles (both foreseen and unforeseen) that arose throughout the implementation process? Was the project team able to adapt the implementation process in order to overcome these obstacles without hindering the effectiveness of the project?

Enabling environment

- Examine the National Steering Committee (NSC) mechanism (Programme Advisory Committees on Child Labour. How did this structure participate in terms of programme implementation? How effective has it been in carrying out its duties?
- Assess the results of the relationship between the NSC and the implementing agencies, what is their collaboration.
- Examine any networks that have been built between organizations and government agencies working to address child labour on the national, provincial and local levels.
- Assess the level of government involvement in the project and how their involvement with the project has built their capacity to continue further work on their NPA.
- How effective has the programme been at stimulated interest and participation in the programme at the local and national level?
- Examine the capacity constraints of implementing agencies and the effect on the implementation of the designed projects.
- Analyse how IPEC activities to the NAP and other IPEC programmes in the programme countries coordinated with each other and with sub-regional initiatives? Were interventions complementary or competitive? Were there synergies of impact and resource sharing initiatives in place? How do these relationships affect implementation?
- How effectively has the programme leveraged resources (e.g., by collaborating with non-IPEC initiatives and other programmes launched in support of the NAP thus far?
- How successful has the programme been in mainstreaming the issue of child labour into ongoing efforts in areas such as education, employment promotion and poverty reduction?
- How relevant and effective were the studies commissioned by the programme in terms of affecting the national debates on education and child labour?
- Examine how the ILO/IPEC project interacted and possibly influenced national level policies, debates and institutions working on child labour.
- Assess to what extent the planning, monitoring and evaluation tools have been promoted by the programme for use at the level of NAP and by other partners.

- Assess the influence of the programme on national data collection and poverty monitoring or similar process.
- Assess the extent to which the ILO/IPEC programme of support has been able to mobilize resources, policies, programmes, partners and activities to be part of the NAP.
- To what extent were rapid appraisals, policy papers, discussion documents, and other forms of project research shared with relevant stakeholders and linked to project activities?

Direct Targeted Action

- Do the IPEC programme and programme partners understand the definitions and their use (i.e. withdrawal and prevented, in the pilot projects) and do the partners have similar understanding of the terminology used? Please assess whether the programme is accurately able to report on direct beneficiaries based on partners' understanding of the definitions/terminology.
- Assess the effectiveness of the different action programmes implemented and their contribution to the immediate objectives of the programme. Has the capacity of community level agencies and organizations in been strengthened to plan, initiate, implement and evaluate actions to prevent and eliminate child labour? Will the entire target population been reached? Were the expected outputs delivered in a timely manner, with the appropriate quantity and quality?
- What kinds of benefits have the target beneficiaries gained?
- How effective were the strategies implemented for child labour monitoring? Are the initiatives on child labour monitoring likely to be sustainable?
- Assess the process for documenting and disseminating pilot projects.
- Identify whether actions have been taken to ensure the access of girls/other vulnerable groups to services and resources.
- Assess the criteria for selecting beneficiaries for the project.

Relevance of the Project

- Examine whether the project responded to the real needs of the beneficiaries.
- Validity of the project approach and strategies and their potential to replicate.
- Assess whether the problems and needs that gave rise to the programme still exists or have changed.
- Assess the appropriateness of the sectors/target groups and locations chosen to develop the project based on the finding of baseline surveys.
- How is this project supporting and contributing to the NAP? Do local stakeholders perceive the country's NAP as different and broader than the IPEC project of support to the NAP?
- How did the strategy used in this project fit in with the NAP, national education and anti-poverty efforts, and interventions carried out by other organizations? Did the project remain consistent with and supportive of the NAP?
- Did the strategy address the different needs and roles, constraints, access to resources of the target groups, with specific reference to the strategy of mainstreaming and thus the relevant partners, especially in government?

Sustainability

- Assess to what extent a phase out strategy was defined and planned and what steps were being taken to ensure sustainability. Assess whether these strategies had been articulated/explained to stakeholders
- Assess what contributions the project has made in strengthening the capacity and knowledge of national stakeholders and to encourage ownership of the project to partners.
- Assess the long-term potential for sustained action and involvement by local/national institutions (including governments) and the target groups.

- Examine whether socio-cultural and gender aspects endanger the sustainability of the project and assess whether actions have been taken to sensitize local institutions and target groups on these issues.
- Assess project success in leveraging resources for ongoing and continuing efforts to prevent and eliminate child labour in the context of the NAP. Analyse the level of private sector / employers' organizations support to the NAP, paying specific attention to how these groups participate in project activities.

Special Aspects to be Addressed:

- Examine the extent and nature to which the ILO/IPEC project of support has provided key technical and facilitation support to the further development, enhancement and implementation of the NAP.
- In addition to the general lessons learned and recommendations provide specific lessons and recommendations on how to integrate the lessons from the project into planning processes and implementation for the NAP as a TBP approach in Senegal, particularly focusing on identifying elements of emerging effective models of interventions.
- How was the Strategic Programme Impact Framework or similar strategic planning approaches used as a national planning process with national key stakeholders?